

TCHAD

Stimuler une prospérité partagée dans un pays enclavé en proie à la fragilité et aux conflits



Avril 2022



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

TCHAD

Stimuler une prospérité partagée dans un pays enclavé en proie à la fragilité et aux conflits

DIAGNOSTIC-PAYS SYSTÉMATIQUE

Avril 2022

Association internationale de développement

Département pays AWCW3

Région Afrique de l'Ouest et centrale

Société financière internationale

Département Afrique subsaharienne

Agence multilatérale de garantie des investissements

Département Afrique subsaharienne

© 2022 Banque mondiale
1818 H Street NW, Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000
Internet : www.worldbank.org

Certains droits réservés

Cette publication a été réalisée par le personnel de la Banque mondiale. Les constatations, interprétations et conclusions émises dans ce document ne reflètent pas nécessairement l'opinion des Administrateurs de la Banque mondiale ni des gouvernements qu'ils représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données contenues dans ce document. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent document n'impliquent aucun jugement de la part du Groupe de la Banque mondiale sur le statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Droits et licences

Le contenu de cette publication fait l'objet d'un dépôt légal. Parce que la Banque mondiale encourage la diffusion de son savoir, le présent document peut être reproduit en intégralité ou en partie, à des fins non commerciales, sous réserve de citation complète de la source.

Citation – Veuillez citer cette publication de la façon suivante : « Fulbert Tchana Tchana, Abouduhyme Savadogo, et Claudia Noumedem Temgoua. {République du Tchad – Stimuler une prospérité partagée dans un pays enclavé en proie à la fragilité et aux conflits}. © Banque mondiale. »

Toutes les questions sur les droits et licences, y compris les droits subsidiaires, doivent être adressées à World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, États-Unis, fax : 202-522-2625 ; e-mail : pubrights@worldbank.org.

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations et acronymes	vii
Remerciements	ix
Résumé analytique	xi
1. Introduction.....	1
2. Progrès réalisés depuis 2015 pour atteindre le double objectif	3
2.1. Contexte du pays et contexte économique.....	3
2.2. Tendances de la pauvreté	7
2.2.1. <i>La pauvreté a diminué au cours des dix dernières années, mais devrait avoir augmenté en 2020.</i>	7
2.2.2. <i>La disparité géographique de la pauvreté est notable</i>	9
2.3. Pauvreté non monétaire	10
2.3.1. <i>Accès à l'éducation</i>	10
2.3.2. <i>Accès aux soins de santé</i>	13
2.3.3. <i>Accès aux infrastructures et services de base</i>	15
2.4. Inégalité et prospérité partagée	15
2.5. Faible accès à l'emploi	17
3. Limitations contraignantes à la réduction de la pauvreté et à la prospérité partagée	19
3.1. Contraintes identifiées en 2015 qui subsistent	19
3.1.1. <i>Le faible accès aux infrastructures est dû à l'insuffisance et à l'inefficacité des investissements publics</i>	19
3.1.2. <i>La faiblesse de la productivité et des exportations réduit le rendement des activités agricoles et d'élevage</i>	21
3.1.3. <i>Le faible accès à l'éducation et aux soins de santé est dû à l'insuffisance et à l'inefficacité des financements publics.</i>	22
3.1.4. <i>Faible inclusion des femmes dans l'économie et lente transition démographique</i>	24
3.1.5. <i>Faiblesse de l'administration publique</i>	25
3.2. Contraintes croissantes non couvertes par le DPS 2015	27
3.2.1. <i>Violence et fragilité politique</i>	27
3.2.2. <i>Chute des revenus pétroliers et défis de la gestion macroéconomique.</i>	29
3.2.3. <i>Environnement et changement climatique.</i>	30

4. Conditions préalables essentielles pour saisir les opportunités.....	33
4.1. Renforcer le contrat social à l'aide d'institutions responsables et inclusives.....	33
4.1.1. Réduire les déséquilibres régionaux et l'exclusion qui alimentent le ressentiment et les griefs croissants.....	34
4.1.2. Améliorer la prestation de services pour renforcer le contrat social et la confiance du public.....	35
4.2. S'adapter au changement climatique et améliorer la gestion des ressources naturelles.....	36
4.2.1. Lutter contre les changements climatiques en promouvant une économie verte.....	36
4.2.2. Réaliser une gestion des ressources naturelles.....	38
4.3. Assurer une gestion macro-budgétaire adéquate et créer un environnement favorable aux entreprises.....	39
4.3.1. Renforcer la mobilisation des recettes non pétrolières et mettre en œuvre des mesures pertinentes de gestion des finances publiques.....	39
4.3.2. Réaliser l'intégration régionale et parvenir à un environnement favorable aux entreprises.....	41
5. Voies clés.....	43
5.1. Renforcer le capital humain et réduire l'écart genre.....	43
5.1.1. Améliorer l'accès à l'enseignement et à la formation professionnelle ainsi que leur qualité.....	43
5.1.2. Améliorer les performances du système de soins de santé.....	45
5.1.3. Renforcer les programmes de protection sociale.....	47
5.1.4. Autonomisation des femmes et accélération de la transition démographique.....	48
5.2. Améliorer les infrastructures pour une meilleure prestation de services.....	49
5.2.1. Réformer le secteur de l'énergie pour améliorer l'accès.....	49
5.2.2. Amélioration des infrastructures de transport et des services logistiques.....	51
5.2.3. Améliorer l'efficacité du secteur de l'eau.....	51
5.2.4. Étendre le réseau de télécommunications.....	52
5.3. Promouvoir la diversification économique et les secteurs à fort potentiel de création d'emploi.....	53
5.3.1. Augmenter la productivité agricole et les exportations de bétail, et soutenir l'agrotransformation légère.....	54
5.3.2. Soutenir l'économie numérique, accroître l'accès au crédit et promouvoir les paiements numériques.....	55
4. Lacunes dans les connaissances.....	57
Annexe.....	61
Références.....	63

Listes des Figures

Figure 1 : Tendances démographiques par groupe d'âge, 1980–2050	4
Figure 2 : Population par âge et genre, 2019 (%)	4
Figure 3 : Réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays au Tchad	5
Figure 4 : Évolution du PIB, 2014–2020	6
Figure 5 : PIB par habitant, PPA (dollars constants de 2017), 2000–2020	6
Figure 6 : Croissance du PIB du Tchad, 2010–2020 (%)	6
Figure 7 : Évolution des mesures de la pauvreté nationale, 2003–2018 (%)	7
Figure 8 : Incidence de la pauvreté et nombre de personnes pauvres par localisation, 2011–2018.	7
Figure 9 : Évolution des taux de pauvreté par zone agroécologique, 2011–2018 (%)	8
Figure 10 : Évolution des taux de pauvreté par région, 2011–2018 (%)	8
Figure 11 : Répartition géographique du taux de pauvreté monétaire, 2018.	10
Figure 12 : Répartition géographique de l'indice de pauvreté multidimensionnelle, 2018	10
Figure 13 : Taux brut de scolarisation au primaire, 2011–2018 (%)	11
Figure 14 : Taux net de scolarisation au secondaire, 2018 (%)	11
Figure 15 : Taux brut de scolarisation au tertiaire, 2017 (%)	11
Figure 16 : Motifs de non-fréquentation de l'école, enfants de 6 à 17 ans, 2018 (%)	12
Figure 17 : Motifs de non-fréquentation de l'école, filles de 14 à 19 ans, 2018 (%)	12
Figure 18 : Santé maternelle et taux de fécondité	13
Figure 19 : Détention d'actifs, 2011–2018 (%)	15
Figure 20 : Accès aux services de base, 2011–2018 (%)	15
Figure 21 : Accès aux services de base, Tchad et pays de comparaison, 2017–2018 (%)	16
Figure 22 : Taux de mortalité attribuée à une eau non sûre, à un assainissement insalubre et au manque d'hygiène, 2016 (pour 100 000 habitants)	16
Figure 23 : Courbes d'incidence de la croissance, 2011–2018, en %	17
Figure 24 : Catégorie professionnelle de la population employée de 15 ans et plus, 2018 (%)	18
Figure 25 : Proportion de chômeurs de 15 ans et plus à la recherche d'un premier emploi, 2018 (%)	18
Figure 26 : Accès aux services de base, Tchad et pays de comparaison, 2017–2018 (% de la population totale)	20
Figure 27 : Accès aux services de base par localisation géographique, 2011–2018 (% de la population totale)	20
Figure 28 : Principaux problèmes auxquels est confronté le secteur de l'électricité du Tchad.	21
Figure 29 : Nombre de personnes vivant dans la pauvreté en fonction du nombre d'enfants, 2018 (%)	23
Figure 30 : Nombre de personnes vivant dans la pauvreté en fonction du sexe du chef de ménage, 2018 (%)	23
Figure 31 : Carte de la violence politique au Tchad par type d'événement, 2009–2019	28
Figure 32 : Solde budgétaire et du compte courant	31
Figure 33 : Recettes publiques	31
Figure 34 : Programme énergétique du Groupe de la Banque mondiale au Tchad	50

Liste des tableaux

Tableau 1 : Indicateurs clés de la prestation de services	26
Tableau 2 : Transparence	27
Tableau 3 : Services de conseil et d'analyses au Tchad, 2016–2021	58
Tableau 4 : Liste des comparateurs du DPS du Tchad	61
Tableau 5 : Consultations des parties prenantes : 13–17 septembre	61

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ACR	Avantage comparatif révélé	GFP	Gestion des finances publiques
ASS	Afrique subsaharienne	GPI	Indice de parité entre les genres
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	ICH	Indice de capital humain
CCSA	Domaine de solutions transversales (<i>Cross-Cutting Solutions Area</i>)	IPM	Indice de pauvreté monétaire
CDN	Contribution déterminée au niveau national (au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques)	IRPP	Impôt sur le revenu des personnes physiques
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	ODD	Objectif de développement durable
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019	PA	Pauvreté de l'apprentissage
CPP	Cadre de partenariat pays	PDI	Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays
DHIS2	<i>District Health Information Software 2</i> (logiciel de gestion de l'information sanitaire de district 2)	PFR	Pays à faible revenu
DPS	Diagnostic-pays systématique	PIB	Produit intérieur brut
DSPP	Diagnostic secteur privé pays	PM	Pratique mondiale
EP	Entreprise publique	RCA	République centrafricaine
EPIN	Évaluation de la politique et des institutions nationales	RDP	Revue des dépenses publiques
ERR	Évaluation des risques et de la résilience	SNE	Société nationale d'électricité
FCV	Fragilité, conflit et violence	SSA	Système solaire autonome
		STE	Société tchadienne des eaux
		SYSGADE	Système informatisé de gestion et d'analyse de la dette
		TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
		WDI	Indicateurs du développement dans le monde (<i>World Development Indicators</i>)

Vice-président régional, BIRD/IDA	Ousmane Diagana	
Vice-président, SFI	Sergio Pimenta	
Directeur pays, BIRD/IDA	Clara Ana Coutinho de Sousa	
Directeur régional, SFI	Aliou Maiga	
Directeur régional EFI	Abebe Adugna Dadi	
	MTI	Pauvreté
Directeurs mondiaux	Marcello Estevao	Carolina Sanchez-Paramo
Responsables de pratique	Theo David Thomas	Johan A. Mistiaen
Chefs d'équipe	Fulbert Tchana Tchana	Aboutrahyme Savadogo

RÉPUBLIQUE DU TCHAD – EXERCICE GOUVERNEMENTAL

1er janvier – 31 décembre

ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES

(taux de change en vigueur au 15 mars 2022)

Devise = franc CFA (XAF)

1,00 USD = 594,92 XAF

REMERCIEMENTS

La réalisation du présent Diagnostic-pays systématique (DPS) a été effectuée sous la direction de Fulbert Tchana Tchana (économiste principal, EAWM1), Abouduhyme Savadogo (économiste, EAWPV) et Claudia Noumedem Temgoua (économiste, EAWM1), assistés d'une équipe de base composée de Jean-Pierre Chauffour (responsable de programme, EAWDR), Pierre Xavier Bonneau (spécialiste des transports, responsable de programme, IAWDR), Christophe Rockmore (responsable de pratique, HAWDR), Micky O. Ananth (analyste des opérations, EAWM1), Theresa Bampoe (assistante de programme, EAWM1) et Nicola Amadai (assistante de programme, AWMTD).

L'équipe de base s'est appuyée sur l'expertise sectorielle de collègues des pratiques mondiales (PM) et des domaines de solutions transversales (CCSA – *Cross-Cutting Solutions Area*) du Groupe de la Banque mondiale. Le tableau qui suit identifie les membres de l'équipe représentant chacune de ces unités, PM et CCSA, dont les connaissances et l'expérience spécifiques du contexte du Tchad ont apporté un éclairage d'experts tout au long du processus de DPS.

L'équipe exprime sa reconnaissance aux pairs évaluateurs Mark Andrew Dutz (économiste en chef, AFECE), Allen Denis (responsable de programme, EAEDR), Yutaka Yoshino (économiste pays en chef, ESADR), Nandini Krishnan (économiste principal, ESAPV), Aly Sanoh (économiste principal, EAWPV), Pablo Fajnzylber (directeur, Stratégie et opérations, infrastructure), Franck Bousquet et Soukeyna Kane (directeur principal, FCV et déplacement forcé), Reynaldo F. Pastor (conseiller en chef, LEGAM), Alberto

Rodriguez (HD DSO), Hoveida Nobakht (SD DSO par interim), Siméon K. Ehui (directeur régional SD) et Hana Brixi (directrice mondiale, Genre), ainsi que le Groupe Changement climatique pour leurs commentaires constructifs et judicieux. L'équipe est également reconnaissante à Oscar Parlback pour son assistance à la rédaction et à Rolf Parta pour la facilitation de la consultation des parties prenantes internes et externes.

Nous tenons enfin à remercier Clara Ana Coutinho de Sousa (directrice pays, AWCW3), Abebe Adugna Dadi (directeur régional, EAWDR), Rasit Pertev (responsable pays, AWMTD), Kofi Nouve (responsable des opérations, AWCW3), Theo David Thomas (responsable de pratique, EAWM1), Johan A. Mistiaen (responsables de pratique, EAWPV) Yue Man Lee (économiste en chef, EAWM1) et Faruk Khan (Conseiller économique, AFWDE) pour leurs conseils, leur soutien et leurs commentaires.

Tout au long du processus de diagnostic-pays systématique, l'équipe a consulté et bénéficié des apports d'Aboubakar Adam Ibrahim (directeur général de l'Économie, MPEDCI), Douzounet Mallaye (directeur des Analyses et des Études prospectives, MPEDCI), Gadam Djal Gadam (directeur des Stratégies et Politiques économiques, MPEDCI), Dobingar Allesembaye (directeur général des Études et Prévisions, MPEDCI) et Saleh Idriss Goukouni (directeur des Études et Prévisions, MFB). L'équipe a également bénéficié des apports des participants aux consultations semi-virtuelles des parties prenantes qui se sont tenues du 13 au 17 septembre 2021 à Ndjamen (la liste complète des participants est reprise dans le tableau 5 de l'annexe).

PM/DST	Membres de l'équipe
Agriculture	Ziva Razafintsalama
Éducation	Harisoa Danielle Rasolonjatovo Andriamihamina, Zacharie Ngueng
Énergie	Yuriy Myroshnychenko, Abdou Toure, Alexis L. E. Madelain.
Environnement et foresterie	Aurélie Marie Simone Monique Rossignol, Ellysar Baroudy
Finance, concurrence et innovation	Mamoudou Nagnalen Barry
Fragilité et conflits	Rebecca Lacroix, Catalina Quintero
Transport	Danye Aboki
Genre	Daniel John Kirkwood
Gouvernance	Kandi Magendo, Ousmane Maurice Megnan Kolie, Monique Ndome Didiba, Sidy Diop
Santé	Andy Tembo, Jean-Claude Taptue, Nicola Rosemberg
Télécommunications	Tounwende Alain Sawadogo
Macroéconomie, commerce et investissement	Fulbert Tchana Tchana, Claudia Noumedem Temgoua, Koami D. Amegble, Olanrewaju Kassim
Société financière internationale	Sabri Youcef Draia, Volker Treichel, Julie Lohi, César Baira Dering, Inoussa De Youba Ouedraogo, Konan Jean Marcel Niankoun
Industries extractives	Silvana Tordo
Pauvreté et équité	Aboudrahyme Savadogo, Clarence Tsimpo, Nadia Belhaj Hassine Belghith
Développement du secteur privé, commerce, compétitivité et diversification économique	Cesar Baira Dering, Kathryn Hulseman ; Francine Fernandez
Développement du secteur social	Claudia Zambra Taibo
Eau	Aude-Sophie Rodella, Taibou Maiga, François Bertone
Urbanisation, résilience et foncier	Nathalie Andrea Wandel, Oscar A. Ishizawa, Cécile Lorillou
Legam	Sophie Wernert

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'économie du Tchad s'est contractée depuis 2015, empêchant le pays de réduire la pauvreté et d'améliorer les résultats en matière de développement.

Le Tchad reste parmi les pays les moins développés du monde, et son PIB par habitant est en baisse depuis 2015. Son produit intérieur brut (PIB) par habitant (en dollars EU constants de 2010) s'élevait à 710 dollars EU en 2019, une baisse significative par rapport à sa valeur de 961 dollars EU en 2014 et moins que la moyenne de 840 dollars EU des pays à faible revenu et de 1 590 dollars EU de l'Afrique subsaharienne (ASS). Reflétant cette faible performance économique, le pays se classait 187^e sur 189 pays selon l'indice de développement humain de 2020, avec un accès aux services et infrastructures de base faible par rapport aux pairs régionaux et structurels.

Depuis 2015, les progrès en matière de réduction de la pauvreté ont stagné, et le nombre de personnes extrêmement pauvres a augmenté. Bien que le taux d'extrême pauvreté ait diminué entre 2011 et 2018, la pandémie de coronavirus (COVID-19) a annulé une partie des gains en 2020. En raison de la rapide croissance de la population et de la modeste réduction du taux de pauvreté, le nombre des personnes extrêmement pauvres est passé de 5,8 millions en 2011 à 6,5 millions en 2018, et les simulations suggèrent que la pandémie a poussé 0,8 million de personnes supplémentaires dans la pauvreté en 2020. La pauvreté est concentrée dans les zones rurales, et l'extrême pauvreté est élevée parmi

les ménages travaillant dans l'agriculture et ceux vivant dans ou à proximité des zones touchées par des conflits.

La pauvreté multidimensionnelle reste prévalente, et bien que son incidence ait diminué au cours de la dernière décennie, le pays connaît de graves privations. De nombreux ménages pauvres subissent toujours des niveaux élevés de privation en ce qui concerne le taux de scolarisation (75,7 %) et le taux d'alphabétisation (88,7 % des ménages) en 2018. L'accès aux services de base reste très faible, avec environ 90 % des ménages, dont la quasi-totalité de la population rurale, n'ont pas accès au réseau électrique. Plus de 40 % de l'ensemble des ménages et 46 % des ménages ruraux n'ont accès qu'à des sources d'eau non potable. En raison des graves lacunes dans la prestation des services, le pays enregistré en 2016 le plus grand nombre de décès attribués à l'eau insalubre, à un assainissement déficient et à un manque d'hygiène parmi les pays comparables. Ce taux de mortalité est 1,4 fois plus élevé qu'au Mali. Le pays continue également à connaître un taux de fécondité élevé avec de graves conséquences pour la santé des femmes et la santé reproductive.

Le faible accès à l'emploi formel a été exacerbé par la croissance démographique dans les centres urbains et semi-urbains et par la pandémie de COVID-19. Malgré des taux d'emploi relativement élevés (73 % de la population des 15 ans et plus font partie de la population active), plus de 90 % de la population occupée sont soit des travailleurs indépendants, soit des personnes employées par des ménages, et on estime que seuls 3 % occupent des postes de direction ou sont des employeurs, et 1,7 % travaillent comme ouvriers

qualifiés. L'augmentation de la population urbaine et semi-urbaine et des jeunes instruits n'a pas été accompagnée d'une augmentation proportionnelle de l'emploi formel. La plupart des travailleurs occupent des postes peu qualifiés, tandis que les jeunes constituent la majorité des travailleurs sans emploi et découragés du pays. Le travail indépendant et les professions à relativement faible productivité dominent l'emploi, et les taux d'emploi varient considérablement entre N'Djamena et les autres zones urbaines et rurales.

Une analyse utilisant un cadre analytique de croissance et de redistribution économique confirme cinq limitations contraignantes identifiées dans le DPS de 2015, qui continuent de contrecarrer les efforts de croissance économique et de réduction de la pauvreté au Tchad :

1. **Le capital humain reste faible et la transition démographique a été lente.** L'indice de capital humain (ICH) du Tchad¹ (qui mesure la quantité de capital humain que les enfants nés aujourd'hui peuvent espérer atteindre à l'âge de 18 ans, compte tenu des risques de mauvaise santé et d'éducation insuffisante prévalant dans leur pays) n'était que de 0,3 en 2020, soit pratiquement le même niveau qu'en 2010. Cela signifie que les enfants nés au Tchad en 2020 peuvent s'attendre à ne réaliser que 30 % de leur potentiel à l'âge adulte, ce qui place le Tchad à la queue de la distribution mondiale de l'ICH. Le taux d'achèvement des études primaires au Tchad est nettement inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, et les taux de mortalité infantile, juvénile et maternelle figurent parmi les plus élevés au monde. Les faibles performances du Tchad en matière d'indice de capital humain s'expliquent en partie par le sous-investissement dans la santé et l'éducation et par la lenteur de sa transition démographique (due au taux de fécondité élevé), qui exerce une pression supplémentaire sur les ressources limitées disponibles.
2. **La productivité et les revenus de l'activité économique restent faibles dans les zones rurales.** L'agriculture et l'élevage sont les principales activités économiques dans les zones rurales, et les ménages dont la subsistance en dépend sont plus susceptibles d'être pauvres. À cause du manque d'investissements publics, d'outils, de technologies, de la gestion de l'eau et des terres adéquates, les propriétés rurales sont relativement petites et les gains de productivité faibles dans l'agriculture. En même temps, les chaînes de valeur mal organisées et la faible capacité d'exportation ont réduit le rendement des activités d'élevage pour les ménages.
3. **Des investissements faibles et volatils dans les infrastructures ont entraîné un faible accès aux services de base.** Le Tchad a l'un des taux d'accès à l'électricité les plus bas du monde. En 2018, on estime que seuls 8 % de la population avaient accès à l'électricité, nettement moins que la moyenne de 48 % de l'Afrique subsaharienne, avec des disparités importantes entre les zones urbaines (20 %) et rurales (4 %). En 2015, seuls 10 % de la population bénéficiaient de services d'assainissement adéquats, contre une moyenne de 28 % en ASS, et seuls 6 % des Tchadiens avaient accès à Internet, contre 22 % et 15 % en moyenne en ASS et dans les pays à faible revenu, respectivement. Les investissements publics ont également été volatils et procycliques, généralement liés aux prix du pétrole, ce qui a nui à leurs efficacité et efficacité. Les réductions des dépenses d'investissement ont été particulièrement coûteuses pour le Tchad, compte tenu de son faible stock de capital et des faibles performances du secteur social qui en découlent.
4. **L'inégalité entre les sexes au Tchad est l'une des plus élevées au monde, et peu de progrès ont été réalisés depuis 2015.** Les femmes et les filles sont confrontées à des inégalités dans tous les aspects de la vie. Il existe des écarts importants entre les garçons et les filles dans l'enseignement secondaire, et plus de deux filles sur trois sont mariées dans leur enfance à des hommes adultes. La conjugaison des abandons scolaires, du mariage précoce, de la violence sexiste et des grossesses précoces devient plus importante lorsque les filles atteignent l'adolescence, avec un impact négatif sur le capital humain et la productivité des femmes. Même si le taux de mortalité maternelle est passé de 1 450 décès pour 100 000 naissances vivantes

¹ La valeur de l'indice varie entre 0,0 et 1,0.

en 1990 à 1 140 en 2017, il reste élevé et éloigné de l'objectif de développement durable de 70 d'ici 2030. En outre, l'aptitude des femmes à contribuer aux opportunités économiques et à en bénéficier est compromise par les importants écarts existant entre les sexes en matière de productivité agricole, de performance des entreprises et d'emploi.

5. **La qualité des services de l'administration publique est faible et s'est détériorée depuis 2015.** En termes de prestation de services, les performances du Tchad sont inférieures à la moyenne des comparateurs régionaux. La prestation de services est limitée, coûteuse et entravée par la grande taille du pays, la faible densité de population et une urbanisation lente et désordonnée. De plus, l'efficacité des pouvoirs publics est restreinte par la capacité limitée de l'administration publique, une concentration des ressources et de la prise de décision dans la capitale, de faibles niveaux des revenus et la sensibilité aux chocs tels que la pandémie de COVID-19. La diminution des avantages sociaux des fonctionnaires due à la récente crise économique a entraîné de nombreuses grèves, réduisant encore la qualité des services publics.

La présente mise à jour du DPS identifie trois autres limitations contraignantes croissantes susceptibles d'entraver encore les progrès vers une plus forte réduction de la pauvreté :

- i. **L'insécurité et les conflits ont fortement augmenté depuis 2015 en raison de la prolifération des sources d'insécurité tant internes qu'externes.** Le Tchad se trouve en pleine transition politique à la suite du décès du président Déby le 20 avril 2021. Les sources externes de risque comprennent : i) les conséquences des conflits régionaux et des déplacements forcés (notamment des conflits dans la région du lac Tchad, en Libye, en République centrafricaine [RCA] et au Soudan) ; ii) l'influence géopolitique des interventions souveraines et privées étrangères ; et iii) les activités de groupes criminels transnationaux. Les moteurs internes de la fragilité comprennent : a) une gouvernance hypercentralisée et non inclusive ; b) des déséquilibres régionaux et une exclusion qui alimentent les griefs ; c) l'emprise des élites, la mauvaise gouvernance et la faible capacité de participation locale dans le secteur pétrolier, qui alimentent les inégalités et l'exclusion ; d) le dysfonctionnement du secteur de la sécurité et la faiblesse de l'état de droit qui empêchent la mise en œuvre effective de la justice et l'atténuation des conflits ; et e) les tensions entre communautés exacerbées par la pénurie croissante des ressources naturelles et le changement climatique. Même si le Tchad a été historiquement affecté par l'instabilité, l'étendue et la nature multidimensionnelle de l'insécurité et des conflits entraînent un nouveau sentiment d'urgence poussant à s'attaquer aux facteurs de fragilité, de conflit et de violence (FCV) (Banque mondiale, 2019b).
- ii. **Le développement économique du Tchad souffre de la volatilité des revenus pétroliers, d'une gestion macroéconomique inadéquate des chocs économiques et d'une dette insoutenable.** La volatilité des revenus pétroliers a été un déterminant majeur de la dynamique de croissance négative du pays au cours des dernières années, et elle a conduit à l'adoption de douloureux programmes de consolidation budgétaire (Banque mondiale, 2018a). L'absence d'une stratégie claire de gestion de la volatilité des prix du pétrole entrave la capacité du Tchad à tirer pleinement profit de ses ressources pétrolières. En outre, la crise de la COVID-19 et ses chocs connexes ont mis en évidence les dangers d'une dépendance excessive aux revenus pétroliers pour assurer la viabilité budgétaire et la croissance économique. Malgré une restructuration de la dette en 2015 et 2018, le Tchad est confronté à un risque élevé de surendettement depuis 2017. La plus récente analyse de soutenabilité de la dette, réalisée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international en 2020, a révélé une situation d'endettement insoutenable, et un nouvel épisode de restructuration de la dette a débuté en 2021.
- iii. **Le Tchad est le pays le plus vulnérable aux risques liés au changement climatique² dans le monde.** Le changement climatique en cours contribue à la désertification ; à la dégradation des forêts, des sols et des habitats naturels ; à la perte de biodiversité ; à l'épuisement des nappes phréatiques ; et à

² Selon l'indice pays 2021 de l'initiative d'adaptation globale Notre Dame (ND-GAIN).

l'envasement des oasis. Le changement climatique contribue également à l'apparition d'épisodes plus fréquents de sécheresse et d'inondation. Cette vulnérabilité climatique croissante accroît encore l'insécurité.³

Le DPS propose six solutions dans le cadre de deux piliers pour traiter les huit contraintes mises en évidence. Les conditions préalables mettent en avant trois solutions transversales (renforcement de la prévention des conflits ; amélioration de la gestion des ressources naturelles et adaptation au changement climatique ; mise en place d'une gestion macro-budgétaire adéquate et d'un environnement favorable aux entreprises) pour faire face aux conflits, à la volatilité des prix du pétrole, au changement climatique et à la faiblesse de l'administration publique. Les voies d'avenir visent à accroître la productivité des travailleurs et à améliorer l'accès à de meilleures possibilités de revenus, met l'accent sur trois voies : a) soutenir les améliorations du capital humain pour accroître la productivité des travailleurs ; b) améliorer les infrastructures pour accroître la productivité ; et c) promouvoir les secteurs présentant un avantage stratégique pour des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

Le succès des efforts de réforme dépendra de la capacité à s'attaquer aux moteurs de fragilité, conflit et violence (FCV), à s'adapter au changement climatique, à promouvoir un cadre macro budgétaire adéquat, et à créer un environnement réglementaire favorable aux entreprises.

Condition préalable 1 : Renforcer le contrat social à l'aide d'institutions responsables et inclusives⁴

Pour modifier la trajectoire à moyen terme de la croissance et de la réduction de la pauvreté et relever les défis liés à la fragilité du pays, les autorités doivent renforcer la gouvernance, notamment la confiance entre les citoyens et les pouvoirs publics. Bien que la violence au Tchad ait une forte composante transfrontalière et régionale, les risques de conflit actuels trouvent également leur origine dans des causes structurelles profondes. Pour réduire la probabilité

d'un conflit, les pouvoirs publics doivent renforcer la gouvernance inclusive et transparente au niveau national et infranational et renforcer l'état de droit, la justice et les mécanismes de résolution des différends. En outre, pour relever les défis liés à la fragilité du pays, les politiques publiques devraient viser à renforcer les capacités de prestation des services de base ; à étendre les solutions technologiques des pouvoirs publics ; à fournir des services essentiels dans les zones à faible densité et peu sûres ; à assurer la continuité du gouvernement pendant les crises telles que la pandémie de COVID-19 ; et à endiguer la corruption en améliorant la redevabilité des services publics.

Condition préalable 2 : Adaptation au changement climatique et amélioration de la gestion des ressources naturelles

Tant l'impact du changement climatique que les mesures d'adaptation et, dans la mesure du possible, d'atténuation seront intersectoriels. Les actifs en capital naturel du pays doivent être bien entretenus pour renforcer le fonctionnement des écosystèmes et la productivité des activités économiques (par exemple, l'agriculture et l'élevage), ainsi que pour améliorer la résilience économique du Tchad au changement climatique. Par exemple, l'augmentation de la couverture arborée autour des zones agricoles permet de retenir les sols, d'amortir les effets des inondations, d'augmenter la fertilité du sol et de fournir de l'ombre. Le changement climatique contribue à l'élévation des températures et à l'augmentation de la fréquence des cycles d'inondation et de sécheresse, qui risquent d'affecter le plus les pauvres.⁵

³ Le Tchad a publié sa contribution déterminée au niveau national (CDN) en octobre 2021, qui comprend ses efforts pour réduire les émissions nationales et s'adapter aux impacts du changement climatique. La CDN s'aligne également sur la Vision 2030 du Tchad.

⁴ Cette condition préalable est en phase avec « Rétablir la confiance entre les citoyens et l'État », l'un des quatre objectifs de haut niveau de la stratégie de la Banque mondiale pour la région d'Afrique de l'Ouest et centrale (AFW).

⁵ Selon le Plan d'action actualisé de la Banque mondiale sur le changement climatique (PACC), les financements de la Banque mondiale seront davantage alignés sur les contributions déterminées au niveau national (CDN) des pays et sur les objectifs de l'Accord de Paris. À cette fin, le

Cela signifie que les pouvoirs publics doivent veiller à ce que les futurs investissements dans les infrastructures telles que l'énergie, les routes, les télécommunications et la distribution d'eau augmentent la résilience du pays au changement climatique. En outre, des politiques fiscales et monétaires évitant la surévaluation du taux de change et favorisant le crédit au secteur privé, ainsi que l'amélioration de la transparence et de l'efficacité des revenus et de l'exploitation du pétrole (par exemple, en adoptant des règles fiscales) aideront le Tchad à mieux profiter de ses ressources naturelles.

Condition préalable 3 : Assurer une gestion macro budgétaire adéquate et créer un environnement favorable aux entreprises

Pour garantir l'adéquation de son cadre macroéconomique et accélérer la croissance économique, le Tchad doit poursuivre la restructuration de sa dette, réformer le système d'investissement public et renforcer l'intégration régionale. Les efforts de restructuration de la dette doivent inclure une réduction de la valeur actuelle nette de la dette du pays et devraient bénéficier de l'adoption du cadre commun du G20. Les politiques budgétaires nationales devraient se concentrer sur la mobilisation de recettes non pétrolières (par exemple, en améliorant la taxe sur la valeur ajoutée) et sur l'accroissement de l'efficacité des fonctions de passation des marchés publics (par exemple, en améliorant la planification, la budgétisation et la mise en œuvre des investissements publics). En outre, le Tchad doit renforcer son intégration économique avec les pays côtiers et ses voisins pour améliorer sa compétitivité. Par exemple, il devrait adopter des réformes (déjà validées) favorables aux entreprises, accroître la disponibilité des données économiques et améliorer la coordination des projets de développement et de la prestation des services.

Les voies pour accélérer la réduction de la pauvreté mettent l'accent sur le capital humain, les infrastructures et les secteurs présentant des avantages stratégiques

Voie 1 : Renforcer le capital humain et réduire l'écart genre⁶

Les réformes doivent soutenir l'accumulation de capital humain et réduire l'écart entre les sexes. Il

faudra pour cela accroître l'accès à une éducation et à des soins de santé de qualité et améliorer le ciblage du système de protection sociale. Cela peut être fait en : i) recrutant et déployant des enseignants et des professionnels de la santé qualifiés dans toutes les régions ; ii) fournissant des intrants, de l'équipement et des infrastructures pertinents à l'éducation et à la santé ; iii) améliorant l'efficacité du système de formation pour répondre aux besoins du marché du travail au niveau national ; iv) accordant la priorité aux soins de santé maternelle, reproductive, néonatale, des enfants et des adolescents ; v) adoptant des politiques de soutien à l'entrepreneuriat et à l'autonomisation des femmes ; et vi) augmentant l'investissement dans la protection sociale et les systèmes de prestation de services afin d'étendre la couverture et de renforcer la coordination des programmes de sécurité sociale susceptibles de servir de plateforme pour d'autres interventions portant sur la demande et pour la résilience climatique.

Voie 2 : Améliorer les infrastructures pour une meilleure prestation de services

Le Tchad devrait construire et entretenir les infrastructures clés des secteurs de l'énergie, de l'eau, des transports et des télécommunications afin d'améliorer l'accès aux services de base et aux marchés. Cela nécessitera des efforts pour i) améliorer le contrôle technique et financier des entreprises publiques du pays pour une prestation de services plus efficace et efficiente ; ii) accroître la participation du secteur privé dans les secteurs d'infrastructure ; iii) réduire les inégalités régionales à l'aide d'une meilleure planification spatiale ; et iv) rendre les infrastructures plus résilientes aux catastrophes, compte tenu de la vulnérabilité du Tchad au changement climatique. Le pays doit améliorer l'entretien des routes et la gouvernance des entreprises publiques de distribution

portefeuille de financement de la Banque mondiale pour le Tchad devra davantage intégrer la résilience climatique en allant au-delà de l'examen initial des co-bénéfices. Cela contribuera à son tour à la mise en œuvre de la CDN du Tchad.

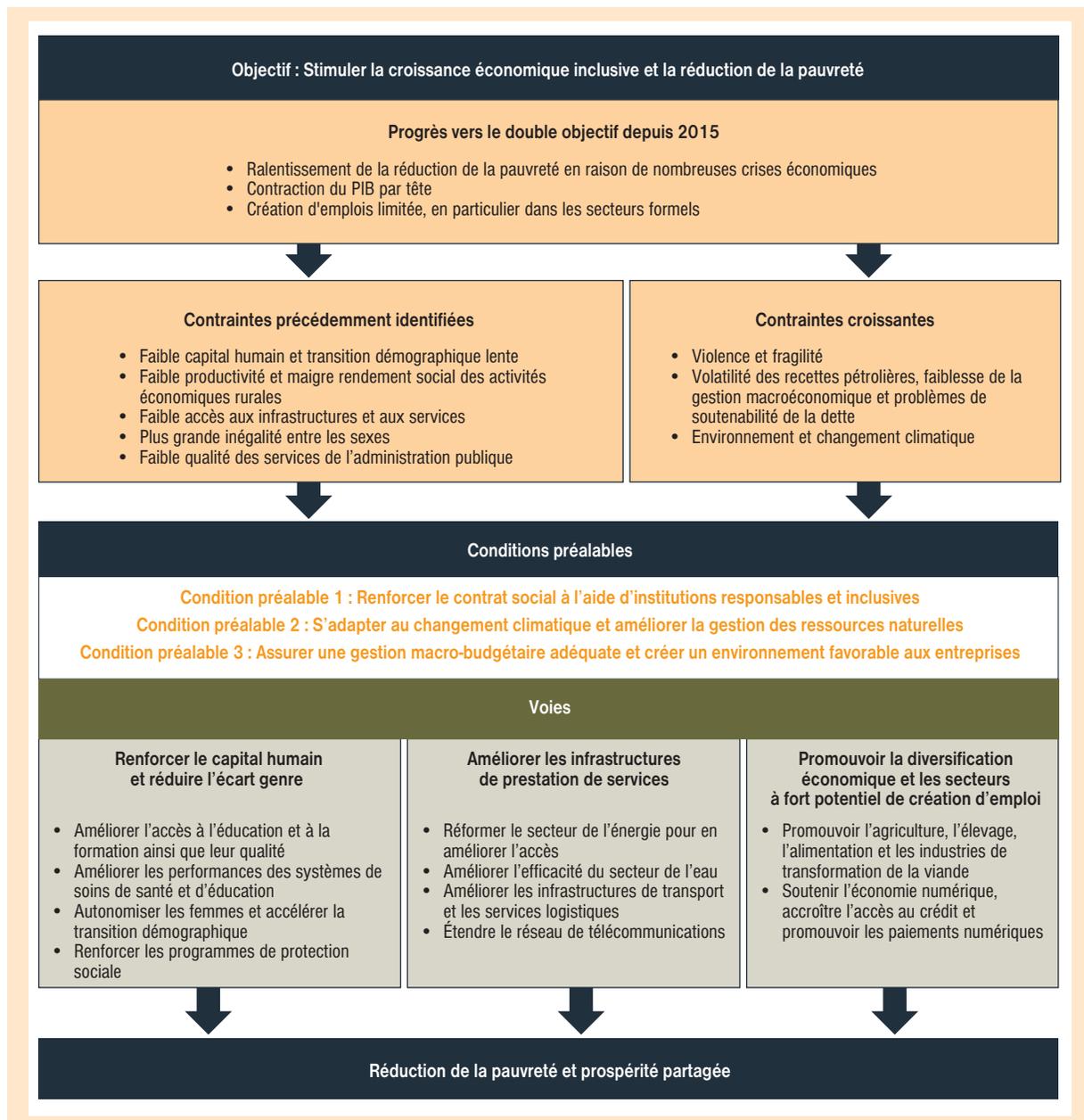
⁶ Cette voie coïncide avec « Renforcement du capital humain et Autonomisation des femmes », l'un des quatre objectifs de haut niveau de la stratégie de la Banque mondiale pour la région d'Afrique de l'Ouest et centrale (AFW).

d'eau, mais l'amélioration de l'accès à l'énergie est sa priorité absolue. Les réformes potentielles de l'énergie comprennent le développement du marché régional de l'électricité, l'accroissement de la capacité de production locale, la transition du diesel à coût élevé au mazout lourd ou aux sources renouvelables pour la production d'électricité, l'amélioration de l'accès aux services modernes d'électricité (réseau et hors réseau), et la réforme de la société de services publics, la SNE.

Voie 3 : Promouvoir la diversification économique et les secteurs à fort potentiel de création d'emploi

Les réformes du Tchad doivent promouvoir les secteurs présentant des avantages stratégiques et un fort potentiel de création d'emplois. Selon le Diagnostic secteur privé pays (DSPP) (SFI, 2021), le Tchad possède un avantage comparatif avéré dans certains produits agricoles (par exemple, le bétail, la gomme arabique, les graines de sésame et le coton), le pétrole et les industries extractives. Sur la base d'une évaluation de l'élasticité de l'emploi, des perspectives

de valeur ajoutée nationale et de la diversification économique, le Tchad pourrait espérer un rendement économique et social élevé de l'investissement dans six secteurs stratégiques : i) l'agriculture, ii) l'élevage, iii) les liaisons latérales du secteur pétrolier, iv) l'économie verte, v) l'agro-industrie, et vi) l'économie numérique et l'inclusion financière. Pour réaliser le plein potentiel de ces secteurs, des innovations technologiques et des réformes réglementaires seront nécessaires. Pour remédier à la faible productivité et aux maigres revenus de l'agriculture mentionnés plus haut, une réforme foncière nationale sera nécessaire pour accroître la productivité agricole et l'adoption. Le pays devrait également mettre complètement en œuvre la réglementation sur l'élevage de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) qui, en conjonction avec l'organisation des parties prenantes de la chaîne de valeur, sera déterminante pour le secteur de l'élevage. Le Gouvernement devrait également réformer sa politique fiscale afin de promouvoir la prolifération des modes de paiement numérique, qui pourrait améliorer l'accès au crédit et l'inclusion financière.



INTRODUCTION

Depuis le premier Diagnostic-pays systématique (DPS) du Tchad en 2015, l'économie a connu deux épisodes de crise économique, dont la pandémie de COVID-19 qui a entravé les efforts de réduction de la pauvreté. Entre 2015 et 2020, la croissance économique s'est contractée en moyenne de 0,3 % par an, principalement en raison de la faiblesse des recettes pétrolières et de l'insécurité régionale croissante. Même si la pauvreté a diminué entre 2015–2018 grâce à la croissance du secteur agricole, les simulations suggèrent que la pandémie a provoqué une augmentation de 5,5 % de la pauvreté en 2020. En outre, en avril 2021, le pays a entamé une transition politique à la suite du décès inattendu du président Idriss Deby Itno.

L'épidémie actuelle de COVID-19 a fait grimper les défis économiques et sociétaux du Tchad à des niveaux sans précédent. Par rapport aux pays d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Amérique latine et des Caraïbes, et d'Afrique australe, la propagation de la COVID-19 a été jusqu'ici relativement limitée au Tchad, avec 5 703 cas et 181 décès, au 30 novembre 2021. L'impact sanitaire, sociétal et économique de la pandémie se fera toutefois sentir dans les années à venir, notamment au niveau de l'apprentissage des enfants et de la nutrition en raison des pertes de revenu.

L'important travail analytique mené depuis le DPS de 2015 a approfondi le diagnostic et affiné les priorités politiques. Ce travail analytique comprenait une analyse de la croissance, une évaluation de la pauvreté, une revue des dépenses publiques (RDP), un rapport sur l'économie du genre, un diagnostic du

secteur pétrolier, un rapport sur le secteur de l'eau et un diagnostic secteur privé pays (DSPP).⁷ Tous ces travaux approfondissent le diagnostic précédent, mais ne modifient pas fondamentalement les conclusions générales du DPS de 2015. Il s'agit donc d'une mise à jour de ce DPS.

Cette mise à jour du DPS vise à : i) fournir un exposé actualisé des progrès accomplis dans la réalisation du double objectif du Groupe de la Banque mondiale (réduction de la pauvreté et stimulation de la prospérité partagée au Tchad) ; ii) réexaminer le cadre général et les voies définies dans le précédent DPS et apporter les modifications nécessaires à la lumière des nouvelles informations générées par les récentes études analytiques ; et iii) tirer parti des récents travaux pour fournir un ensemble plus granulaire de priorités des politiques afin de répondre aux contraintes identifiées.

La mise à jour du DPS utilise un processus en quatre phases de hiérarchisation des contraintes et des voies. Premièrement, un examen et une analyse rigoureux des contraintes liées au double objectif de la Banque mondiale ont été effectués et résumés dans la section de diagnostic. Deuxièmement, l'équipe nationale de base a organisé des réunions avec les chefs d'équipe de la Banque mondiale et leurs homologues afin d'affiner la liste des limitations contraignantes identifiées. Troisièmement, toute l'équipe nationale s'est réunie dans un atelier pour discuter et consolider les

⁷ Le chapitre 6 comprend une liste complète des travaux d'analyse.

résultats. Quatrièmement, le processus s'est achevé sur une consultation formelle avec les parties prenantes visant à intégrer les commentaires et à finaliser les limitations contraignantes de base, les voies et les conditions préalables.

Enfin, cette mise à jour du DPS constituera une contribution essentielle au prochain cadre de partenariat pays (CPP) 2022–2026. Le CPP actuel

du Tchad a été adopté en décembre 2015 et devait se terminer en 2020, mais il a été prolongé jusqu'en 2022. Le CPP de 2015 se concentrait sur trois domaines essentiels : i) le renforcement de la gestion des ressources publiques ; ii) l'amélioration des rendements agricoles et la création de chaînes de valeur ; et iii) le développement de capital humain et la réduction de la vulnérabilité.

PROGRÈS RÉALISÉS DEPUIS 2015 POUR ATTEINDRE LE DOUBLE OBJECTIF

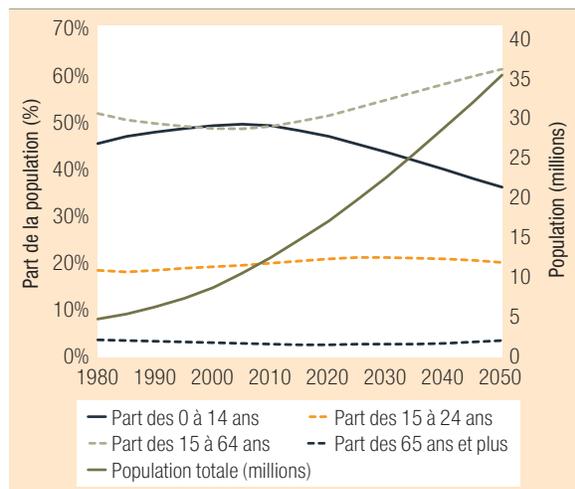
Bien que le taux de pauvreté ait baissé de 47 % à 42 % entre 2011 et 2018, la pandémie de COVID-19 a annihilé les progrès du pays dans la réalisation du double objectif de la Banque mondiale visant à éradiquer l'extrême pauvreté et à promouvoir une prospérité partagée. La progression de l'incidence de l'extrême pauvreté est estimée à 5,5 % en 2020, et la pauvreté multidimensionnelle reste élevée. De plus, les difficultés d'accès aux infrastructures et aux services de base persistent. L'accès aux services publics ne s'est pas amélioré ces dernières années, et le Tchad reste derrière les pays de référence, avec des écarts particulièrement importants chez les ménages pauvres. En 2018, moins de 2 % des ménages pauvres avaient accès à l'électricité, et 48 % n'avaient pas accès à une source d'eau améliorée. À cause des grandes disparités d'accès aux services de base, le Tchad est le pays de référence ayant enregistré le plus grand nombre de décès dus à une eau non sûre, à un assainissement insuffisant, et à un manque d'hygiène. Les indicateurs d'accès à l'éducation et aux soins de santé sont eux aussi à la traîne, indiquant un manque d'investissement dans le capital humain, et la pandémie ainsi que la crise économique qu'elle a causée les ont encore détériorés. En outre, les facteurs externes et internes de conflits et de fragilité ainsi que les impacts climatiques se sont aggravés depuis 2015.

2.1. Contexte du pays et contexte économique

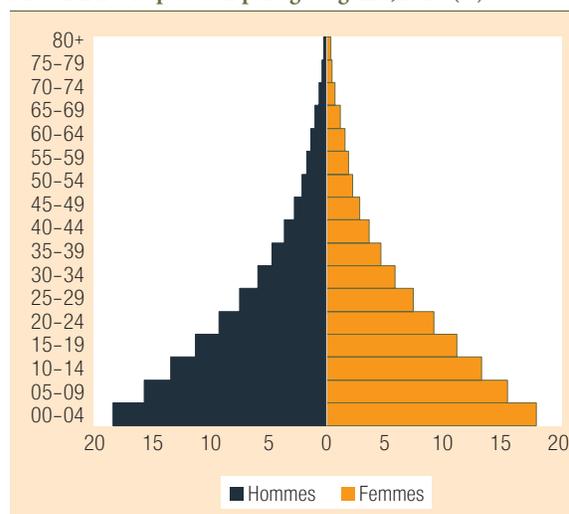
Le Tchad est un vaste pays enclavé d'Afrique centrale, sujet à de graves épisodes météorologiques et

climatiques. Il comporte trois zones agroécologiques distinctes : le désert du Sahara au nord, le Sahel au centre et la ceinture soudanaise au sud. La première couvre près de la moitié des terres, mais abrite moins de 5 % de la population. La région étant extrêmement aride, le pastoralisme est la principale activité de subsistance. La région du Sahel représente à peu près un quart des terres du pays et abrite environ un tiers de la population. Elle est également aride, mais plus adaptée à l'agriculture et notamment à la production de céréales. Dans la zone sahélienne, le lac Tchad reste une source importante de moyens de subsistance et d'eau douce, même si les conflits sont de plus en plus nombreux dans la zone du bassin et affectent les opportunités sociales et économiques. La superficie du lac a considérablement diminué depuis les années 1970, et même s'il se reconstitue en partie (Magrin, 2016), les ressources se font de plus en plus rares, ce qui a un impact sur les moyens d'existence. La ceinture soudanaise au sud, qui est plus fertile, abrite la majorité de la population tchadienne et presque toute la production de coton du pays. Avec 76 % de la population vivant dans les zones rurales, de nombreux ménages dépendent fortement des activités agricoles et pastorales, conditionnées par les fortes précipitations et la disponibilité des eaux souterraines dans les zones agroécologiques.

La population du Tchad croît rapidement, mettant sous pression les ressources du pays. Elle devrait passer de 16 millions en 2020 à 22 millions en 2030 et 34 millions en 2050 (Figure 1 : Tendances démographiques par groupe d'âge, 1980–2050). Même si le taux de fécondité a chuté de 7,4 naissances par femme en 2000 à

FIGURE 1 : Tendances démographiques par groupe d'âge, 1980–2050

Source : projections centrales 2020 du département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

FIGURE 2 : Population par âge et genre, 2019 (%)

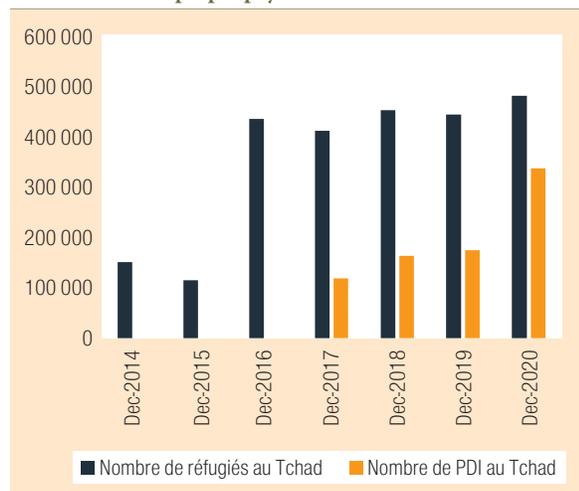
Source : indicateurs du développement dans le monde (WDI) 2020.

5,7 naissances en 2018, il reste nettement plus élevé que la moyenne de 4,8 naissances par femme pour l'Afrique subsaharienne (ASS). Par conséquent, la population du Tchad est la troisième plus jeune au monde avec un âge médian de 16,6 ans, et on estime que les deux tiers de la population ont moins de 25 ans (Figure 2 : Population par âge et genre, 2019 (%)). En outre, la faible capacité du secteur privé, conjuguée à la faible marge de manœuvre pour l'augmentation des budgets salariaux, rend difficile l'absorption de la vaste cohorte de jeunes chercheurs d'emploi généralement non qualifiés.

Les risques pour la sécurité émanant des pays voisins déstabilisent l'économie du pays de manière persistante. Une rébellion a causé la mort du président Idriss Déby Itno le 20 avril 2021, et entraîné une transition politique non anticipée. Un conseil militaire de transition (CMT) a été mis en place par les autorités militaires, sous la présidence du général Mahamat Idriss Déby. Le président du CMT tient également le rôle de président de la République du Tchad. Les membres de l'opposition politique, les chefs rebelles et la société civile ont exprimé des inquiétudes concernant cette transition, non conforme à l'ordre constitutionnel. Le CMT a défini une période de transition de 18 mois, renouvelable une fois, qui prévoit un dialogue national inclusif et un processus de révision de la constitution et d'organisation d'élections présidentielles. Selon l'Évaluation des risques et de la résilience du Tchad (ERR) de 2021, les risques liés à la

fragilité transfrontalière du Tchad comprennent : i) les retombées des conflits régionaux et des déplacements forcés ; ii) l'influence géopolitique ; et iii) les activités des groupes criminels transnationaux. L'insécurité persistante dans le nord-est du Nigéria et une nouvelle activité rebelle dans la région du Tibesti et le long de la frontière nord avec la Libye ont forcé les autorités à renforcer les mesures de sécurité, tout en maintenant les importantes contributions du pays à la Force multinationale mixte et à la Force conjointe transfrontalière du G5.

Par ailleurs, l'insécurité transfrontalière a exacerbé des facteurs de fragilité plus structurels, entraînant, depuis 2015, une hausse brutale du nombre de conflits qui a perturbé la progression du pays vers le double objectif de la Banque mondiale. D'après l'ERR 2021 du Tchad, ces facteurs structurels de conflit comprennent : i) une gouvernance hypercentralisée et non inclusive ; ii) des déséquilibres régionaux et une exclusion qui alimentent les griefs ; iii) la mainmise des élites, la mauvaise gouvernance et la faible capacité de participation locale dans le secteur pétrolier, qui alimentent les inégalités et l'exclusion ; iv) le dysfonctionnement du secteur de la sécurité et la faiblesse de l'état de droit, qui empêchent la mise en œuvre efficace de la justice et l'atténuation des conflits ; et v) des tensions entre communautés, exacerbées par la raréfaction croissante des ressources naturelles et le changement climatique. Les pouvoirs publics ont conçu différentes

FIGURE 3 : Réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays au Tchad


Source : Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations Unies.

stratégies pour traiter certains de ces conflits et facteurs de fragilité, y compris un plan d'action de trois ans dans le cadre de l'allocation du Groupe de la Banque mondiale pour la prévention et la résilience.

L'insécurité et la violence ont créé une situation humanitaire grave et entraîné de vastes afflux de réfugiés au Tchad. Le nombre des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays a triplé depuis 2014 (figure 3). En décembre 2020, environ 480 000 réfugiés étaient installés dans 19 camps dans les régions de l'Est, du Sud et du lac Tchad (HCR, 2020). À l'est, environ 324 000 réfugiés soudanais sont installés le long de la frontière (bon nombre depuis plus de dix ans), après avoir fui les violences au Darfour. Au sud, le Tchad accueille environ 99 000 réfugiés venus de la République centrafricaine (RCA), dont une majorité est en exil depuis plus de dix ans. Sur les bords du lac Tchad, quelques 20 000 réfugiés nigériens qui ont fui Boko Haram et la violence intracommunautaire sont maintenant installés près de la frontière ouest du Tchad avec le Nigéria, le Niger et le Cameroun. Les femmes représentent plus de 55,5 % des réfugiés et PDI, et 33,6 % d'entre elles sont en âge de procréer. De plus, la région du lac Tchad héberge plus de 208 000 DPI.

Le changement climatique est un multiplicateur des fragilités et des conflits internes du Tchad. Les variations climatiques affectent directement l'agriculture et l'élevage, qui représentent 30 % du produit intérieur brut (PIB) du pays et emploient 80 % de sa main-

d'œuvre. Les précipitations violentes, la sécheresse et les inondations ont un impact négatif sur les récoltes du Tchad, et menacent la sécurité alimentaire.⁸ Étant donné sa position dans la région du Sahel, le pays est particulièrement touché par le réchauffement climatique. Depuis 2015, les saisons des pluies sont de plus en plus courtes, créant ainsi de sérieux problèmes de sécurité alimentaire. De plus, les conflits historiques inter et intracommunautaires, notamment ceux opposant les pasteurs aux agriculteurs sont exacerbés par les changements dans les flux de transhumance et par la concurrence pour les ressources naturelles rares.

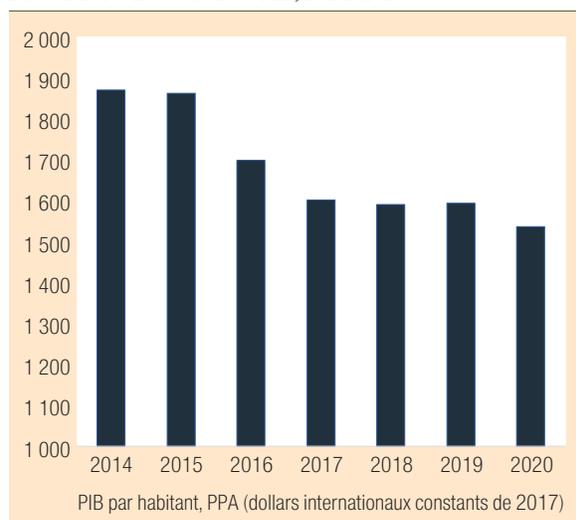
Le PIB par habitant a augmenté de plus de 100 % entre 2000 et 2015, avant de baisser de manière significative entre 2015 et 2020. Le PIB par habitant (en dollars EU constants de 2017) a augmenté, passant de 483 dollars EU (939 dollars EU en PPA⁹) en 2000 à 961 dollars EU (1 866 dollars EU) en 2014, avant de tomber à 813 dollars EU (1 579 dollars EU) en 2019 (figure 4). Cette période a été marquée par un premier choc positif important — le démarrage de la production de pétrole — et le début du « super cycle » du pétrole. Cela a permis au Tchad de dynamiser son PIB par habitant (en PPA), qui est passé de 1 007 dollars EU en 2002 à 1 618 dollars EU en 2005. Il a ainsi rapidement dépassé les autres pays à faible revenu et réduit son large écart de revenu avec le reste de l'ASS. En 2019, le PIB par habitant (en PPA) a chuté à 1 579 dollars EU en raison des chocs liés aux prix du pétrole et à la reprise de l'insécurité. Sa dépendance persistante au pétrole fait que l'économie du Tchad est moins diversifiée, moins concurrentielle, et plus vulnérable aux chocs exogènes.

Les évolutions macroéconomiques suivent la dynamique des prix du pétrole. Le choc pétrolier de 2014–2015 a provoqué une récession entre 2016 et 2017. L'économie a commencé à repartir en 2018 et a continué dans cette voie en 2019 grâce à une augmentation de la production de pétrole et à une franche reprise du secteur non pétrolier. La pandémie de COVID-19 et la chute des prix du pétrole qu'elle a causée ont entraîné une

⁸ Les données de cette section proviennent du portail de connaissances sur le changement climatique (base de données) du Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC (visité le 9 juin 2020) <https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/chad>.

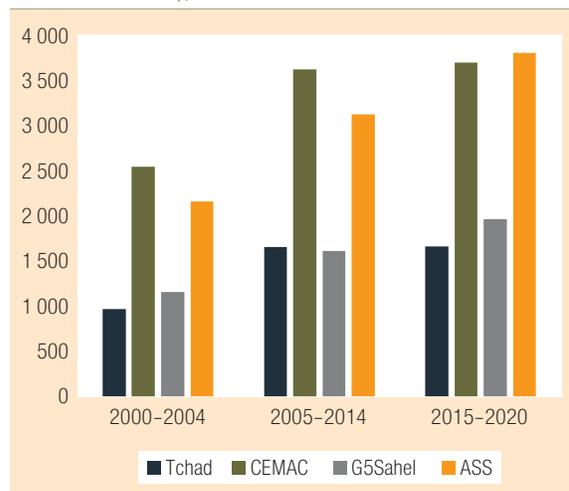
⁹ Parité de pouvoir d'achat.

FIGURE 4 : Évolution du PIB, 2014–2020



Source: WDI.

FIGURE 5 : PIB par habitant, PPA (dollars constants de 2017), 2000–2020



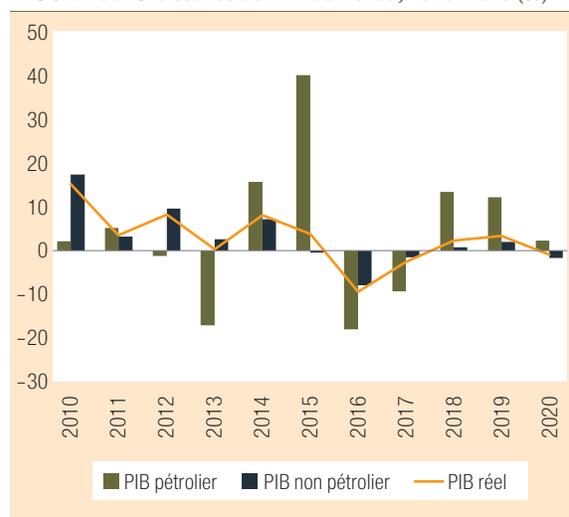
Source: WDI.

contraction de l'économie de 0,9 % en 2020 (figure 6). La récession a été moins marquée au Tchad que dans les autres pays exportateurs de pétrole du golfe de Guinée, grâce aux précédents investissements dans le secteur du pétrole qui ont permis la mise en service de nouveaux champs, à l'impact sanitaire relativement faible de la pandémie, et à la part importante du secteur primaire (moins touché par l'épidémie) dans l'économie tchadienne.

Les mesures de confinement ont aggravé la récession économique. Avec ses mesures de confinement mondiales, la pandémie de COVID-19 a entraîné des chocs tant régionaux que mondiaux sur l'offre et la demande, qui ont eu un effet négatif sur l'économie tchadienne. Après avoir allégé les mesures de confinement entre août et octobre 2020, les autorités en ont réintroduit certaines au cours des deux derniers mois de 2020 et en janvier 2021. L'économie est restée en récession pendant la première moitié de 2021, à cause de la poursuite des mesures de confinement, des contraintes de liquidité des finances publiques (dus aux recettes pétrolières plus faibles et à une baisse des dons) et des perturbations économiques provoquées par la reprise des conflits armés (qui ont entraîné la mort du président Idriss Déby Itno le 20 avril 2021).

Le Tchad continue d'afficher de graves déficits de développement humain. Il est classé 187^e sur 189 pays dans le Rapport 2020 sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement, avec un score de 0,401 ; seuls la République centrafricaine

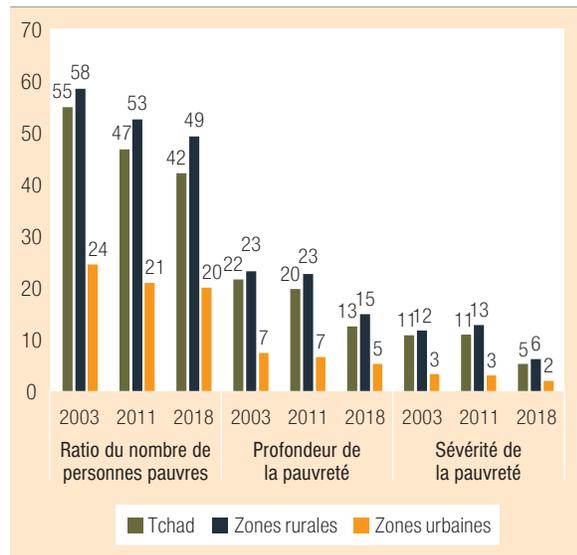
FIGURE 6 : Croissance du PIB du Tchad, 2010–2020 (%)



Source : Autorités tchadiennes et estimations du personnel de la Banque mondiale.

et le Niger font moins bien. L'espérance de vie au Tchad est estimée à 54 ans, moins que dans les pays comparables et que la moyenne de l'ASS (61 ans en 2017). Le nombre moyen d'années d'études de la population des 25 ans et plus n'est que de 2,4 ans — uniquement plus bas au Burkina Faso — tandis que les années de scolarisation prévues, qui reflètent les taux de scolarisation actuels, sont plus faibles au Tchad que dans tous les pays de référence. La pauvreté, les déplacements, et les fréquents épisodes d'insécurité rendent difficile l'investissement des familles dans leur capital humain.

FIGURE 7 : Évolution des mesures de la pauvreté nationale, 2003–2018 (%)



Source : ECOSIT 3, ECOSIT 4 et Banque mondiale, 2020d.

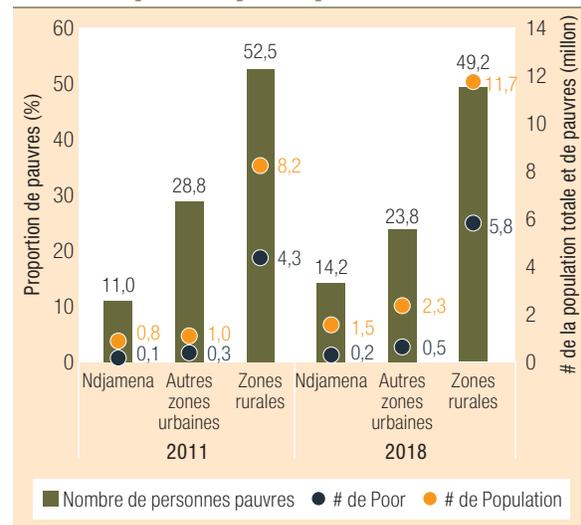
Le pays a néanmoins fait quelques progrès en matière d'éducation ces dernières années. Le taux net de scolarisation au primaire a augmenté, grâce aux programmes de l'État visant à renforcer le système éducatif et les capacités nationales. Par exemple, le plan d'action national « Éducation pour tous » a été conçu pour, entre autres objectifs, améliorer la qualité des ressources humaines dans le système éducatif et intégrer le réseau d'écoles des camps de réfugiés dans le système scolaire national. Les autorités ont également amélioré l'accès à l'apprentissage en offrant des contrats aux enseignants communautaires, qui représentent environ 54 % du corps enseignant au Tchad. Ces efforts ont contribué à améliorer le taux net de scolarisation au primaire, qui est passé de 44 % en 2011 à 73,2 % en 2016, dépassant ainsi les résultats de certains pays voisins tels que le Mali (61,3 %) ou le Niger (65,1 %).¹⁰

2.2. Tendances de la pauvreté

2.2.1. La pauvreté a diminué au cours des dix dernières années, mais devrait avoir augmenté en 2020

Même si le Tchad a enregistré une diminution progressive de la pauvreté monétaire depuis 2003,

FIGURE 8 : Incidence de la pauvreté et nombre de personnes pauvres par localisation, 2011–2018.



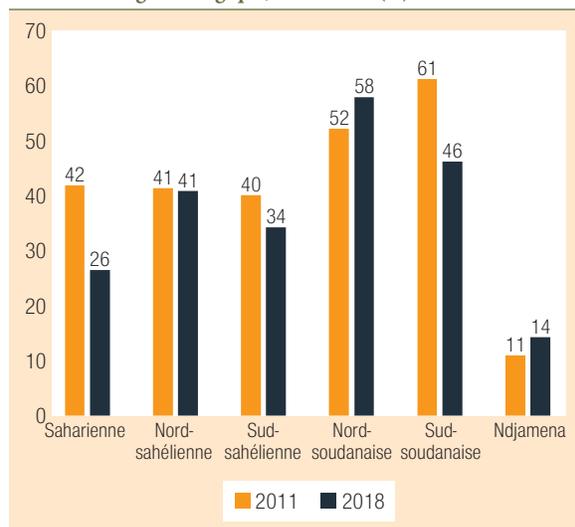
Source : ECOSIT 3, ECOSIT 4, and World Bank 2020d.

cette progression s'est ralentie au cours des dernières années. Les données de l'enquête sur la consommation et le secteur informel (ECOSIT 4) montrent que la part de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté est passée de 54,8 % en 2003 à 42 % en 2018 (figure 7). Non seulement la part de la population en situation de pauvreté a baissé, mais la profondeur et la sévérité de la pauvreté en ont fait autant ; ceux qui sont restés en situation de pauvreté se sont rapprochés du seuil, et les inégalités entre les pauvres se sont atténuées. La réduction de la pauvreté a été plus forte dans les zones rurales que dans les zones urbaines, mais dans les unes et les autres, le niveau de pauvreté a chuté plus rapidement entre 2003 et 2011 qu'après.

Le déclin de la pauvreté entre 2011 et 2018 découlait des améliorations des dotations en actifs et des rendements chez les ménages pauvres. Un meilleur accès aux opportunités d'emploi a entraîné une hausse du travail indépendant non agricole et une augmentation du nombre des téléphones portables. Combinées à une augmentation de l'utilisation productive des téléphones portables, ces évolutions ont accru le revenu et la consommation des ménages,

¹⁰ En conséquence, le pays a légèrement amélioré son score ICH, qui est passé de 0,29 en 2010 à 0,30 en 2020.S.

FIGURE 9 : Évolution des taux de pauvreté par zone agroécologique, 2011–2018 (%)



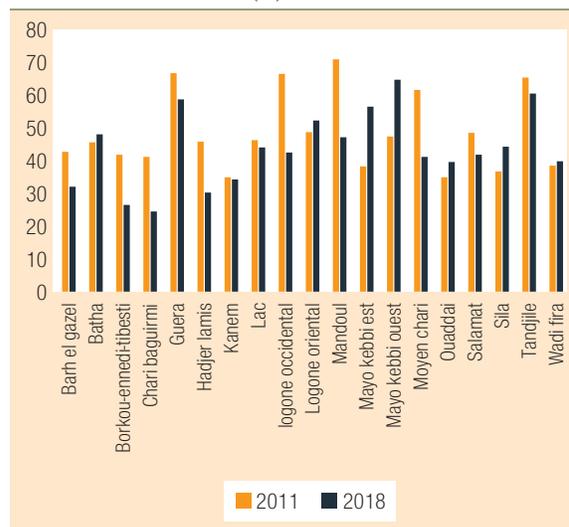
Source : ECOSIT 3 et ECOSIT 4.

contribuant ainsi à réduire la pauvreté. Dans une moindre mesure, les ménages aisés et de la classe moyenne ont également tiré avantage de la possession d'un véhicule à moteur.

La pauvreté a décliné plus lentement que la croissance démographique, entraînant une augmentation du nombre absolu des Tchadiens pauvres. Entre 2011 et 2018, la population a augmenté de plus de 25 %, alors que la pauvreté ne baissait que de 10 %, faisant ainsi grimper le nombre absolu des pauvres de 4,7 millions à 6,5 millions. Cette hausse a été plus rapide dans les zones urbaines, en particulier à Ndjamena où la population a presque doublé, et où l'incidence de la pauvreté a légèrement augmenté. En valeur absolue, le nombre des pauvres a nettement augmenté dans les zones rurales. En 2018, plus de 88 % des pauvres (5,8 millions) vivaient dans les zones rurales, 0,7 million dans les zones urbaines, et 2,4 millions n'arrivaient pas à satisfaire leurs besoins nutritionnels de base.

La pauvreté multidimensionnelle¹¹ a diminué, de même que la pauvreté monétaire, mais reste prévalente. Malgré une réduction de 16 % depuis 2003, elle reste élevée, entretenue par l'accès limité à l'éducation, à l'électricité et à des logements améliorés. Toutes les régions ont enregistré une baisse de la pauvreté multidimensionnelle entre 2013 et 2018, bien qu'à des taux différents. La plus forte baisse a été enregistrée à

FIGURE 10 : Évolution des taux de pauvreté par région, 2011–2018 (%)



Source : ECOSIT 3 et ECOSIT 4.

Ndjamena, où le taux de pauvreté multidimensionnelle a perdu 23 points de pourcentage entre 2003 et 2018, contre trois points de pourcentage dans les régions de Guéra et de Salamat sur la même période.

La baisse de la pauvreté multidimensionnelle est le reflet des importants progrès réalisés dans l'amélioration des conditions de logement, la possession de biens, la nutrition, l'éducation et l'accès aux services de base chez les ménages les plus pauvres du pays. L'augmentation de la possession d'un téléphone portable au cours des 15 dernières années, ainsi que les améliorations dans la qualité matérielle des logements, a élevé le niveau de vie. Même si la population pauvre continue d'afficher de faibles indicateurs de scolarisation et de nutrition, les politiques de nutrition et d'éducation en faveur des pauvres mises en place au fil des ans ont permis d'obtenir certaines améliorations de ces indicateurs. De plus, des améliorations dans l'accès aux services, comme l'accès à l'électricité à Ndjamena, ont

¹¹ L'indice de pauvreté multidimensionnelle mesure les privations dans six domaines : l'éducation, la santé, les enfants et les jeunes, l'accès aux services de base, les conditions de logement, et les biens mobiliers. Une personne est en situation de pauvreté multidimensionnelle si elle souffre de manques dans au moins deux des six dimensions. L'indice a été mesuré à 70 % en 2003, 66 % en 2011 et 59 % en 2018.

aidé à diminuer la pauvreté urbaine. L'accès à une eau améliorée est passé de 35 % en 2011 à 55 % en 2018, permettant ainsi aux femmes de consacrer moins de temps aux tâches domestiques et d'augmenter leur participation à des activités économiques non agricoles.

La pandémie de COVID-19 menace d'annuler les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté ces dix dernières années. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement et des activités commerciales causées par la pandémie ont eu un impact sur les niveaux d'emploi et de revenu, que les politiques budgétaires publiques et les systèmes de protection sociale n'ont pas réussi à compenser entièrement. On estime que l'impact de la crise de la COVID-19 sur l'emploi, les envois de fonds et l'inflation a fait augmenter le taux de pauvreté national de 5,5 points de pourcentage en 2020, soit l'équivalent de 849 574 personnes supplémentaires tombant sous le seuil de pauvreté.

2.2.2. La disparité géographique de la pauvreté est notable

La répartition spatiale de la pauvreté montre une nette différence entre les régions. Les taux de pauvreté monétaires varient largement d'une région à l'autre, et sont particulièrement élevés dans les zones rurales et celles touchées par des conflits. Environ 88 % des ménages pauvres vivent dans des zones rurales, et la grande majorité d'entre eux (89 %) travaillent dans l'agriculture. Les ménages agricoles sont particulièrement vulnérables, car plus susceptibles que les ménages urbains d'être engagés dans des activités agricoles à faible rendement et d'être exposés aux chocs dus aux prix et au climat. La chute des prix mondiaux du coton a augmenté les taux de pauvreté dans les régions de culture du coton, notamment le Logone oriental et le Sila. Le Mayo Kebbi, la Tandjile et le Guéra, où plus de 90 % de la population travaille dans l'agriculture, avaient des taux de pauvreté supérieurs à 60 % en 2018. Les zones particulièrement touchées par le changement climatique et qui ont connu des saisons sèches prolongées et de faibles précipitations (notamment le Kanem, le Barh El Ghazal et le Wadi Fira) ont vu leurs rendements agricoles chuter de près de 20 % et continuent de souffrir d'une forte prévalence de la pauvreté. Les zones partageant une frontière avec

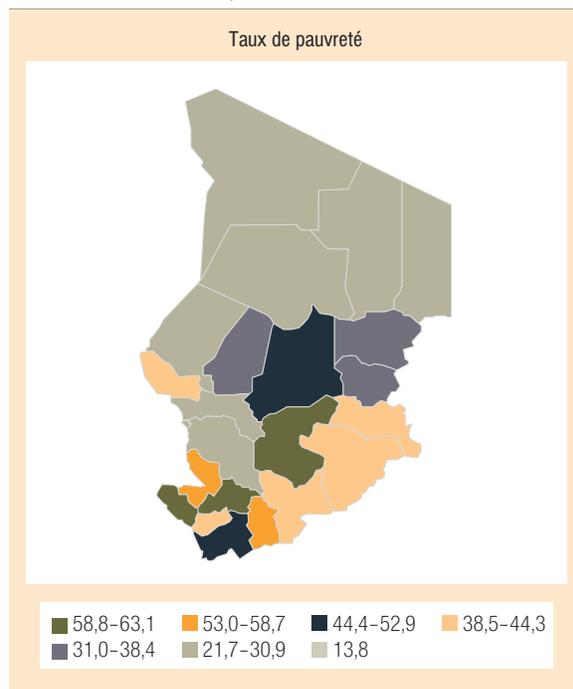
la République centrafricaine, le Soudan et le Nigéria ont également des taux élevés de pauvreté, et abritent des milliers de réfugiés fuyant la violence et les conflits. Les taux les plus élevés de pauvreté multidimensionnelle sont enregistrés dans la partie Sahel du pays, où sept personnes sur dix des régions du Batha, du Sila et du Lac sont en situation de pauvreté multidimensionnelle. Même si ces régions ne sont pas celles où le ratio du nombre de pauvres est le plus élevé, leurs taux de pauvreté sont néanmoins supérieurs à la moyenne.

La variation régionale de la pauvreté est amplifiée par les disparités géographiques d'accès aux marchés et de connectivité. La pauvreté est concentrée dans les zones rurales et isolées, où l'accès aux services publics et la connectivité avec le reste du pays sont assez limités. Une analyse de l'accès aux marchés montre qu'une grande partie de la population vit à plus d'une heure de route du marché le plus proche. Cette distance géographique est aggravée par le manque de véhicules privés et les possibilités limitées de transport public. Il existe un important chevauchement entre les régions où l'accès aux marchés est médiocre et celles où les taux de pauvreté multidimensionnelle sont élevés. De plus, la prestation des services publics est entravée par de graves contraintes d'infrastructure : bon nombre de routes sont mal entretenues, tandis que d'autres sont sujettes à de l'insécurité. Pour renforcer la capacité des pouvoirs publics locaux à fournir des biens et services dans les zones rurales, ce qui contribuerait sérieusement à réduire la pauvreté, il faudrait d'autres améliorations dans les infrastructures, les transports, la connectivité et la sécurité.

La grande disparité spatiale de la pauvreté est un facteur clé de la migration interne, agissant à la fois comme motivation et frein à la mobilité. En 2018, 42 % de la population en âge de travailler avaient migré à un moment ou l'autre de leur vie. Le niveau de bien-être influence les décisions de migration, les personnes en âge de travailler étant plus nombreuses à se déplacer à l'intérieur du pays quand elles ne sont pas pauvres que quand elles le sont. Les taux de pauvreté moins élevés chez les migrants peuvent souligner les avantages de la migration, mais sont également influencés par un biais de sélection : la pauvreté elle-même peut empêcher certains individus de migrer.

Le phénomène migratoire observé au Tchad n'accélère pas l'urbanisation. Le taux d'urbanisation

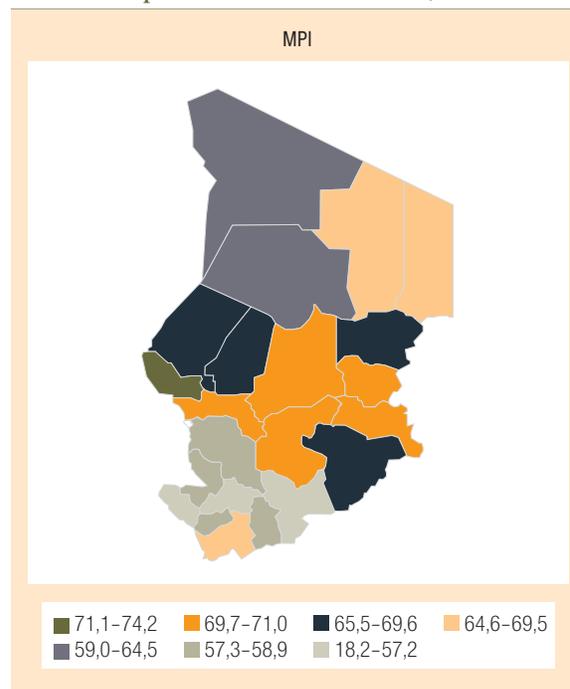
FIGURE 11 : Répartition géographique du taux de pauvreté monétaire, 2018



Source : ECOSIT 4 et Banque mondiale 2020d.

du pays est très faible comparé à la moyenne de l'ASS, et reste largement inchangé depuis 25 ans. En effet, les migrants pauvres migrent de manière disproportionnée d'une communauté rurale à l'autre : 74 % des migrants pauvres se trouvaient auparavant dans des zones rurales, et 87 % d'entre eux se sont retrouvés dans une autre. Seuls 4 % des migrants pauvres provenant de communautés rurales se sont déplacés vers Ndjama, et 9 % vers d'autres zones urbaines. Les migrants non pauvres font, par contre, preuve d'une plus grande mobilité : ceux des communautés rurales migrent toujours de manière disproportionnée vers d'autres zones rurales, mais avec un taux inférieur à celui de leurs homologues pauvres. Une plus grande proportion de migrants non pauvres se déplace vers Ndjama : 16 % de ceux provenant de zones rurales et 27 % de ceux issus d'autres zones urbaines. Les variations dans les schémas migratoires des ménages pauvres et non pauvres sont probablement influencées par les obstacles à la migration spécifiquement rencontrés par les pauvres. Même si les personnes pauvres sont moins à même de migrer en raison de contraintes financières, elles ont potentiellement plus à gagner de la migration,

FIGURE 12 : Répartition géographique de l'indice de pauvreté multidimensionnelle, 2018



Source : ECOSIT 4 et Banque mondiale 2020d.

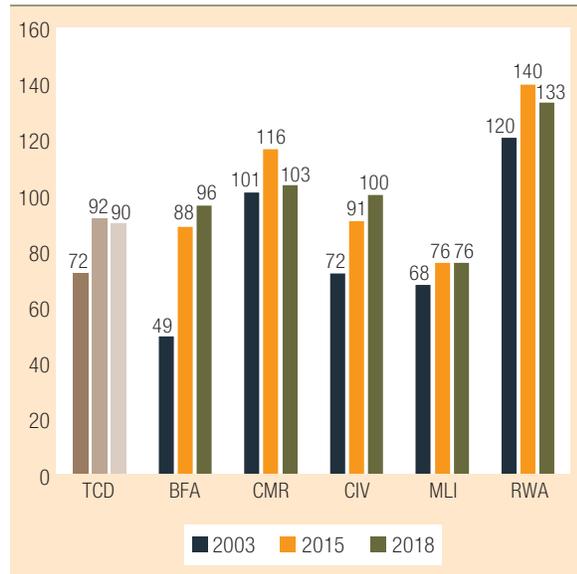
en particulier si elles se déplacent des zones rurales vers les zones urbaines. Au Tchad, les personnes pauvres migrent pour suivre leurs parents (24 %), rejoindre leur famille (21 %), se marier (33 %), chercher de meilleures opportunités (7 %) ou avoir un accès à de la terre (2 %). L'exode rural est probablement entravé par la médiocrité des réseaux de transport, l'accès limité aux véhicules à moteur ou aux services de transport public, et par les coûts de transport élevés dus au vieillissement du parc automobile et aux dommages causés par la détérioration du réseau routier.

2.3. Pauvreté non monétaire

2.3.1. Accès à l'éducation

Le Tchad a fait des progrès dans l'extension de l'accès à l'enseignement primaire, mais il subsiste néanmoins des écarts entre les genres. Le taux net de scolarisation au primaire est passé de 62 % en 2011 à 73 % en 2016, avec une augmentation légèrement plus importante chez les filles (de 47 % à 64 %) que chez les garçons (de 68 % à 82 %). Malgré les progrès réalisés

FIGURE 13 : Taux brut de scolarisation au primaire, 2011-2018 (%)

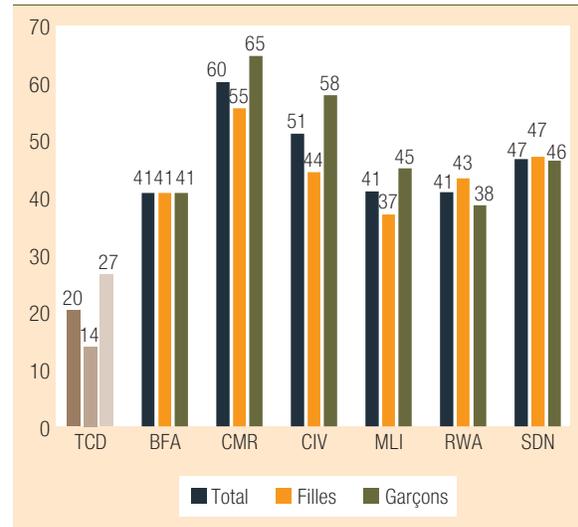


Source : WDI 2020.

dans l'extension de l'accès des filles à l'éducation, les taux de scolarisation au primaire sont encore loin d'être équitables, le pays affichant le plus large écart entre les genres de tous les pays de comparaison. La performance du pays en matière d'indice de parité entre les genres pour la scolarisation au primaire (0,77) et au secondaire (0,46) est la plus faible parmi les pays de comparaison.

Les taux d'achèvement de l'enseignement primaire restent bas au Tchad, en raison de l'inefficacité interne, encore exacerbée par la COVID-19. Les taux de poursuite des études primaires jusqu'en dernière année sont les plus faibles parmi les pays de comparaison, avec moins d'un tiers des élèves entrés en première atteignant la dernière année. Le taux de redoublement est de 17 % chez les filles et les garçons, tandis que le taux d'abandon est de 33 % chez les filles et de 29 % chez les garçons¹². De plus, le nombre d'enfants ayant abandonné l'école au primaire est presque deux fois plus élevé qu'au secondaire (725 795 pour le primaire, contre 383 093 pour le secondaire). Il faut y ajouter les 48 % d'enfants en âge d'école primaire (47 % pour les garçons et 51 % pour les filles) qui n'ont jamais fréquenté l'école, ce qui donne un taux d'enfants non scolarisés de 52 %. Le pays a fait certains progrès dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement depuis 2015, le taux d'achèvement des études primaires pas-

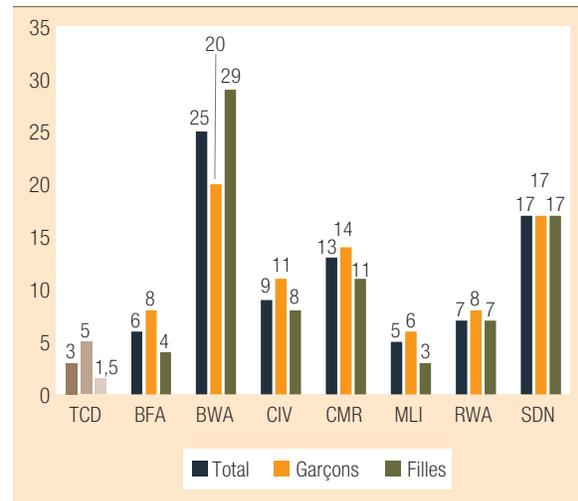
FIGURE 14 : Taux net de scolarisation au secondaire, 2018 (%)



Source : WDI 2020.

Remarque : Les chiffres les plus récents datent de 2016 pour le Cameroun et de 2017 pour le Soudan.

FIGURE 15 : Taux brut de scolarisation au tertiaire, 2017 (%)



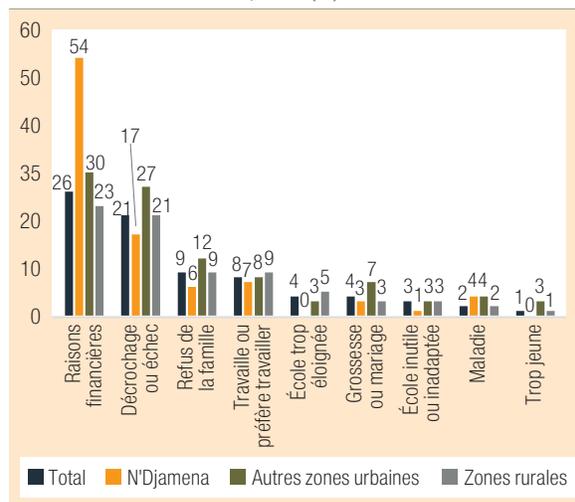
Source : WDI 2020.

Remarque : Pour le Tchad comme pour le Soudan, les chiffres les plus récents datent de 2015.

sant de 29,7 % en 2015 à 33,7 % en 2018. Ce taux reste toutefois relativement faible au Tchad par rapport à certains pays de comparaison tels que le Burkina Faso,

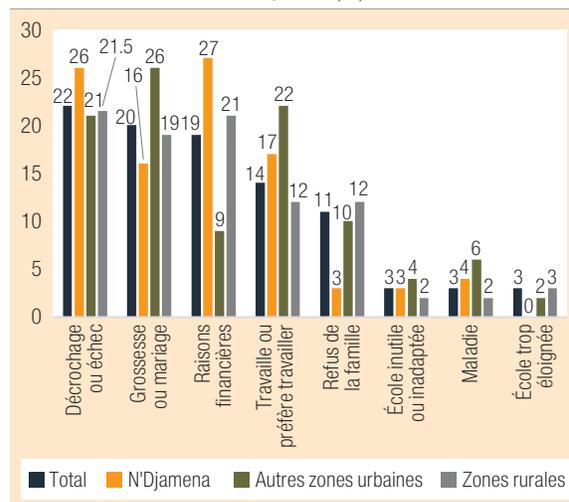
¹² L'enquête ECOSIT 4 indique que les principales raisons en sont les coûts d'opportunité et le défaut d'apprentissage, tant chez les garçons que chez les filles (qui sont également affectées par les normes sociales).

FIGURE 16 : Motifs de non-fréquentation de l'école, enfants de 6 à 17 ans, 2018 (%)



Source : ECOSIT 4, 2018.

FIGURE 17 : Motifs de non-fréquentation de l'école, filles de 14 à 19 ans, 2018 (%)



Source : ECOSIT 4, 2018.

où il est presque deux fois plus élevé. La fermeture des écoles pendant l'épidémie de COVID-19 a augmenté le risque de décrochage scolaire qui, à son tour, réduit l'accumulation de capital humain et accroît le risque de mariage d'enfants.

Les taux de scolarisation au secondaire et au tertiaire ont augmenté ces dernières années, mais restent faibles, surtout chez les filles. Le Tchad a progressé dans l'amélioration de l'accès à l'enseignement secondaire, le taux brut de scolarisation au secondaire passant de 14,8 % en 2003 à près de 20,2 % en 2018, et faisant plus que doubler chez les filles (de 7 % à 14 %) et augmentant chez les garçons (de 22 % à 26 %). Le taux de scolarisation au secondaire reste toutefois nettement inférieur à ceux des pays de comparaison, tandis que le taux brut de scolarisation au tertiaire reste très bas (3 %) et majoritairement masculin (5 %, contre 1,5 % chez les filles).

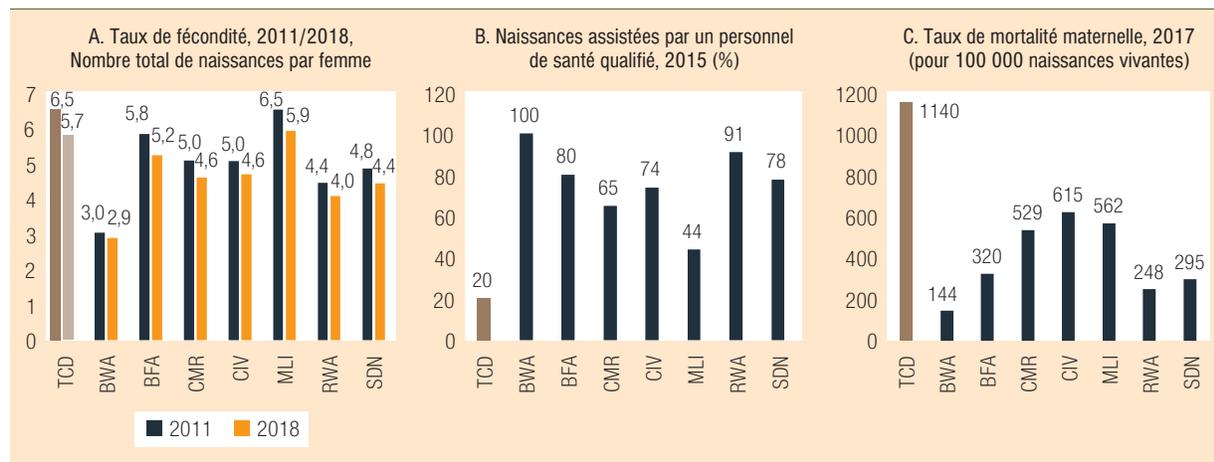
Chez les enfants en âge d'école primaire et secondaire, le manque de moyens pour payer l'éducation est le motif le plus cité pour expliquer la non-fréquentation, suivi par l'abandon des études en raison de mauvaises notes. Parmi les enfants de 6 à 17 ans, 26 % citent le coût des études ou le manque d'argent pour payer l'éducation comme motif de non-fréquentation. Même si le manque de moyens pour payer l'éducation est le motif le plus cité dans toutes les régions, il l'est particulièrement à Ndjamen, où plus de la moitié des enfants en âge d'école primaire

et secondaire le mentionnent pour expliquer la non-fréquentation. Les frais d'inscription, les contributions, le coût des fournitures scolaires, des uniformes, de la nourriture et du transport sont quelques-uns des coûts directs de l'éducation supportés par les élèves et leurs familles. Le décrochage dû à l'échec est le deuxième motif de non-fréquentation le plus cité, au niveau tant national (21 %) que régional, même s'il l'est légèrement plus dans les zones urbaines autres que Ndjamen (27 %).

Les niveaux d'apprentissage des élèves tchadiens ayant atteint la fin de l'école primaire sont bas, tant dans l'absolu que de manière relative. Selon la mesure de la pauvreté de l'apprentissage¹³, près de 94 % des enfants tchadiens ne maîtrisent pas la lecture. Ce taux est plus élevé qu'en ASS (de 11 points de pourcentage) et que dans les pays à faible revenu (de 8 points de pourcentage). En fin de primaire, les élèves tchadiens obtiennent des résultats médiocres par rapport à la moyenne de tous leurs pairs aux évaluations internationales de leurs compétences en lecture (22 % des élèves tchadiens ont un niveau satisfaisant, contre 48 % pour la moyenne) et en mathématiques (12 %

¹³ Par pauvreté de l'apprentissage, on entend qu'à dix ans, l'enfant est incapable de lire et de comprendre un court texte adapté à son âge. Cet indicateur recouvre à la fois la part des enfants qui n'atteignent pas un niveau minimal de maîtrise de la lecture et de ceux qui ne fréquentent pas l'école.

FIGURE 18 : Santé maternelle et taux de fécondité



Source : Rapport sur le développement humain, 2019 et WDI, 2020.

contre 38 %).¹⁴ La différence entre les sexes n'est pas significative. La situation globale n'a pas évolué de manière importante entre 2014 et 2019. Les acquis de l'apprentissage sont notablement plus importants dans les écoles urbaines que rurales et chez les enfants de la catégorie socioéconomique la plus élevée.

Les écarts entre les sexes en matière d'accès à l'éducation sont sous-tendus par des normes sociales qui semblent favoriser les investissements dans l'éducation des garçons et privilégier le rôle reproductif des jeunes femmes par rapport à leur rôle générateur de revenus à l'approche de l'adolescence.

La proportion des enfants en âge d'écouter primaire et secondaire citant le refus de la famille comme principal motif de non-fréquentation est plus de deux fois plus élevée chez les filles (11,9 %) que chez les garçons (5,6 %), avec d'importantes variations entre les régions. Il constitue un défi plus important dans les zones urbaines autres que Ndjama (où plus de 17 % des filles de 6 à 17 ans le citent comme motif de non-fréquentation, contre seulement 3 % des garçons) et dans les zones rurales (où 11 % de filles en font état contre 6 % des garçons). Bien que la proportion des filles citant ce motif pour expliquer leur non-fréquentation de l'école soit relativement plus faible à Ndjama (10 %, contre 1 % de garçons), il n'en constitue pas moins un défi.

2.3.2. Accès aux soins de santé

Malgré des améliorations dans les principaux résultats de santé au cours des dernières années, les tendances

indiquent des progrès assez lents vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Le taux de mortalité maternelle a reculé de 1 450 pour 100 000 naissances vivantes en 1990 à 1 140 en 2017, ce qui est encore loin des 70 d'ici à 2030 de l'ODD. Par ailleurs, le taux de mortalité des moins de cinq ans a baissé de 213 pour 1 000 naissances vivantes en 1990 à 131 en 2015 et à 71 en 2018, contre 25 d'ici à 2030 pour l'ODD. En 2018, le taux de mortalité des moins de cinq ans du Tchad se classait au troisième rang mondial et reste élevé par rapport aux moyennes des pays à faible revenu, de l'ASS et de la CEMAC. Les résultats de santé du pays s'expliquent en grande partie par la combinaison d'un secteur de la santé peu performant et de défis de développement plus larges tels que les tendances démographiques et les déterminants sociaux de la santé.

Les taux élevés de mortalité maternelle et de fécondité indiquent qu'il est nécessaire d'améliorer l'accès aux services de santé et la qualité des soins, en particulier en matière de santé reproductive. Avec 5,7 naissances par femme en 2018, en légère baisse par rapport aux 6,5 naissances par femme en 2011, le Tchad a l'un des taux de fécondité les plus élevés des pays de comparaison, uniquement précédé par le Mali (5,9 naissances par femme) et supérieur à la moyenne de l'ASS (4,8 naissances par femme) (Figure 18.

¹⁴ Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) enquête internationale sur les acquis de l'apprentissage. PASEC 2019, <http://www.pasec.confemen.org/>.

Santé maternelle et taux de fécondité.A).¹⁵ Le taux de fécondité élevé exerce une pression supplémentaire sur le système de santé du pays. Des taux de fécondité élevés sont étroitement liés à des taux de mortalité maternelle et infantile élevés. Ils s'expliquent principalement par la faible couverture des services de santé reproductive et maternelle, qui pourraient contribuer à espacer davantage les naissances et aider à identifier les grossesses à haut risque. Malgré les progrès des dix dernières années, le taux des naissances assistées par un personnel de santé qualifié est nettement moins élevé au Tchad que dans les pays de référence (Figure 18. Santé maternelle et taux de fécondité.B). Les données de l'Enquête démographique et de santé révèlent que les soins postnatals aux mères et aux nourrissons sont particulièrement faibles au Tchad, 78 % des mères et la plupart des nouveau-nés (94 %) ne recevant aucun soin postnatal dans les 41 jours suivant la naissance (EDS, 2015). Ces déficits critiques de fourniture des services entraînent des taux de mortalité maternelle nettement plus élevés que dans les pays de comparaison (Figure 18. Santé maternelle et taux de fécondité.C).

Malgré de légères améliorations, les indicateurs de santé infantile du Tchad sont pires que ceux de ses pairs. Le taux de retard de croissance des enfants est passé de 39 % à 40 % entre 2010 et 2015. En outre, le Tchad présente toujours le taux d'émaciation le plus élevé de tous les pays de comparaison, et seul le Soudan a de moins bons résultats pour les indicateurs d'insuffisance pondérale et de retard de croissance. Les taux de vaccination sont également généralement bas au Tchad et varient considérablement d'une région à l'autre et en fonction du niveau d'éducation de la mère. Les données de l'EDS (2015) révèlent que seul un quart des enfants de 12 à 23 mois ont reçu tous les vaccins prescrits, tandis que 19 % n'ont encore reçu aucun vaccin. Ces déficits vaccinaux entraînent le taux de mortalité des moins de cinq ans le plus élevé parmi les pays de comparaison, estimé à 119 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2018.

Les mauvais résultats de santé du pays peuvent être imputés à la faible couverture des services de santé essentiels. Celle-ci est à son tour due au manque de préparation des établissements de santé à la fourniture de soins de qualité, ainsi qu'au médiocre appui apporté par les plateformes communautaires aux activités de promotion de la santé et de prévention. Le

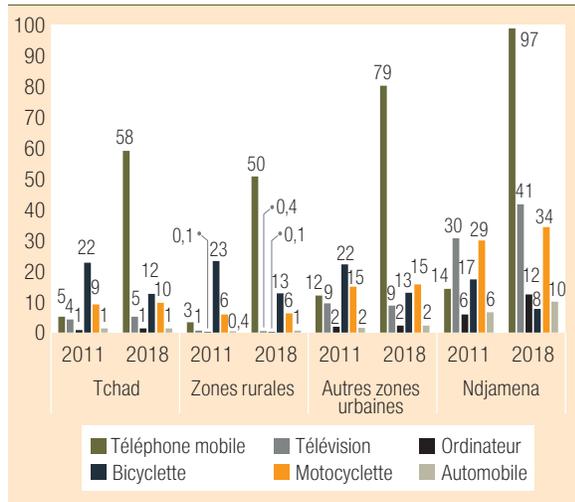
manque de moyens pour payer les prestations de santé empêche les Tchadiens de se faire soigner. Les données ECOSIT 4 montrent que plus de 61 % des Tchadiens (57 % dans les zones urbaines et 63 % dans les zones rurales) qui ont été récemment malades ont choisi de ne pas consulter des professionnels de la santé. La raison la plus courante de cette abstention, en dehors de l'automédication, est le coût associé aux services de santé, 76 % des répondants citant soit le manque de moyens pour payer les soins, soit le coût trop élevé des prestations de santé. L'éloignement des hôpitaux et centres de santé peut également constituer une difficulté pour accéder aux soins, surtout dans les zones rurales. En zones rurales, 10 % des habitants ayant été récemment malades n'ont pas consulté en raison de l'éloignement des centres de santé, tandis que seuls 1,4 % des résidents de Ndjamena et 3 % de ceux des zones urbaines ont cité ce motif.

La crise de la COVID-19 a gravement affecté le bien-être de la population et causé d'importantes perturbations dans la prestation des services de santé. Par exemple, les campagnes de vaccination de routine ont été reportées et des ressources importantes ont été engagées pour préparer le système de santé à prévenir la propagation du virus. Les données de l'enquête téléphonique montrent que parmi les personnes considérant leur situation de bien-être comme « difficile » (le plus bas sur l'échelle), 65 % ont indiqué que celui-ci avait été affecté par la COVID-19.

La possession accrue de téléphones mobiles a contribué à réduire la pauvreté. Bien que les ménages tchadiens aient acquis peu d'actifs supplémentaires entre 2011 et 2018, la possession de téléphones mobiles a considérablement augmenté, en particulier dans les groupes à faible revenu et les ménages urbains (figure 19). L'augmentation de la possession de téléphones mobiles par les ménages ruraux et pauvres partait d'une base très faible et a donc produit des gains de consommation importants, en ce qui concerne tant la dotation elle-même que les bénéfices économiques générés par l'utilisation productive des téléphones mobiles. En même temps, la possession d'actifs de communication et de transport plus sophistiqués (par ex. ordinateurs,

¹⁵ Le taux de fécondité du Niger est de 6,9, mais celui-ci ne fait pas partie des pays de comparaison du Tchad dans cette analyse.

FIGURE 19 : Détention d'actifs, 2011-2018 (%)

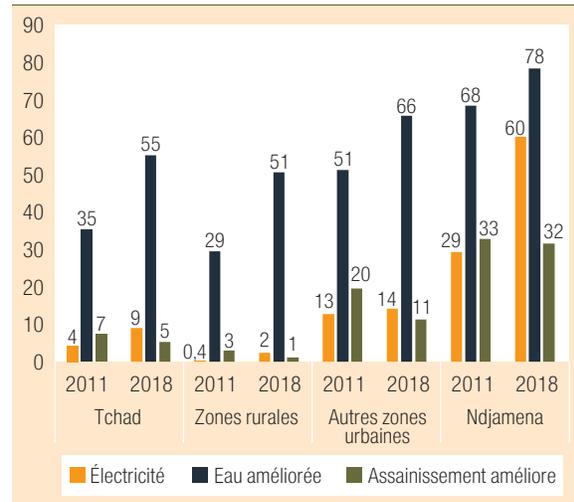


Source : ECOSIT 3 et ECOSIT 4.

télévisions, motocyclettes et automobiles) a augmenté plus rapidement dans les ménages urbains et plus aisés et a eu peu d'impact sur la pauvreté.

Une augmentation de l'accès à l'électricité et à une eau potable améliorée a entraîné un accroissement de la consommation des ménages, mais les progrès dans l'amélioration de l'accès restent lents. L'accès au réseau électrique et l'utilisation d'une eau potable saine¹⁶ ont augmenté dans les ménages tant ruraux qu'urbains, mais l'augmentation de l'accès à l'électricité a été significativement plus élevée à Ndjamena que dans le reste du pays, tandis que l'utilisation d'une eau potable améliorée a été plus élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines (figure 20). Ces améliorations ont contribué à réduire la pauvreté, même si la plupart des effets positifs sur la consommation des ménages pauvres et vulnérables ont eu lieu dans la capitale, tandis que l'impact sur leur consommation restait marginal dans les zones rurales. L'accès aux services de base demeure très faible : environ 90 % des ménages tchadiens et la quasi-totalité de la population rurale n'ont pas accès au réseau d'électricité ; plus de 40 % de l'ensemble des ménages et 46 % des ménages ruraux n'ont accès qu'à des sources d'eau potable non sûres ; l'accès à l'assainissement de base reste hautement problématique, surtout dans les zones rurales, et plus de 90 % de l'ensemble des ménages et plus de 99 % des ruraux continuent à utiliser des sources d'énergie inefficaces pour la cuisine.

FIGURE 20 : Accès aux services de base, 2011-2018 (%)



Source : ECOSIT 3 et ECOSIT 4.

2.3.3. Accès aux infrastructures et services de base

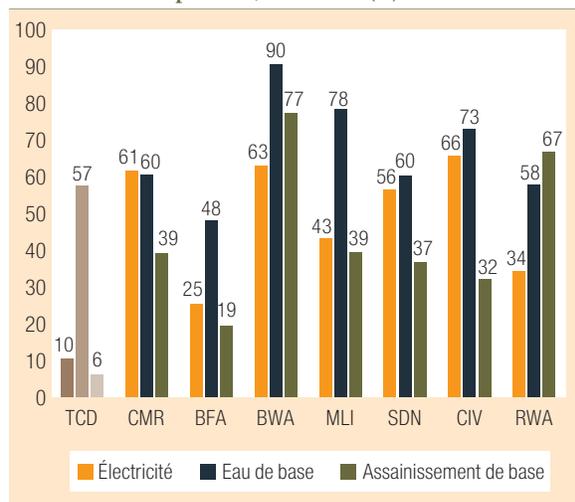
Au Tchad, le niveau d'accès aux services publics reste inférieur à celui des pays de comparaison. En 2018, la proportion de la population tchadienne ayant accès à l'électricité, à un assainissement de base et à une eau potable de base était plus faible que dans tous les pays de comparaison (figure 21). En raison de ses graves lacunes dans la prestation de services, le Tchad est, parmi les pays de comparaison, celui affichant, en 2016, le plus grand nombre de décès dus à l'eau non sûre, à l'assainissement insalubre et au manque d'hygiène (figure 22). Ce taux de mortalité est, par exemple, 1,4 fois plus élevé au Tchad qu'au Mali, qui présente le deuxième taux de mortalité le plus élevé.

2.4. Inégalité et prospérité partagée

L'inégalité a baissé entre 2011 et 2018 et des signes de croissance favorable aux pauvres sont apparus.

¹⁶ L'eau potable saine ou améliorée correspond à « l'eau de base », définie dans les ODD comme l'eau potable provenant d'une source d'eau améliorée située sur place (eau courante) ou d'une source (par exemple, puits tubulaires, forages, puits creusés protégés, sources protégées et collecte des eaux de pluie) accessible en moins de trente minutes aller-retour.

FIGURE 21 : Accès aux services de base, Tchad et pays de comparaison, 2017-2018 (%)



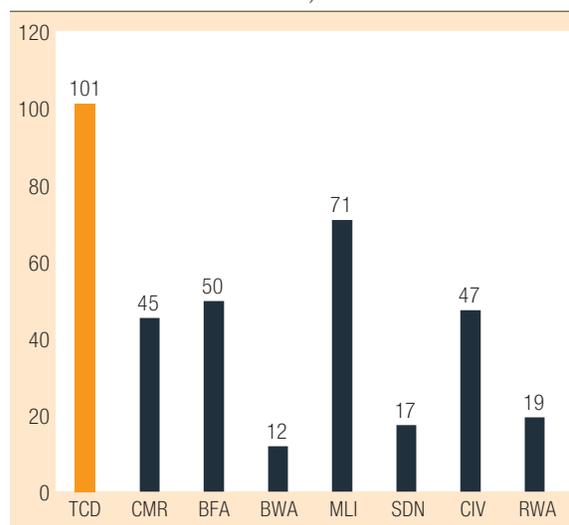
Source : ECOSIT 4 et WDI, 2020.

Remarque : Les chiffres sont en pourcentage de la population totale. Les données portent sur 2018 pour le Tchad et sur 2017 pour les pays de comparaison.

Le coefficient de Gini fondé sur la consommation a diminué de 42,1 % en 2011 à 33,4 % en 2018. Les inégalités ont baissé partout, mais plus rapidement dans les zones rurales, où le coefficient de Gini semble avoir reculé de 41,6 % à 30,3 %, contre une baisse de 36,2 % à 33,6 % dans les zones urbaines. La courbe d'incidence de la croissance pour la période 2011-2018, qui montre le changement en pourcentage de la consommation moyenne pour chaque centile de la distribution, est inclinée vers le bas, indiquant une croissance plus élevée parmi les groupes de population les plus pauvres (Figure 23). On observe principalement cette tendance dans les zones rurales, tandis que les avantages favorables aux pauvres ont été limités dans les zones urbaines, et à Ndjamen en particulier.

Les fortes inégalités entre les ménages, dues à leur composition démographique et au secteur d'emploi des chefs de famille, laissent entrevoir une possibilité d'accélérer la réduction de la pauvreté grâce à une transformation démographique et économique plus rapide. Au Tchad, les ménages appartenant aux 40 % inférieurs de la distribution de la consommation sont extrêmement pauvres, vivent dans des zones rurales et ont généralement de nombreux enfants. En outre, leur chef de famille est moins instruit que le chef de famille moyen et a tendance à être indépendant ou à travailler dans

FIGURE 22 : Taux de mortalité attribuée à une eau non sûre, à un assainissement insalubre et au manque d'hygiène, 2016 (pour 100 000 habitants)

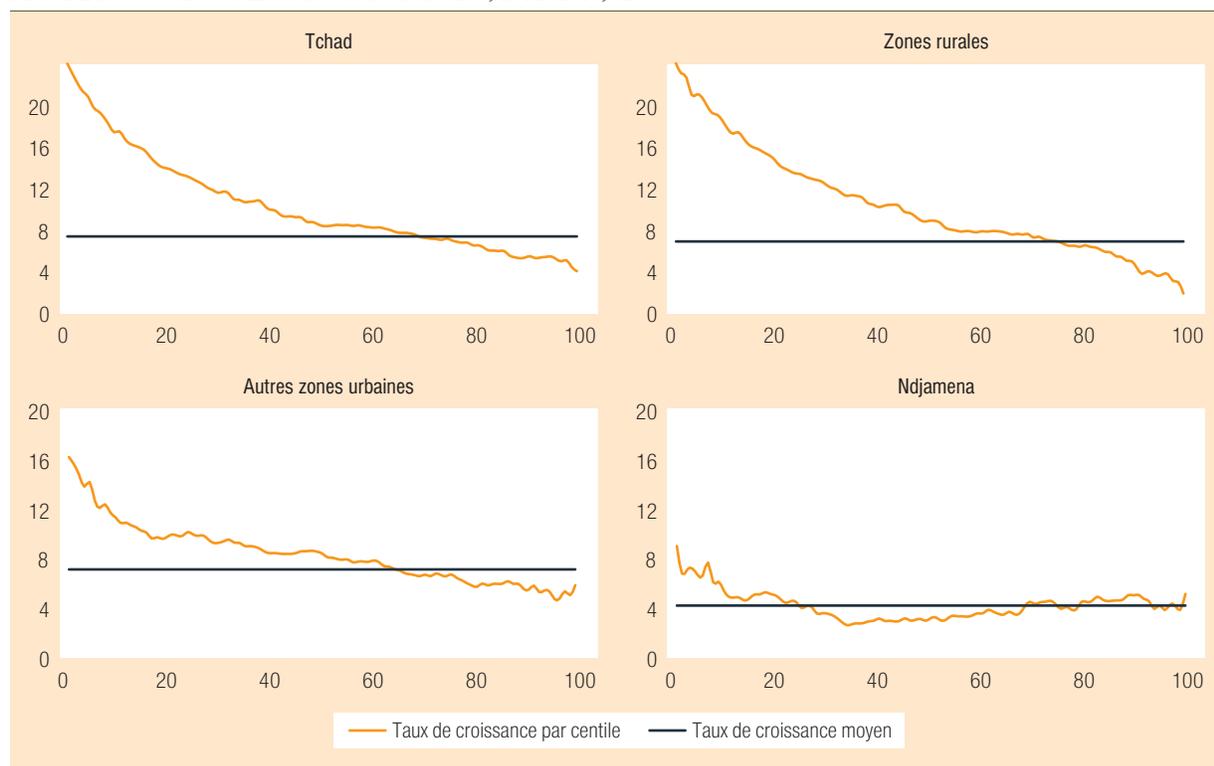


Source : WDI 2020.

l'agriculture. Selon des données de 2018, les différences de composition démographique des ménages (nombre d'enfants) représentent environ 18 % des inégalités totales. Le niveau de consommation par habitant des ménages ayant moins de trois enfants de moins de 15 ans est, en moyenne, 1,8 fois plus élevé que celui des ménages ayant 5 enfants ou plus.

Cela semble indiquer que des efforts pour réduire le taux de fécondité et catalyser la transition démographique contribueraient à accélérer la réduction de la pauvreté. De même, les différences entre ménages dues au secteur d'emploi du chef de famille représentent environ 16 % des inégalités totales. Les ménages dont le chef travaille dans les secteurs des services et de l'industrie ont des niveaux de consommation moyens environ 1,7 fois et 1,5 fois plus élevés, respectivement, que les ménages dont le chef travaille dans l'agriculture, ce qui indique qu'une transition plus rapide de la main-d'œuvre vers des secteurs plus productifs (c'est-à-dire les services et l'industrie) favoriserait la croissance du revenu et la réduction de la pauvreté. Cette transition doit prendre en compte les disparités régionales, car de fortes inégalités spatiales peuvent exacerber les tensions et la fragilité sociales et faire obstacle à la croissance inclusive et à la prospérité partagée. En effet, les différences entre les zones urbaines et rurales représentent environ

FIGURE 23 : Courbes d'incidence de la croissance, 2011–2018, en %



Source : ECOSIT3 et ECOSIT4.

14 % de l'inégalité totale, et l'inégalité entre les lieux géographiques représente environ 10 %.

La pandémie de COVID-19 devrait accroître les inégalités. Les données des premier (mai-juin 2020) et troisième (janvier-février 2021) cycles de l'enquête à haute fréquence montrent que la part des ménages du quintile de revenu le plus bas ayant perdu une partie de leur revenu total a augmenté de 10 points de pourcentage au cours de la période de six mois, nettement plus que les 3 points de pourcentage des ménages du quintile le plus élevé. La baisse du revenu total des ménages est partiellement due à la diminution de la fréquence et du niveau des envois de fonds, en particulier chez les ménages du quintile le plus pauvre. De ce fait, l'écart de revenu entre les ménages riches et pauvres devrait continuer à se creuser, entraînant une augmentation des inégalités.

2.5. Faible accès à l'emploi¹⁷

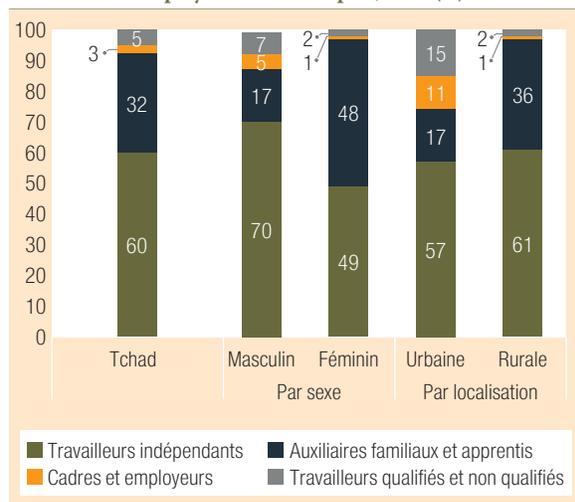
Malgré des taux d'emploi relativement élevés, la plupart des travailleurs occupent des postes

faiblement qualifiés, tandis que les jeunes constituent la majorité des chômeurs et des travailleurs découragés du pays¹⁸. Plus de 73 % de la population tchadienne totale de 15 ans et plus est active sur le marché du travail. Seul 0,92 % de la population active correspond à la définition stricte du chômage de l'Organisation internationale du travail, qui exclut les travailleurs découragés. Si l'on inclut les travailleurs découragés, on peut estimer que le taux de « chômage caché » du pays augmente à 2,6 %, car la proportion des travailleurs découragés est nettement plus élevée que celle des chômeurs recherchant activement un

¹⁷ Cette contrainte n'était pas une priorité en 2015, car l'accent était mis sur les zones rurales. Les mesures de confinement imposées par la COVID-19 ont toutefois affecté de manière disproportionnée le secteur informel urbain.

¹⁸ Personnes en âge de travailler qui sont disponibles pour l'emploi, mais ne cherchent pas de travail pour des raisons liées au marché du travail, telles que l'incertitude quant à la manière de trouver du travail, des échecs passés dans la recherche d'emploi, ou le manque d'expérience.

FIGURE 24 : Catégorie professionnelle de la population employée de 15 ans et plus, 2018 (%)

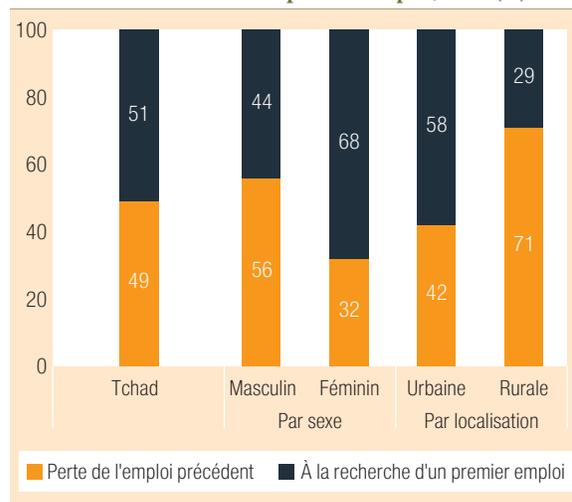


Source : ECOSIT 4.

emploi. Les jeunes constituent l'essentiel des travailleurs découragés et des chômeurs, ce qui est révélateur du manque d'opportunités et de la capacité limitée du secteur privé à absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail.

Le travail indépendant et les emplois à productivité relativement faible dominent le marché du travail au Tchad. Plus de 90 % de la population employée est soit indépendante, soit employée par des ménages, tandis que l'emploi dans des postes hautement qualifiés est excessivement faible : on estime à 3 % seulement la part de la population employée travaillant dans des postes de cadres ou en tant qu'employeur, et à 1,7 % celle occupant des emplois qualifiés (figure 24). La prédominance de l'emploi dans les professions peu qualifiées est encore plus prononcée dans les zones rurales, où plus de 96 % de la population active est soit indépendante, soit employée par des ménages, tandis qu'environ 1 % sont des travailleurs qualifiés ou des cadres. L'emploi dans des professions peu qualifiées est également plus répandu chez les femmes, en raison du

FIGURE 25 : Proportion de chômeurs de 15 ans et plus à la recherche d'un premier emploi, 2018 (%)



Source : ECOSIT 4.

poids des travaux ménagers qu'elles assument (48 %) par rapport à leurs homologues masculins (17 %) (figure 25).

Le faible taux de chômage masque des parts relativement fortes de travailleurs découragés, dont la plupart sont des jeunes. Plus de 60 % des chômeurs ont 30 ans ou moins, et plus de la moitié du total des chômeurs est à la recherche d'un premier emploi, ce qui souligne les difficultés rencontrées par les jeunes pour trouver un emploi. On estime que 75 % des travailleurs découragés sont âgés de 15 à 30 ans, dont plus de 22 % ont au moins un niveau d'enseignement secondaire inférieur.

La forte proportion de jeunes parmi les chômeurs et les travailleurs découragés ainsi que la petite taille du secteur privé laissent entrevoir les défis auxquels le pays pourrait être confronté dans les années à venir. Étant donné la jeunesse de la population du pays, le manque d'opportunités d'emploi offertes aux Tchadiens risque de s'accroître à l'avenir. La population en âge de travailler devrait doubler d'ici 2045 et exercer une pression encore plus forte sur le marché du travail du pays.

LIMITATIONS CONTRAIGNANTES À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET À LA PROSPÉRITÉ PARTAGÉE

En 2021, le Tchad est confronté à plusieurs limitations contraignantes qui affectent négativement la croissance économique et l'inclusion. Certaines de ces contraintes, telles que le faible accès aux infrastructures, la médiocre productivité agricole et l'accumulation limitée de capital humain, avaient déjà été identifiées dans le DPS de 2015. D'autres contraintes ont néanmoins émergé, comme l'insécurité croissante et les problèmes liés au changement climatique, les difficultés à gérer la volatilité des revenus pétroliers, et le faible accès à l'emploi formel.

3.1. Contraintes identifiées en 2015 qui subsistent

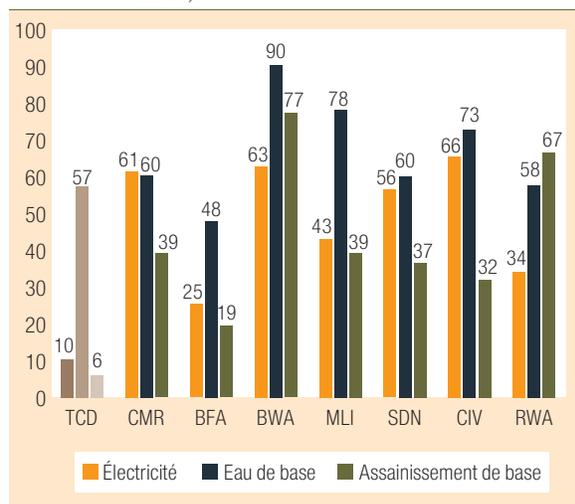
Le DPS de 2015 a identifié quatre contraintes majeures à la réalisation du double objectif de la Banque mondiale d'éliminer l'extrême pauvreté et de stimuler la prospérité partagée : i) le faible accès au capital physique et humain ; ii) les maigres rendements sociaux des activités économiques en zone rurale ; iii) l'appropriation individuelle des rendements de l'investissement et de l'entrepreneuriat ; et iv) le manque d'incitations et de capacités des autorités à s'attaquer aux contraintes à la réduction de la pauvreté. Cette mise à jour du DPS de 2021 présente ces contraintes et cinq autres limitations contraignantes non abordées dans le DPS de 2015.

3.1.1. Le faible accès aux infrastructures est dû à l'insuffisance et à l'inefficacité des investissements publics¹⁹

L'accès aux infrastructures de base reste très faible. Environ 90 % des ménages du pays, ainsi que la quasi-totalité de la population rurale, n'ont pas accès au réseau électrique ; plus de 40 % des ménages et 46 % des ménages ruraux n'ont accès qu'à des sources d'eau potable insalubres ; l'eau potable reste un énorme défi pour les ménages ruraux et pauvres ; l'accès aux installations sanitaires de base est encore très problématique, en particulier dans les zones rurales ; et plus de 90 % de tous les ménages et plus de 99 % des ménages ruraux continuent de dépendre de sources d'énergie inefficaces pour la cuisine. En 2018, la part de la population tchadienne qui avait accès à l'électricité, à un assainissement de base et à une eau potable de base était plus faible que dans n'importe quel pays de comparaison (figure 26). En raison de ces graves lacunes dans la prestation de services, le Tchad affichait, en 2016, le nombre des décès attribués à l'insalubrité de l'eau et de l'assainissement et au manque d'hygiène le plus élevé de tous ceux des pays de comparaison.

¹⁹ Cette contrainte était incluse dans la contrainte « accès au capital physique et humain » dans le DPS de 2015, et elle a, depuis, été exacerbée par le manque de financement.

FIGURE 26 : Accès aux services de base, Tchad et pays de comparaison, 2017-2018 (% de la population totale)



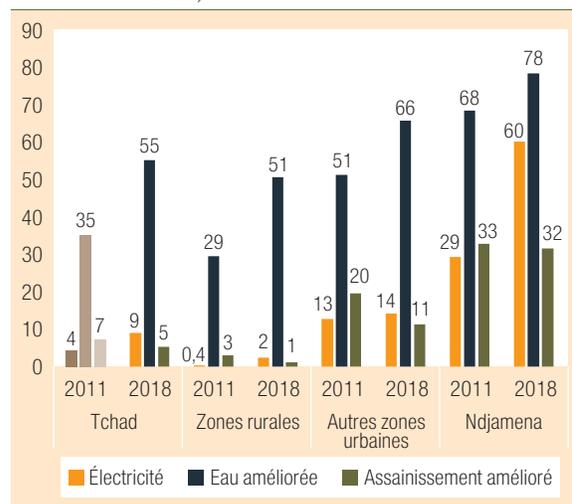
Source : ECOSIT 4 et WDI, 2020.

Remarque : Les données pour le Tchad datent de 2018 et celles des pays de comparaison de 2017.

Une amélioration de l'accès à l'électricité et à une eau potable améliorée a entraîné une augmentation de la consommation des ménages, mais les progrès visant à améliorer l'accès restent lents. L'accès au réseau électrique et à l'utilisation d'une eau potable saine²⁰ a augmenté pour les ménages tant ruraux qu'urbains, mais l'augmentation de l'accès à l'électricité a été nettement plus importante à Ndjamenas que dans le reste du pays, tandis que l'utilisation de l'eau potable améliorée a augmenté beaucoup plus rapidement dans les zones rurales que dans les zones urbaines (figure 27). Ces améliorations ont contribué à la réduction de la pauvreté, même si la plupart des effets positifs sur la consommation des ménages pauvres et vulnérables ont été enregistrés dans la capitale, tandis que l'impact sur leur consommation dans les zones rurales a été marginal.

Le Tchad est une exception mondiale en matière d'accès à l'énergie. Malgré sa richesse en combustibles fossiles et en ressources solaires, le Tchad a l'un des taux d'accès à l'électricité les plus faibles au monde, estimé à 6,4 %, avec des disparités importantes entre les zones urbaines (20 %) et rurales (1 %). Dans un pays dont la population dépasse les 16 millions d'habitants et croît à un rythme de plus de 3 % par an, la capacité existante d'à peine quelque 170 MW, constituée d'îlots électriques

FIGURE 27 : Accès aux services de base par localisation géographique, 2011-2018 (% de la population totale)



Source : ECOSIT 4 et WDI, 2020.

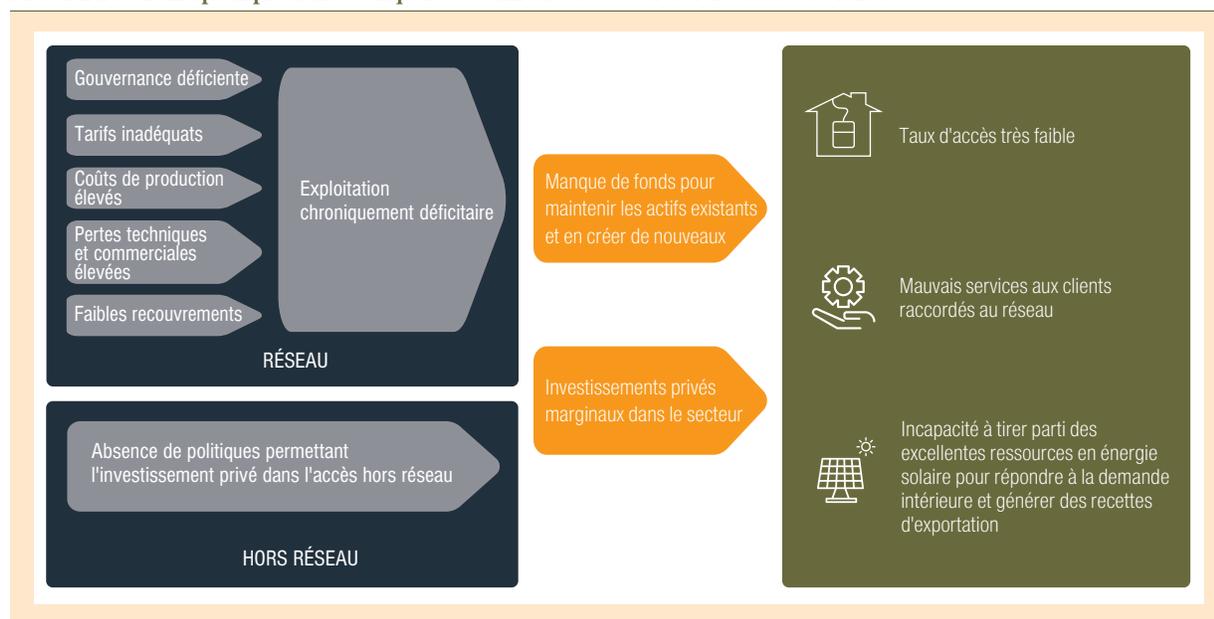
Remarque : Les données pour le Tchad datent de 2018 et celles des pays de comparaison de 2017.

urbains isolés, est loin de répondre aux besoins du pays. Même les personnes ayant accès à l'électricité sont confrontées à des interruptions quotidiennes. Les principaux problèmes auxquels est confronté le secteur énergétique du pays sont une gouvernance déficiente, des tarifs inadéquats, des coûts de production élevés et l'absence de politiques permettant l'investissement privé dans l'accès hors réseau (figure 28).

La réduction des dépenses publiques a limité les investissements dans les infrastructures de base. Le niveau des dépenses d'investissement public reste insuffisant et dépendant des financements extérieurs, ce qui a pour résultat un important déficit d'infrastructure et des infrastructures de piètre qualité, en particulier dans les zones rurales. Les investissements publics sont passés de 4,3 % du PIB en 2019 à 6,8 % en 2020. Entre 2015 et 2020, le budget total alloué aux investissements publics dans l'énergie, les transports, les télécommunications

²⁰ L'eau potable saine ou améliorée correspond à « l'eau de base », définie dans les ODD comme l'eau potable provenant d'une source d'eau améliorée située sur place (eau courante) ou d'une source (par exemple, puits tubulaires, forages, puits creusés protégés, sources protégées et collecte des eaux de pluie) accessible en moins de trente minutes aller-retour.

FIGURE 28 : Principaux problèmes auxquels est confronté le secteur de l'électricité du Tchad



Source : World Bank

et l'eau représentait en moyenne 28 % du budget d'investissement total du pays, qui dépendait lui-même principalement des financements extérieurs au cours de cette période (58 % des investissements publics étaient financés par des ressources extérieures). La crise actuelle devrait avoir un impact considérable sur les recettes publiques du Tchad au cours des deux prochaines années, et les dépenses d'investissement et les transferts dépendront donc fortement des financements extérieurs. Malgré quelques améliorations récentes, des efforts significatifs sont encore nécessaires pour accroître l'efficacité technique et d'allocation des dépenses publiques au Tchad.

3.1.2. La faiblesse de la productivité et des exportations réduit le rendement des activités agricoles et d'élevage²¹

Les ménages qui tirent leur subsistance de l'agriculture tchadienne, qui pâtit d'une faible productivité et d'un degré élevé d'exposition aux chocs, sont plus susceptibles d'être pauvres. En 2018, environ 52 % des ménages dont le chef de famille travaillait dans l'agriculture étaient pauvres, ce qui souligne la prévalence de l'agriculture de subsistance dans le pays. En revanche, le taux de pauvreté baisse

à 28 % et 18 % lorsque le chef de famille travaille dans l'industrie et les services, respectivement. Environ 68 % des ménages possèdent des terres propices à la culture, et l'agriculture reste la principale activité économique dans les zones rurales. La possession des terres agricoles²² est caractérisée par la relativement petite taille des propriétés foncières, 88 % des ménages propriétaires possédant moins de 5 ha. La culture est plus courante chez les ménages pauvres, et les céréales sont les cultures les plus fréquentes. Si les ménages pauvres sont plus susceptibles de posséder des terres que les ménages non pauvres, leurs avoirs fonciers sont en général légèrement plus petits que la moyenne. Le pays dispose pourtant d'un énorme potentiel agricole, avec un total de terres cultivables estimé à 39 millions d'hectares, dont 5,6 millions sont irrigables et 435 000 hectares (dont 100 000 hectares de terres agricoles oasisiennes) sont faciles à mettre en valeur. Cependant, tout effort de ce type devra tenir compte des

²¹ Cette contrainte était incluse dans les « rendements sociaux des activités économiques dans le secteur rural ».

²² La propriété foncière correspond principalement à l'exploitation, ce qui signifie que même si les exploitants agricoles ne disposent pas des documents requis, ils sont en mesure d'utiliser la terre comme un actif productif.

tensions et conflits importants et croissants opposant agriculteurs et éleveurs, entre et dans les communautés, autour de l'accès aux ressources naturelles (par exemple, la terre et l'eau), y compris la gouvernance et les intérêts économiques liés à ces ressources. Environ 4,5 millions d'hectares ont, en moyenne, été cultivés annuellement au cours des 5 dernières années (moins de 12 % du potentiel), dont deux tiers dans la zone sahélienne et un tiers dans la zone soudanaise. Bien que des terres soient disponibles pour étendre les surfaces cultivées et accroître la production agricole, les outils et les moyens pour exploiter et irriguer ces terres manquent.

Une combinaison de facteurs réduit la productivité dans le secteur agricole. Il s'agit notamment de i) l'environnement de production risqué et variable ; ii) le manque d'investissements publics efficaces, de services de vulgarisation et de compétences post-base, associé à l'adoption limitée de nouvelles technologies ; iii) l'absence de gestion améliorée de l'eau et des terres, qui entrave les efforts pour accroître les rendements et réduire les risques liés au climat ; iv) un manque d'intégration de la chaîne de valeur en amont et en aval ; v) une connectivité limitée aux marchés locaux et internationaux ; et vi) un régime foncier peu sûr.

Malgré le potentiel élevé de production animale du Tchad, plusieurs contraintes empêchent le secteur de réaliser son potentiel de production et de commerce. Le secteur de l'élevage représente environ un quart de la valeur ajoutée du secteur agricole, fait vivre quelque 40 % de la population rurale et contribue de manière substantielle à la sécurité alimentaire du pays avec la production de viande (abattage), de lait et d'œufs, ainsi qu'avec les revenus des ménages qui y sont associés. En dehors de l'élevage, plusieurs autres activités d'élevage constituent des sources de revenu importantes pour les ménages ruraux, telles que l'aviculture, l'élevage non conventionnel, l'apiculture, etc. Cependant, les contraintes au développement de ce secteur vont des problèmes sanitaires au sein de la production jusqu'aux difficultés liées au transport et au passage des frontières, en passant par la forte prévalence de l'informalité. La multiplicité des intermédiaires dans la chaîne de valeur de l'exportation réduit également de manière significative la part des revenus des éleveurs et des petits producteurs. Parmi les autres contraintes majeures, citons les problèmes logistiques, les retards de dédouanement dus au

manque de coordination des agences et à de lourdes procédures administratives, ainsi que la congestion aux postes frontaliers. Les temps d'attente prolongés entraînent souvent une diminution du poids des animaux, et les retards dégradent les normes et standards du commerce de la viande, entraînant le rejet du bétail ou des produits à l'arrivée ou leur vente à des prix considérablement réduits.

3.1.3. Le faible accès à l'éducation et aux soins de santé est dû à l'insuffisance et à l'inefficacité des financements publics²³

Avec un taux moyen de croissance démographique estimé à 3,3 %, le système d'éducation et de formation du pays est confronté à une pression démographique importante. Selon les estimations basées sur le recensement de 2009, 56 % (8,6 millions) de la population a entre 3 et 24 ans, et ce groupe devrait atteindre 13,5 millions d'individus d'ici 2030. En outre, la part de la population en âge d'école primaire (6 à 11 ans) dans l'ensemble de la population était de 18 % en 2018, et devrait se maintenir (voire légèrement augmenter) jusqu'en 2030. Les contraintes démographiques du pays sont par conséquent relativement sévères.

La part des dépenses d'éducation dans les dépenses publiques reste faible et nettement inférieure à la norme du Partenariat mondial pour l'éducation (PME). La part de l'éducation dans les dépenses publiques totales a diminué de 15,4 % en 2013 à 8,9 % en 2015, s'est redressée à 11,0 % en 2019, avant de retomber à 9,5 % en 2020 (nettement moins que la norme de 20 % du PME). L'éducation ne semble pas être traitée comme une priorité au Tchad, car la part de l'éducation dans les dépenses publiques totales a tendance à être réduite en cas de choc ou de crise. La RDP 2019 du Tchad montre que la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation en pourcentage du PIB est restée inférieure à 3 % ces dernières années. En outre, le financement de l'éducation a augmenté à 14 % du budget public en 2017, avant de chuter drastique-

²³ Cette contrainte était incluse dans la contrainte « accès au capital physique et humain » dans le DPS de 2015, et elle a été exacerbée, depuis, par le manque de financement et par la crise de la COVID-19.

ment à 10 % en 2018 et de se fixer à 12 % en 2019. La principale source de financement des écoles publiques et communautaires est la contribution des parents (45 %), et seuls 3 enseignants primaires sur 10 sont payés par l'État. La répartition des enseignants diffère largement à travers le pays, avec une forte concentration d'enseignants à Ndjamena.

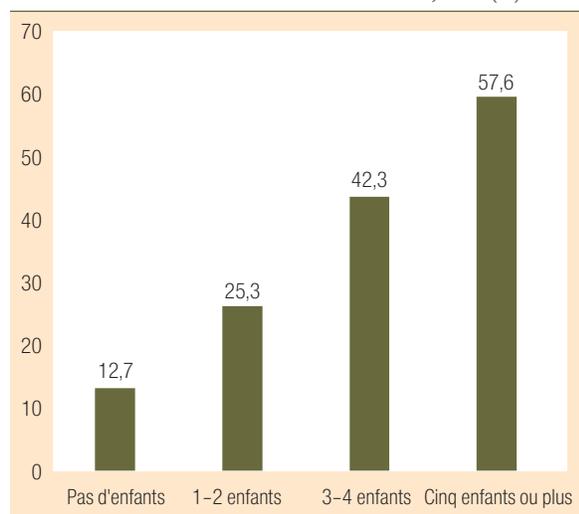
Les mauvaises performances de l'éducation et de la formation au Tchad reflètent non seulement l'insuffisance des dépenses publiques, mais aussi l'inefficacité des dépenses d'éducation. Le système éducatif du pays est inefficace sur le plan interne et caractérisé par une qualité insuffisante de l'enseignement. Les pays pairs consacrent environ 2 à 3 % de leur PIB à l'éducation, mais leur espérance de vie scolaire est bien plus élevée que celle du Tchad. Il s'agit du Cameroun, de la République démocratique du Congo et de Madagascar, qui investissent respectivement 2,8 %, 2,2 % et 3,0 % de leur PIB dans l'éducation et atteignent une espérance de vie scolaire respective de 11,5, 9,3 et 10,2 ans. Cela montre que malgré le bas niveau de financement de l'éducation, le Tchad peut accroître l'efficacité de l'utilisation des ressources et atteindre des niveaux de scolarisation plus élevés. Le taux d'abandon scolaire a augmenté dans le primaire, passant de 10 % en 2013 à 20 % en 2016. Entre 2011 et 2016, le taux moyen de redoublement au primaire était d'environ 23 % — plus que la moyenne

des pays comparables. Le coût de cette inefficacité est estimé à 0,3 % du PIB en 2018, soit 59 % des ressources de l'enseignement primaire en 2016.²⁴

Le secteur de la santé reste à forte intensité de main-d'œuvre, et le manque de personnel de santé qualifié nuit à l'adéquation de la prestation des soins de santé. Selon le PNDS3 (2017–2021), le ministère de la Santé publique (MSP) du Tchad comptait 8 149 membres du personnel de santé à la fin de l'année 2016. La densité du personnel de santé au niveau national était estimée à 0,58 pour 1 000 habitants en 2016 — nettement moins que la norme recommandée par l'OMS de 4,45 pour 1 000 habitants pour la réalisation des ODD. Au niveau régional, 18 des 23 provinces ont une densité inférieure à 0,6 membre du personnel de santé pour 1 000 habitants. Seules les provinces du Tibesti-Est, de l'Ennedi-Ouest et de Ndjamena ont une densité relativement élevée de 5,57, 1,49 et 3,05, respectivement. La forte densité dans les deux provinces de l'extrême nord s'explique par leur relativement faible population, tandis que Ndjamena compte environ 46 % du nombre total des membres du personnel de santé alors qu'elle ne représente que 9 % de la population totale.

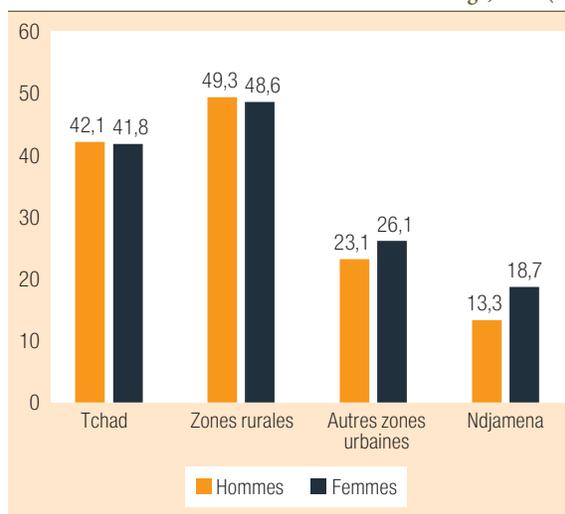
²⁴ Rapport d'état du système éducatif national (RESEN) (2016).

FIGURE 29 : Proportion de personnes vivant dans la pauvreté en fonction du nombre d'enfants, 2018 (%)



Source : ECOSIT 4.

FIGURE 30 : Proportion de personnes vivant dans la pauvreté en fonction du sexe du chef de ménage, 2018 (%)



Source : ECOSIT 4.

La lenteur des progrès du pays dans l'amélioration du secteur de la santé reflète l'inadéquation et l'insuffisance des dépenses publiques de santé par rapport aux comparateurs régionaux et structurels.

Selon la base de données de l'OMS sur les comptes nationaux de la santé, les dépenses de santé du Tchad s'élevaient à 272 milliards de francs CFA (4,5 % du PIB) en 2016, soit moins que la moyenne de l'ASS (5,1 % du PIB) et des PFR (5,7 %). Par habitant, le Tchad dépense 32 dollars EU, nettement moins que les moyennes de 82 dollars EU de l'ASS et de 35 dollars EU des PFR. Parmi ses comparateurs structurels, seule la République démocratique du Congo (21 dollars EU) fait moins bien que le Tchad. La faiblesse des dépenses de santé du pays reflète également les difficultés d'approvisionnement en produits médicaux. Les dépenses courantes de santé sont calculées en multipliant le prix unitaire (coût) par les quantités de biens et services utilisés. Le prix des biens et services médicaux étant généralement élevé (PNDS 3), le faible niveau des dépenses de santé implique une faible disponibilité des biens et services médicaux.²⁵ Le système de santé du Tchad est largement financé par les paiements directs des ménages, qui couvrent plus de 61 % des dépenses courantes de santé, suivies par les dépenses publiques (19 %) et les sources externes (15 %).

3.1.4. Faible inclusion des femmes dans l'économie et lente transition démographique²⁶

La pauvreté est corrélée au nombre d'enfants et autres personnes à charge dans le ménage. En 2018/2019, les ménages pauvres comptaient 1,4 fois plus d'enfants de 15 ans ou moins que les ménages non pauvres, entraînant un taux de dépendance plus élevé des ménages pauvres (2,1) que des ménages non pauvres (1,5). Environ 58 % des ménages ayant minimum cinq enfants de moins de 15 ans sont pauvres, soit 4,5 fois plus que le taux de pauvreté des ménages sans enfant (estimé à 13 %), 16 points de pourcentage de plus que le taux de pauvreté moyen national et 33 points de pourcentage de plus que le taux de pauvreté des ménages ayant un ou deux enfants (Figure 29. Nombre de personnes vivant dans la pauvreté en fonction du nombre d'enfants, 2018 (%)).

La pauvreté semble également plus répandue chez les femmes. Bien que les enquêtes auprès

des ménages supposent une répartition égale de la consommation entre les membres d'un ménage, certains signes indiquent que la pauvreté est plus répandue chez les femmes, en particulier dans les zones urbaines, où le taux de pauvreté est de 24 % pour les ménages dirigés par des femmes, contre 19 % pour les ménages dirigés par des hommes (Figure 30. Nombre de personnes vivant dans la pauvreté en fonction du sexe du chef de ménage, 2018 (%)). Certains types de ménages dirigés par des femmes sont particulièrement vulnérables à la pauvreté, et les femmes mariées dans des ménages polygames sont nettement plus pauvres que le reste de la population. La possession d'actifs, notamment d'équipements de transport et de communication, est également nettement plus faible dans les ménages dirigés par des femmes, ce qui illustre l'accès limité des femmes aux actifs productifs.

Selon le rapport 2020 sur le genre au Tchad, les écarts de fréquentation scolaire se réduisent entre les sexes, mais les filles ont encore toujours un niveau d'instruction inférieur et des résultats d'apprentissage moins bons que les garçons (Banque mondiale, 2020a). En outre, les femmes constituent la moitié de la population active du Tchad, mais sont moins productives et gagnent moins que les hommes. Seuls 50 % des femmes participent à la population active, contre 73 % des hommes.²⁷ En outre, les femmes sont moins susceptibles de faire partie de la main-d'œuvre formelle et d'être rémunérées, et elles n'ont pas accès aux mêmes opportunités de travail que les hommes. Et même lorsqu'elles l'ont, elles sont plus susceptibles de travailler à temps partiel ou dans le secteur informel. Les contraintes d'emploi du temps des femmes, notamment le fardeau des tâches domestiques, jouent un rôle dans la limitation de leur aptitude à travailler. Tout cela

²⁵ En plus de la faiblesse des dépenses, il y a des retards dans la préparation du budget, et la passation des marchés publics reste lourde.

²⁶ Cette contrainte était incluse dans la contrainte « accès au capital physique et humain » du DPS de 2015.

²⁷ Le taux de participation à la main-d'œuvre est définie comme la proportion de la population en âge de travailler (15 à 64 ans) qui travaille ou recherche activement un emploi. Le travail non rémunéré et les soins domestiques ne sont pas inclus dans cette définition en raison du manque de données disponibles.

se traduit par d'importants écarts de revenus et de productivité entre les sexes, qui réduisent le pouvoir de négociation et la voix des femmes ainsi que leur capacité à négocier leur travail productif. Cette section analyse trois points liés à la productivité des femmes : i) la productivité dans l'agriculture, ii) la productivité dans l'emploi formel, et iii) l'entrepreneuriat.

Les parcelles gérées par des femmes sont 62 % moins productives que celles gérées par des hommes. La majeure partie de l'écart entre les sexes est due à des différences de dotations (par exemple, l'accès aux terres productives, aux intrants, aux services de vulgarisation, aux équipements agricoles, au crédit et au niveau d'éducation et d'alphabétisation), ce qui signifie que si les hommes et les femmes avaient accès aux mêmes ressources, l'écart de productivité agricole entre les sexes serait réduit. Le fait que les femmes exploitent généralement des parcelles de plus petite taille est associé à l'écart de productivité entre les sexes. L'accès plus limité des femmes à la main-d'œuvre agricole et les choix de cultures typiques sont également corrélés à cet écart entre les sexes, puisque plus les femmes cultivent le millet, le sorgho et le riz plus il se réduit.

Les femmes sont de 9 % moins susceptibles d'avoir un emploi formel que les hommes ; cependant, quand elles en ont un, il n'existe pas d'écart de salaire entre les sexes. Les femmes ayant un emploi formel sont beaucoup plus susceptibles d'être alphabétisées et d'avoir une éducation secondaire ou supérieure que celles ayant un emploi informel. Elles sont également plus susceptibles d'être célibataires, veuves ou séparées. En outre, la plus faible propension des femmes à occuper un emploi formel est liée à leurs plus bas niveaux d'éducation. Les femmes mariées dans des unions monogames ou polygames sont également moins susceptibles d'avoir un emploi formel. Les femmes ayant un emploi formel ont toutefois des salaires, en moyenne, similaires à ceux de leurs homologues masculins dans les mêmes secteurs et avec des niveaux d'éducation semblables. Il existe une ségrégation professionnelle selon le sexe : les hommes sont plus susceptibles de travailler dans la construction, le transport, la communication, l'agriculture et l'élevage, tandis que les femmes sont plus susceptibles de travailler dans l'éducation, les soins de santé, l'hôtellerie et les services aux personnes.

Bien qu'elles représentent 57 % des entreprises, les entreprises détenues par des femmes réalisent 77 % de

benefices en moins que celles détenues par des hommes.

Les entrepreneuses sont également beaucoup moins susceptibles d'avoir accès à l'électricité, à l'eau courante, aux machines, aux comptes bancaires ou au téléphone que les entrepreneurs. Une partie de l'écart entre les sexes dans les bénéfices des entreprises est due à la ségrégation sectorielle. Un plus grand nombre d'entrepreneuses dans le secteur de la vente et de la réparation de véhicules automobiles serait associé à une réduction de l'écart de bénéfices entre les sexes. Toutefois, la majeure partie de cet écart provient de différences de rendement des facteurs de production, révélant des biais sous-jacents.

3.1.5. *Faiblesse de l'administration publique*²⁸

La prestation de services est limitée, coûteuse et handicapée par la grande superficie du pays et la faible densité de la population. La faiblesse des capacités des pouvoirs publics et la forte concentration de l'administration dans la capitale, Ndjamena, se traduisent par une maigre affectation des ressources publiques à la mise en œuvre de politiques en faveur des pauvres dans les zones rurales. En outre, les transferts budgétaires sont limités par la faible mobilisation des recettes non pétrolières, qui s'élevaient en moyenne à 8,1 % du PIB en 2018 — nettement moins que les moyennes de 12,8 % du PIB de la CEMAC et de 15 % du Sahel. Enfin, même si la transparence et la redevabilité s'améliorent, des efforts substantiels sont nécessaires pour répondre aux griefs des citoyens, qui sont exacerbés par le nombre limité de forums permettant au public de se faire entendre et d'accéder à l'information.

Les performances du Tchad en matière de prestation de services sont inférieures à la moyenne des comparateurs régionaux. Ses performances sont inférieures aux moyennes du G5 Sahel, de l'Afrique subsaharienne, du Moyen-Orient et Afrique du Nord, et des pays touchés par des conflits (Afghanistan et Irak, par exemple) relatives à l'accès à l'électricité (11,8 %), à l'accès à l'eau potable de base (38,7 %), à l'alphabétisation (22,3 %)

²⁸ Cette contrainte était incluse dans les contraintes « appropriation individuelle des rendements de l'investissement et de l'entrepreneuriat » et « incitations et capacité des autorités à faire face aux obstacles à la réduction de la pauvreté » dans le DPS de 2015.

TABLEAU 1 : Indicateurs clés de la prestation de services

Année		Tchad	G5 Sahel	ASS	MOAN	Afghanistan	Irak
2010–18	Croissance moyenne du PIB par habitant (% annuel)	0,14	1,4	0,9	1,3	1,8	2,4
2018	Taux de pauvreté des revenus moyens inférieurs (3,2 dollars EU)	68,1	63,2	—	19,8	—	—
2017	Espérance de vie à la naissance, total (années)	53,7	59,8	61,3	74,1	64,5	70,4
2018	Population rurale (% de la population totale)	77,0	67,0	59,8	34,6	74,5	29,5
2018	Accès à l'électricité (% de la population)	11,8	27,8	47,7	96,5	97,7	99,9
2017	Utilisateurs de l'Internet (% pop)	6,5	13,3	25,4	65,1	13,5	75,0
2017	Accès à l'eau potable de base (% pop)	38,7	57,2	60,9	94,1	67,1	96,5
2012–18	Taux d'alphabétisation, total des adultes (% des 15 ans et plus)	22,3	36,6	65,6	79,0	43,0	85,6
2016–18	Taux de fécondité, total (naissances par femme)	5,7	5,7	4,7	2,8	4,6	3,7
2017–18	Chômage des jeunes (% des 15 à 24 ans)	3,0	8,3	11,5	27,5	17,3	25,3
2018	Emploi dans l'agriculture (% du total)	76,7	58,6	53,0	16,0	43,4	18,4
2017	Score à l'indice de développement humain (IDH) des Nations Unies	0,4	0,4	0,5	0,8	0,5	0,7
2018	Score d'efficacité du Gouvernement (WGI)	-1,5	-0,9	-0,8	-0,3	-1,5	-1,3

Source : WDI et PMP de la Banque mondiale 2020.

et à l'espérance de vie (53,7 ans) (Tableau 1. Indicateurs clés de la prestation de services). La piètre qualité de la prestation de services du pays touche particulièrement les jeunes, les femmes, les populations marginalisées et les ménages ruraux. Cette situation est accentuée par la vaste superficie du pays et sa faible densité de population de 12 personnes/km² (contre une moyenne de 49 personnes/km² pour l'ASS), qui augmentent le coût de l'extension des services essentiels. Si 68,85 % de la population urbaine a accès à l'eau potable de base, ce pourcentage tombe à 29,47 % dans les zones rurales.²⁹ La situation est similaire pour l'électricité, avec 41,84 % de la population urbaine ayant accès à l'électricité, contre seulement 2,75 % de la population rurale.³⁰

L'efficacité des pouvoirs publics est limitée par les faibles capacités de l'administration publique ; la concentration des ressources et de la prise de décision dans la capitale ; le bas niveau des revenus ; et la sensibilité aux chocs tels que la COVID-19. Les capacités institutionnelles du Tchad sont fragiles (avec une moyenne EPIN 2009–2019 de 2,6) et fortement concentrées, avec 55 % des fonctionnaires basés à Ndjamena et près de 100 % des ressources financières

exécutées au niveau des ministères centraux.³¹ La décentralisation initiée en 2012 en est encore largement au stade de la planification. Le transfert des ressources et des responsabilités a été limité, et l'intensification des transferts est entravée par l'insuffisance des capacités locales et l'inadéquation des institutions centrales de gestion des ressources pour formuler, planifier et exécuter les politiques publiques ainsi que pour gérer les crises. Par conséquent, les liens entre la planification et la mise en œuvre des politiques et les besoins des citoyens en matière de prestation de services sont inadéquats. L'absence de plans globaux de réponse aux crises ainsi que l'inadéquation des cadres institutionnels et des procédures ont également limité l'efficacité de la réponse des pouvoirs publics aux crises, érodant le contrat social et la confiance dans l'État.

²⁹ WDI : Indicateur des personnes utilisant au moins les services d'une eau potable de base (% de la population).

³⁰ WDI : Indicateur d'accès à l'électricité (% de la population).

³¹ Banque mondiale 2021. Chad Risk and Resilience Assessment. Washington, DC : Banque mondiale (non publié).

TABLEAU 2 : Transparence

	Tchad	G5 Sahel	CEMAC	ASS	MOAN
Indice de perception de la corruption de Transparency International – 2019	20	29,8	22,7	32,3	38,5
Score à l'indice du budget ouvert – 2019	14	22,5	15,6	31,0	21,8
Transparence, redevabilité, corruption de l'EPIN (pays IDA) – 2018	2,5	3,0	2,4	2,7	2,0

Source : Transparency International et estimations du personnel de la Banque mondiale.

Les performances du Tchad pour certains indicateurs de transparence, de redevabilité et de corruption sont inférieures à celles de ses pairs de la région du Sahel et d'Afrique subsaharienne. En 2019, le Tchad a obtenu un score de 20 à l'indice de perception de la corruption de *Transparency International*, se classant 162^e sur 180 pays — en dessous de tous ses pairs du G5 Sahel et de la CEMAC, à l'exception de la République du Congo (19) et de la Guinée équatoriale (16) (tableau 2). Si le score du Tchad à l'indice du budget ouvert s'est nettement amélioré, passant de 0 en 2010 à 14 en 2019, il reste inférieur à la moyenne du G5 Sahel (22,5), de la CEMAC (15,6) et de l'ASS (31). Les performances du Tchad à l'évaluation des politiques et des institutions nationales (EPIN) relatives à la transparence, la redevabilité et la corruption étaient en moyenne de 2,5 en 2018 — comparables à celles des pairs de la CEMAC, mais inférieures à la moyenne du G5 Sahel (3,0).

La détérioration de la situation sécuritaire au Tchad et au Sahel a entraîné une augmentation de la part des dépenses publiques allouées à la défense nationale.³² Le Tchad joue un rôle important dans la lutte régionale contre les groupes extrémistes. Cela a toutefois réduit le niveau déjà limité des ressources publiques disponibles pour d'autres secteurs, notamment les secteurs sociaux favorables aux pauvres tels que l'éducation et la santé.³³ De plus, l'afflux de réfugiés en provenance des pays voisins a accru la pression sur des prestataires de services publics déjà surchargés.³⁴

3.2. Contraintes croissantes non couvertes par le DPS 2015

3.2.1. Violence et fragilité politique³⁵

Après des décennies de conflits armés majeurs, le Tchad jouit d'une relative stabilité, mais reste vulnérable aux conflits et à la violence localisés.

Depuis 2016, de violents conflits dans des pays voisins tels que la Libye au nord, la RCA au sud et le Nigeria au sud-ouest font peser une lourde menace sur la sécurité du Tchad. Elle s'est concrétisée en avril 2021 avec une rébellion qui a débuté à la frontière libyenne et a entraîné la mort du président Idriss Déby, qui avait été réélu pour un sixième mandat, le 19 avril 2021. L'armée est depuis à la tête de l'actuelle transition politique.

Depuis 2015, le nombre et les types des conflits localisés et des événements violents sont en forte hausse au Tchad. Alors qu'en 2015, les conflits et événements violents concernaient surtout la région du lac Tchad, ils touchaient presque toutes les régions du pays en 2018. À cause de la montée en puissance du groupe terroriste Boko Haram en 2015, près des deux tiers de la violence politique organisée et armée ont eu lieu dans la région du lac Tchad. En 2019, près d'un tiers de toute la violence au Tchad s'y exerçait. Cette tendance s'est poursuivie durant le premier trimestre 2020 avec l'augmentation des attaques et de la violence perpétrées par Boko Haram dans la région du lac Tchad. En 2018, la violence s'est intensifiée dans la région du Tibesti, qui a subi, cette année-là, 40 % de la violence exercée au Tchad. L'occurrence de la violence dans la région a diminué depuis et représentait moins de 10 % de la violence dans le pays en 2019. On note une forte augmentation de la violence dans les provinces du Ouaddaï et de Sila, qui ont été le théâtre de près d'un quart de la violence au Tchad en 2019, en raison de

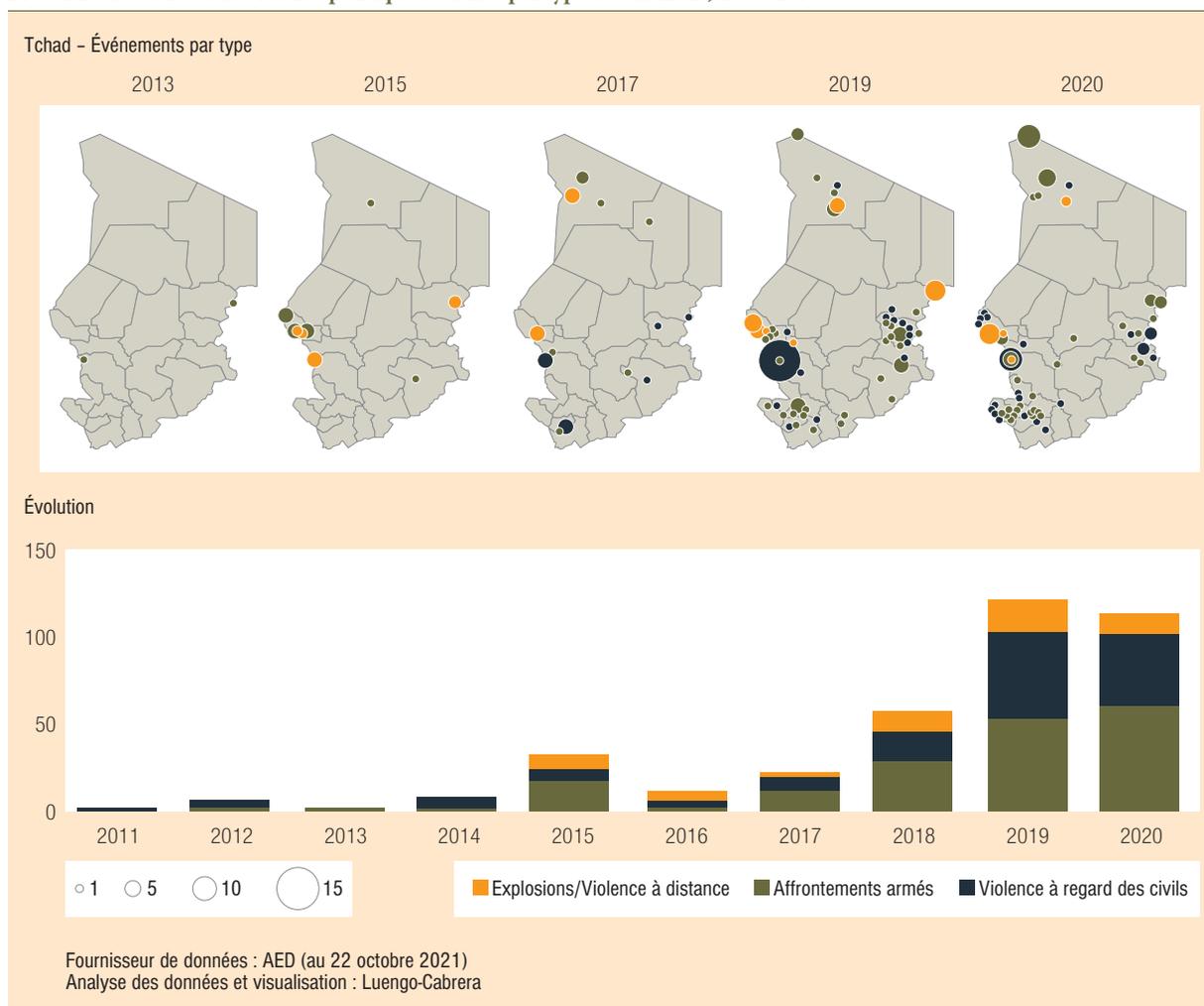
³² WDI : Indicateur de dépenses militaires (% des dépenses des administrations publiques).

³³ Banque mondiale, 2019c. Analyse des dépenses publiques du Tchad.

³⁴ Banque mondiale, 2019. Rapport d'évaluation des risques et de la résilience dans la région du Sahel.

³⁵ Dans la présente section, « fragilité » désigne la fragilité sécuritaire et politique.

FIGURE 31 : Carte de la violence politique au Tchad par type d'événement, 2009-2019



Source : projet de données sur les lieux et événements des conflits armés (base de données), Madison, Wisconsin (consulté le 17 juin 2020), <https://acled-data.com/dashboard/#/dashboard>.

la montée de la violence intercommunautaire. Enfin, toujours cette même année, les troubles politiques ont connu une hausse significative dans la région de Ndjamena, avec une augmentation des violences impliquant les forces civiles et de sécurité, qui ont représenté 13 % de l'ensemble des événements violents du pays. On a également vu une forte augmentation des conflits armés, en grande partie due aux affrontements entre Boko Haram et les forces de l'État et aux accrochages entre ces dernières, les milices ethniques et d'autres groupes intercommunautaires, ainsi qu'aux violences contre les civils.

Boko Haram et les milices communautaires sont les principaux groupes responsables de l'augmentation des événements violents. La hausse la

plus spectaculaire a été celle des activités impliquant les milices communautaires, notamment ethniques, des éleveurs, des agriculteurs et d'autres groupes. En outre, l'augmentation des attaques de Boko Haram a entraîné un accroissement des activités impliquant des groupes rebelles et les forces étatiques qu'ils combattent.

Les conflits régionaux et localisés ont détourné les ressources publiques du développement humain et des secteurs productifs, perturbé les chaînes de valeur et réduit la productivité. Les coûts budgétaires de l'insécurité ont amoindri les dépenses d'investissement dans les secteurs porteurs de croissance tels que la santé et l'éducation. En 2019, le Tchad a dépensé dans l'armée 14 % de sa dépense publique totale, plus que

dans tous les pays du G5 Sahel,³⁶ ne consacrant que 6 % à la santé et 11 % à l'éducation. Le conflit avec Boko Haram dans la région du lac Tchad a perturbé les échanges entre le Tchad et ses voisins, le Cameroun et le Nigeria, en particulier le commerce du bétail, qui constitue une importante source d'exportation pour le Tchad. Le conflit a également perturbé l'agriculture et la pêche dans la région, qui possède un des bassins agricoles les plus productifs. D'autres conflits localisés continuent d'accroître le risque pour l'investissement et le développement des entreprises, car les entrepreneurs sont incertains quant au rendement de leurs activités et investissements.

3.2.2. Chute des revenus pétroliers et défis de la gestion macroéconomique

La chute et la volatilité des recettes pétrolières ont été un déterminant majeur de la dynamique de croissance du Tchad. Depuis le choc des prix de 2014–2015, les prix du pétrole sont restés bas, réduisant ainsi la taille du secteur pétrolier. En 2015–2020, le pétrole ne représentait plus que quelque 15 % du PIB, contre 25 % en 2005–2014. Les revenus pétroliers constituaient encore environ 38 % des recettes publiques totales entre 2015 et 2020, ce qui souligne l'importance de la diversification économique pour la stabilité des finances publiques.³⁷

Le pays a mis en œuvre un douloureux programme d'assainissement budgétaire pour améliorer la soutenabilité de la dette. À la suite du choc pétrolier de 2014–2015, la baisse des recettes pétrolières et des dépenses publiques a incité les autorités à mettre en œuvre un programme d'assainissement budgétaire. Les autorités ont contenu la masse salariale et renforcé les efforts de mobilisation des recettes non pétrolières. En conséquence, le déficit budgétaire global est passé de 5,8 % du PIB non pétrolier en 2015 à 0,8 % en 2019. Les pouvoirs publics ont également réussi à restructurer la dette du pays avec Glencore, son principal créancier privé, ce qui a rétabli la liquidité et la soutenabilité de la dette en 2018. Même si la dette publique totale est passée d'un pic de 54,8 % du PIB en 2016 à 44,3 % en 2019, le risque de surendettement du Tchad reste élevé.

L'absence d'une stratégie claire pour la gestion de la volatilité des prix du pétrole a entravé la capacité du Tchad à tirer pleinement parti de ses ressources

pétrolières (Banque mondiale, 2018a). Au début du projet d'oléoduc Tchad-Cameroun, les autorités ont adopté un mécanisme de gestion des revenus pétroliers comprenant un compte de stabilisation. Une nouvelle loi sur la gestion des revenus a été promulguée sans aucune fonction de stabilisation ou d'épargne. Elle a permis d'utiliser les revenus pétroliers pour renforcer l'armée tchadienne et a entraîné une plus grande captation par les élites (Banque mondiale, 2019). Le choc des prix du pétrole de 2014–2015 a donc contraint les autorités à procéder à un ajustement budgétaire sévère, puis à un assainissement budgétaire. En novembre 2019, avec le soutien de la Banque mondiale, les autorités ont adopté un nouveau cadre de gestion des recettes pétrolières pour soutenir les politiques de dépenses anticycliques face à la volatilité des prix et de la production du pétrole. Avec l'adoption du nouveau mécanisme de gestion des recettes pétrolières, les autorités ont adopté le concept de mise en réserve des recettes pétrolières en vue d'atténuer les futurs manques à gagner inattendus (Campagne, Kitzmuller et Tordo, 2020).

La COVID-19 et les chocs qu'elle a générés montrent une fois de plus qu'une dépendance excessive aux revenus pétroliers est préjudiciable à la soutenabilité budgétaire et à l'économie du Tchad. Une production plus faible que prévu en 2020, combinée à une forte baisse des prix du pétrole et à la contraction potentielle de l'économie due à la pandémie, a entraîné une augmentation du ratio dette publique/PIB au-delà des 41,2 % prévus pour 2020. En valeur nominale, les exportations totales ont baissé de 20,4 % en 2020, à cause de l'impact de la COVID-19 sur la demande mondiale, du choc pétrolier et de la fermeture des frontières. L'équilibre épargne/investissement du Tchad s'est donc détérioré, et le déficit du compte courant s'est creusé à 9,7 %.

En outre, le syndrome hollandais, qui frappe les pays riches en ressources, constitue un obstacle au changement structurel (c'est-à-dire à la réaffectation

³⁶ Durant la dernière guerre civile, entre 2005 et 2009, les dépenses militaires ont augmenté d'environ 26 points de pourcentage, tandis que les dépenses de santé et d'éducation perdaient respectivement 8,4 et 5,2 points de pourcentage.

³⁷ Le pays a réussi à s'ajuster grâce aux réformes et au soutien des donateurs.

de la main-d'œuvre des secteurs non pétroliers à faible productivité vers des activités à forte productivité). Au cours de la dernière décennie, le pétrole a représenté plus de 84 % des exportations totales du Tchad, et a atteint 92 % en 2018. La composition sectorielle de l'économie est restée globalement la même, avec une faible part de l'industrie manufacturière oscillant autour de 8 % du PIB, centrée sur les entreprises publiques, et une baisse atypique de la part du secteur des services. Plus de 80 % de la population tchadienne dépend de l'agriculture pour sa subsistance et pratique une agriculture de subsistance dans des activités informelles à faible productivité, le marché intérieur du Tchad étant trop petit et pas assez compétitif pour favoriser la productivité agricole.

Les évaluations du compte courant et du taux de change effectif réel (TCER) de 2019 suggèrent une surévaluation et une position extérieure plus faible que ce qu'impliquent les fondamentaux et les politiques souhaitables pour la région CEMAC (FMI, 2019). Le TCER s'est déprécié d'environ 6 % tout au long de 2019, reflétant principalement l'affaiblissement de l'euro par rapport au dollar. Le FMI suggère une surévaluation de 11,4 %, avec un déficit du compte courant estimé à 2,5 % du PIB en 2019, contre une norme de 0,3 % d'excédent du PIB (en supposant une élasticité de $-0,25$ du compte courant par rapport au TCER). La position extérieure à la fin de 2019 a été jugée plus faible que prévu, malgré une contribution positive de l'ajustement du solde budgétaire, des dépenses de santé et des réserves.

3.2.3. Environnement et changement climatique

D'après l'indice pays de l'Initiative mondiale d'adaptation de l'université de Notre Dame (ND-GAIN), parmi tous les pays du monde, le Tchad est le plus vulnérable au changement climatique, et le moins prêt à faire face aux impacts de celui-ci.³⁸ L'effet du changement climatique sur les grands systèmes naturels, agro-sylvo-pastoraux, halieutiques et hydrographiques humains du bassin du lac Tchad est important et s'est accru. Entre 2015 et 2021, le changement climatique a exacerbé la désertification, la dégradation des forêts, l'amointrissement du potentiel productif des sols, la concurrence pour l'accès aux ressources, la dégrada-

tion des habitats naturels, la perte de la biodiversité, l'épuisement des nappes phréatiques et l'envasement des oasis.³⁹ Les effets incluent des changements dans les saisons agricoles, des perturbations dans les cycles biologiques des cultures, une réduction de la production des cultures céréalières, un allongement du temps et de l'espace nécessaires à la transhumance, la dégradation des zones protégées et des zones humides, et une augmentation des feux de brousse. L'eau est le principal vecteur par lequel le changement climatique se manifeste dans les environnements tels que celui du Tchad, avec des effets potentiellement en spirale si des points de basculement sont atteints (en particulier autour des écosystèmes dépendant des eaux souterraines environnant le lac Tchad).

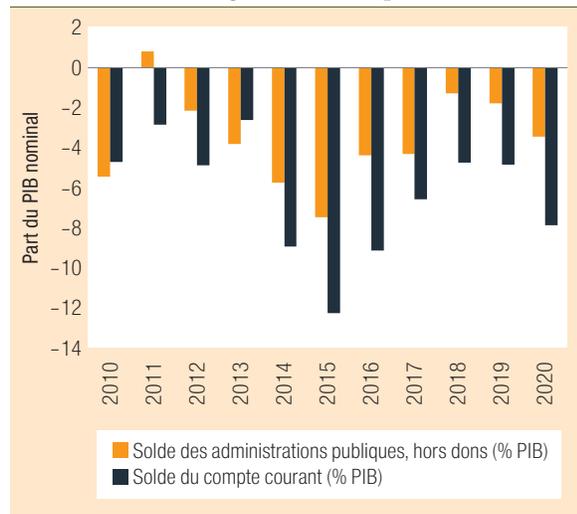
L'économie du pays étant basée sur les ressources naturelles, l'impact du changement climatique constitue un défi particulièrement sérieux pour le Tchad.⁴⁰ L'environnement n'est ni un secteur d'activité économique, tel que l'agriculture ou l'industrie, ni une forme d'infrastructure, telle que les systèmes d'égouts urbains ou les routes. Il constitue plutôt un intrant pour presque toutes les activités productives du pays. La plupart des systèmes de production ont un impact sur l'environnement, ce qui menace leur propre durabilité. L'effet des catastrophes liées au climat telles que les sécheresses ou les inondations est amplifié au Tchad à cause du manque de ressources disponibles pour les gérer ou les prévenir. Le braconnage est un autre exemple de gestion non durable des ressources naturelles. À titre d'exemple, la population d'éléphants du Tchad a chuté, passant d'environ 300 000 individus dans les années 1930 à 450 en 2010, avant de repartir à la hausse pour la première fois depuis des décennies (Antonínová, Malachie et Banymary, 2014).

³⁸ Indice pays de l'Initiative mondiale d'adaptation de l'université de Notre Dame (ND-GAIN), <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>.

³⁹ La dégradation des ressources naturelles au Tchad peut être attribuée aux éléments suivants : croissance de la population, changement climatique, guerres récurrentes, et schémas sociaux et culturels. Ces facteurs entraînent des changements dans l'agriculture, la sylviculture, la production animale et la pêche.

⁴⁰ Environ 80 % de la population est active dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage.

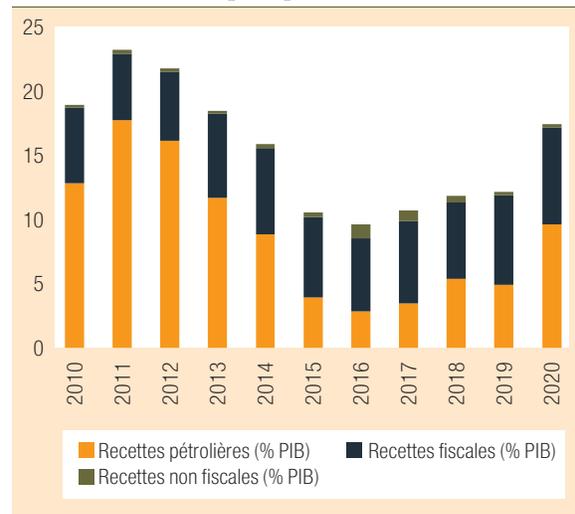
FIGURE 32 : Solde budgétaire et du compte courant



Source : BEAC et autorités tchadiennes.

Pour les années à venir, les prévisions climatiques pour le Tchad laissent entrevoir une volatilité accrue des précipitations et des événements météorologiques encore plus graves qui, combinés à la dynamique de l'urbanisation, pourraient entraîner des inondations urbaines plus fréquentes et plus importantes. Dans la région du Sahel, on observe une variabilité saisonnière, interannuelle et interdécennale des précipitations annuelles ainsi que des phénomènes météorologiques extrêmes, entraînant de violentes crues et des débordements de cours d'eau, affectant lourdement les zones urbaines. Le changement climatique contribue à provoquer des sécheresses plus fréquentes, plus intenses et plus longues ainsi que des précipitations et inondations plus violentes. Ndjama a un passé particulier d'inondations à fort impact dues à sa faible déclivité, à la volatilité interannuelle des débits

FIGURE 33 : Recettes publiques



Source : BEAC et autorités tchadiennes.

de pointe des rivières Chari et Logone, et aux tendances à l'urbanisation.

La pollution urbaine est une autre dimension importante et croissante des défis environnementaux auxquels le Tchad est confronté. L'augmentation des déchets, les faibles taux de collecte et le manque de décharges sanitaires, d'équipement de tri et d'installations de recyclage accroissent la pollution. La situation est alarmante dans les zones urbaines, où se concentrent les plus gros volumes de déchets. Par exemple, la ville de Ndjama produit environ 600 tonnes de déchets solides par jour, dont moins de 20 % sont collectés et transférés dans des décharges. Dans certains quartiers de la ville, seuls 5 % des déchets solides sont collectés, le reste étant déversé sur les routes, les marchés et autres sites publics (Bantin et June, 2018 ; Warri, 2012).

CONDITIONS PRÉALABLES ESSENTIELLES POUR SAISIR LES OPPORTUNITÉS

Le Tchad ne sera pas en mesure de suivre pleinement les voies identifiées s'il ne s'attaque pas plus efficacement aux moteurs sous-tendant la fragilité, les conflits et la violence dans le pays. Rendre les institutions plus redevables et inclusives reste une priorité politique clé, réalisable en : i) réduisant les déséquilibres régionaux et l'exclusion en investissant dans des services plus nombreux et de meilleure qualité dans les zones périphériques et mal desservies, qui sont les plus touchées par les conflits ou risquant de l'être, et ii) renforçant la gouvernance et la redevabilité afin d'améliorer le contrat social et la confiance du public. La promotion d'une économie verte et l'amélioration de la gestion des ressources naturelles seront essentielles à la lutte contre les changements climatiques et au soutien de l'inclusion économique. La réussite de ces voies dépend également d'une bonne gestion macro-budgétaire et d'un environnement favorable aux affaires, comprenant une gestion adéquate des recettes pétrolières, une mobilisation des recettes non pétrolières, une gestion durable des finances publiques (GFP) et l'intégration régionale.

Le DPS identifie trois pré-requis transversaux et trois voies pour aborder les contraintes contraignantes à la réduction de la pauvreté décrites dans la section précédente. Plusieurs critères sont utilisés pour identifier ces prérequis et parcourir les plus critiques. Les trois premiers critères sont liés à l'impact sur le double objectif : amélioration des moyens de subsistance, création d'emplois et renforcement du contrat social. Pour catalyser l'investissement privé et la création d'emplois, les trois conditions préalables suivantes sont identifiées : (a) renforcer le contrat social

par le biais d'institutions responsables et inclusives ; (b) l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique ; et (c) la réalisation d'une gestion macro-budgétaire adéquate ainsi qu'un environnement favorable aux entreprises ; ce sont des solutions transversales pour répondre à certaines contraintes identifiées. Accroître la productivité des travailleurs et améliorer l'accès à de meilleures opportunités de revenus — met l'accent sur trois voies : (a) soutenir les améliorations du capital humain pour améliorer la productivité des travailleurs ; (b) l'amélioration des infrastructures pour augmenter la productivité, et (c) la promotion des secteurs avec un avantage stratégique pour des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Les deux critères restants sont la faisabilité politique et économique (qui implique l'évaluation de l'économie politique du Tchad et les défis de gouvernance et institutionnels qui auraient un impact sur la capacité à faire face à la contrainte identifiée) et l'impact sur l'horizon temporel (qui implique une évaluation du délai dans lequel l'impact peut s'attendre à être réalisé à court et à long terme).⁴¹

4.1. Renforcer le contrat social à l'aide d'institutions responsables et inclusives

L'émergence de conflits violents au Sahel a été associée à une augmentation de l'exclusion sociale,

⁴¹ Seules les actions politiques pouvant avoir un impact au cours des cinq prochaines années ont été prises en compte.

des inégalités et de la marginalisation. Tant les pays de la région que leurs partenaires de développement ont traditionnellement sous-investi dans de nombreuses régions situées dans les zones frontalières et périphériques, en raison de la limitation des ressources et de l'accent mis sur le secteur agricole dans les zones plus densément peuplées (Banque mondiale, 2019c). L'évolution de la situation au Sahel requiert de nouveaux efforts pour relier les politiques de sécurité et de développement, et les efforts de redéploiement structurel des pays doivent se concentrer sur les zones historiquement mal desservies en dehors des capitales. Au Tchad, le déploiement des forces de l'État doit s'accompagner d'efforts plus larges pour améliorer la relation entre l'État et les citoyens, car les politiques publiques ne visant que certaines régions ou certains secteurs sapent la légitimité de l'État (Banque mondiale, 2018b). Même si les pouvoirs publics prennent une série de mesures pour assurer une transition politique inclusive, assurer la sécurité de la population et accroître l'accès aux services dans les zones à risque et touchées par des conflits, notamment les services de justice, dans le cadre de leur plan d'action au titre de l'Allocation de prévention et de résilience, il reste encore beaucoup à faire pour remédier aux déséquilibres régionaux et renforcer le contrat social.

4.1.1. Réduire les déséquilibres régionaux et l'exclusion qui alimentent le ressentiment et les griefs croissants

Pour réduire les déséquilibres régionaux et l'exclusion sociale, les autorités devraient :

- **Renforcer la gouvernance inclusive et transparente.** Pour parvenir à un modèle de développement plus inclusif et à une paix durable, les pouvoirs publics doivent donner la priorité à la création d'institutions inclusives, transparentes et responsables. La combinaison d'une gouvernance exagérément centralisée, d'une faible efficacité des pouvoirs publics et d'un manque de redevabilité favorise les paiements informels et l'exclusion sociale. Le fait a été reconnu par le Gouvernement du Tchad dans le Plan national de développement 2017–2021 et durant la préparation de la note d'éligibilité de l'Allocation de prévention et de résilience. Les pouvoirs publics doivent donc accorder la priorité à la
- **Renforcer la sécurité, l'état de droit, la justice et les mécanismes de résolution des conflits.** Les populations des zones de conflit souffrent d'insécurité et d'un manque de recours, tandis que les mécanismes de résolution des conflits existants sont incapables d'arbitrer les différends autour des ressources naturelles dans diverses régions du pays. Le secteur de la sécurité souffre de sa politisation, et les forces de sécurité sont parfois une source de tension avec la population. Le manque d'indépendance du secteur de la justice vis-à-vis de l'exécutif et ses ressources financières limitées l'empêchent d'être efficace dans la mise en

lutte contre la corruption et l'impunité ; soutenir et renforcer la société civile ; améliorer l'administration du secteur public en mettant en place un processus budgétaire transparent et efficace ; améliorer la transparence des entreprises publiques, en particulier du secteur pétrolier ; et faire avancer le processus de décentralisation pour renforcer la gouvernance locale.

- **Renforcer l'inclusion et la gouvernance infranationale ainsi qu'investir dans le capital humain à travers le pays.** L'essentiel des dépenses publiques et de la prestation de services a lieu à Ndjamena, au détriment des régions périphériques, ce qui peut alimenter l'exclusion sociale au niveau territorial. De même, les femmes et les jeunes sont marginalisés aux niveaux social, économique et politique. Pour réduire l'exclusion sociale et les déséquilibres régionaux qui sont à l'origine des conflits dans le pays, les pouvoirs publics doivent se concentrer sur le renforcement de la gouvernance locale et de la prestation de services et sur l'accélération du développement du capital humain dans les zones en proie aux conflits, à risque et périphériques. L'application d'une approche spatiale à l'analyse des déséquilibres régionaux et de l'exclusion, ainsi que la conception de politiques et de stratégies de développement territorial en se concentrant sur les zones frappées par la pauvreté et marquées par la fragilité, les conflits et la violence permettraient de remédier au sous-investissement structurel dans certaines régions et populations. Les pouvoirs publics devraient également habiliter les autorités locales à gérer les zones socioéconomiques critiques afin de réduire les inégalités spatiales.

œuvre de la justice et l'atténuation des conflits. La justice traditionnelle est ainsi restée au fil des ans une alternative aux services judiciaires formels. Elle a cependant ses limites, notamment l'exclusion des femmes et des jeunes due à la discrimination culturelle, et une incapacité croissante à résoudre les conflits intercommunautaires, en particulier entre agriculteurs et éleveurs. Il est donc prioritaire de rétablir la sécurité et l'état de droit au niveau infranational en renforçant les capacités techniques et organisationnelles de la police locale, des gendarmes et de la Garde nationale et nomade du Tchad. Les autres priorités sont : i) le développement d'un système judiciaire fonctionnel et harmonisé, en renforçant les capacités du personnel judiciaire ; ii) l'augmentation du nombre de tribunaux, en particulier dans les zones défavorisées et touchées par la fragilité, les conflits et la violence ; iii) l'accroissement du nombre des cliniques juridiques et de l'information du public sur ses droits légaux ; et iv) le soutien et le financement suffisants des mécanismes traditionnels de résolution des conflits capables de venir en complément du système de justice formel.

- **Renforcer la gouvernance des ressources naturelles et la réconciliation intercommunautaire.** Les conflits inter et intracommunautaires pour l'accès aux ressources, en particulier l'eau et la terre, se sont multipliés et concernent presque toutes les régions du pays. Ils sont exacerbés par les variations climatiques et amplifiés par la faible gouvernance des terres, les lois obsolètes sur le pastoralisme et l'inefficacité croissante des mécanismes traditionnels de résolution des conflits. La gouvernance des ressources naturelles devrait donc être renforcée en améliorant les mesures de gouvernance foncière (notamment les titres de propriété et les régimes fonciers) et les réglementations sur la transhumance pastorale (y compris la mise à jour des lois pastorales et la délimitation des couloirs de transhumance). Des mesures sont également nécessaires pour soutenir les populations pastorales marginalisées, comme une prestation mobile adéquate de services de santé et d'éducation adaptés aux besoins de ces populations. Des points d'eau doivent être ajoutés autour des couloirs de transhumance pastorale

et être correctement gérés en collaboration et en négociation entre les éleveurs et les communautés d'accueil.

4.1.2. Améliorer la prestation de services pour renforcer le contrat social et la confiance du public

Pour améliorer la prestation de services, les autorités devraient :

- **Mettre en place des institutions de base et allouer un niveau approprié de ressources aux autorités locales pour la prestation de services.** La prestation de services est limitée au Tchad, en particulier pour les jeunes, les femmes, les populations marginalisées et les habitants des zones rurales. La situation est exacerbée par la grande taille du pays et la faible densité de population (12 habitants/km² contre la moyenne de 49 habitants/km² en Afrique subsaharienne), qui augmentent le coût de l'expansion des services essentiels tels que la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement. Le transfert des ressources et des responsabilités des autorités centrales aux autorités locales reste limité. L'extension des transferts est entravée par l'insuffisance des capacités locales et l'inadéquation des systèmes centraux de gestion des finances publiques et des ressources humaines, ainsi que par l'incapacité des institutions à formuler, planifier et exécuter les politiques publiques et à gérer les crises telles que la pandémie de COVID-19.
- **Étendre le renforcement des capacités aux provinces, départements et municipalités pour ouvrir la voie à un transfert de compétences de gestion des finances publiques des autorités centrales aux autorités locales.** À cause de leur proximité avec les citoyens, les collectivités locales sont mieux placées pour fournir des services de qualité à leurs administrés. Elles doivent toutefois disposer des ressources financières et humaines ainsi que des capacités et compétences techniques requises pour ces services. Dans le Plan national de développement 2017–2021, les autorités tchadiennes reconnaissent que l'insuffisance des ressources et des compétences entrave la capacité des municipalités à fournir des services. Il est donc

important de renforcer leur capacité à formuler les besoins des citoyens et les priorités de dépenses, à mettre en œuvre des programmes, et à rendre compte de l'utilisation des fonds et des résultats pour améliorer la prestation des services.

- **Mettre en œuvre des stratégies nationales et sectorielles de gestion des ressources humaines favorisant le déploiement d'un personnel technique compétent dans les communautés locales tout en permettant à celles-ci de recruter et former du personnel local doté d'une expérience du terrain.** Cela nécessitera de revoir les programmes actuels d'incitations financières et non financières ainsi que les possibilités de développement de carrière pour s'assurer qu'ils favorisent le déploiement de fonctionnaires dans des zones géographiques difficiles où les compétences techniques sont rares. Un contrôle citoyen, associé à une supervision de l'administration publique, doit être mis en place pour garantir que seul le personnel déployé éligible reçoit des incitations au déploiement. Le recrutement de personnel local et une formation approfondie permettront, en outre, de créer des emplois de qualité dans les communautés locales tout en fournissant des services adaptés aux besoins locaux.
- **Renforcer les systèmes centraux en vue du transfert des ressources financières des autorités centrales aux autorités locales.** Premièrement, le cadre juridique qui définit les fonctions et les responsabilités en matière de services de chaque niveau de gouvernement doit être mis à jour dans un souci de cohérence et d'exhaustivité. Deuxièmement, une perspective pluriannuelle devrait être mise en place aux niveaux central et local pour la planification budgétaire afin de garantir la prévisibilité des transferts aux autorités infranationales. Troisièmement, la rationalisation de la chaîne des dépenses et la mise en place d'un système informatisé efficace amélioreront la rapidité des transferts et les taux d'exécution du budget des collectivités locales. Enfin, le renforcement des capacités des institutions d'audit interne et externe (institutions supérieures de contrôle, inspection générale des finances, etc.) améliorera la redevabilité et la transparence aux niveaux national et infranational.

- **Encourager une société civile forte et efficace pour renforcer la gouvernance et la redevabilité.** En plus de la planification, la budgétisation et le suivi participatifs, l'aptitude des citoyens à élire leurs représentants locaux est essentielle pour améliorer la participation des citoyens et la redevabilité publique dans la prestation de services. Le Gouvernement doit s'engager à organiser en temps voulu des élections locales transparentes, à encourager la pluralité de la société civile tchadienne, et à travailler avec les organisations de la société civile à mettre en place des canaux de communication efficaces entre les citoyens et les autorités publiques. Conformément à la Constitution tchadienne, les représentants locaux doivent être élus au suffrage universel tous les six ans. Les dernières élections locales remontent toutefois à janvier 2012.

4.2. S'adapter au changement climatique et améliorer la gestion des ressources naturelles

4.2.1. Lutter contre les changements climatiques en promouvant une économie verte

Une stratégie efficace d'écologisation de l'économie comprend la tarification au coût environnemental et social complet des intrants énergétiques et matériels afin de décourager la production et la consommation non durables. En général, une telle stratégie est diamétralement opposée à celle où les entreprises se font concurrence sur les prix plutôt que sur la qualité, externalisent les coûts sociaux et environnementaux, et recherchent les intrants les moins chers pour les matériaux et la main-d'œuvre. Les actifs en capital naturel doivent être inclus dans le bilan d'un pays.

Pour promouvoir une économie verte, les autorités devraient :

- **Concevoir et mettre en œuvre des politiques clés pour les emplois verts.** Tout d'abord, les autorités doivent s'attaquer aux actifs en capital naturel à l'aide de la gestion des paysages et des bassins versants, de la restauration des écosystèmes, de la gestion durable des forêts, ainsi que de l'agriculture

régénérative et de systèmes alimentaires susceptibles de créer rapidement des emplois. Ces activités génèrent des avantages à long terme en réduisant la pénurie d'eau ou les dommages causés par les inondations, en diminuant les émissions de carbone et en augmentant la productivité agricole et la sécurité alimentaire. Elles peuvent également protéger la biodiversité et maintenir ou améliorer les services écosystémiques susceptibles de réduire les besoins d'investissement. Deuxièmement, ils doivent adopter des politiques innovantes pour surmonter les obstacles et créer des incitations au développement des énergies renouvelables, notamment en adoptant des lois sur le rachat d'électricité assurant l'accès au réseau électrique à des prix garantis. Troisièmement, le pays devrait adopter des écolabels pour tous les produits de consommation afin que les consommateurs aient accès aux informations nécessaires pour prendre des décisions d'achat responsables. Cela encouragerait les fabricants à concevoir et commercialiser des produits plus écologiques. Enfin, les autorités doivent veiller à ce que les outils réglementaires soient utilisés pour développer des technologies, des produits et des services plus écologiques, et donc des emplois verts. Ces outils comprennent les politiques d'aménagement du territoire, les codes de construction, les normes d'efficacité énergétique (pour les appareils, les véhicules, etc.) et les objectifs de production d'énergie renouvelable.

- **Réformer la politique fiscale pour promouvoir les énergies vertes.** Cela comprend : i) l'extension et la reproduction des écotaxes, qui peuvent être utilisées pour alléger la charge fiscale sur le travail tout en décourageant les activités économiques polluantes et à forte intensité de carbone ; ii) la réduction du soutien aux combustibles fossiles et l'augmentation du financement des énergies renouvelables et des technologies énergétiquement efficaces ; et iii) la suppression progressive des subventions aux industries nuisibles à l'environnement (c'est-à-dire la fourniture d'électricité, les abattoirs, etc.) et le transfert d'une partie ou de la totalité de ces fonds vers les énergies renouvelables, les technologies énergétiquement efficaces, les méthodes de production propres, et les transports en commun.
- **Renforcer les politiques et la réglementation dans les secteurs d'infrastructure prioritaires tels que l'énergie, l'eau, l'assainissement (y compris la gestion des déchets) et les transports, afin de promouvoir l'utilisation de technologies vertes et une conception résiliente au changement climatique, ainsi que le développement d'entreprises vertes.** Dans leurs premiers stades, les infrastructures d'énergie propre sont à forte intensité de main-d'œuvre, et il faut en tenir compte en planifiant la diversification économique en dehors de la production de pétrole. Les autorités peuvent promouvoir la création d'emplois à l'aide de solutions fondées sur la nature et la gestion des ressources naturelles, par exemple en investissant dans les forêts, les bassins versants et la restauration des terres. En effet, les solutions fondées sur la nature et les systèmes hybrides combinant infrastructures et services écosystémiques requièrent beaucoup de main-d'œuvre, ont un faible coût global et procurent des avantages tels qu'une meilleure productivité agricole et une réduction des pertes dues à la sécheresse et aux inondations. Les autorités doivent également adopter des politiques visant à ouvrir les marchés et à attirer l'investissement privé.
- **Adopter des réformes à court terme pour réduire l'empreinte environnementale du secteur pétrolier et gazier, notamment la réglementation du torchage du gaz et des émissions de méthane, la gestion des déchets et la gestion de l'eau produite.** Le Tchad devrait également envisager une stratégie de transition vers l'abandon des combustibles fossiles pour éviter les actifs échoués. Il existe des possibilités de tirer parti du secteur pétrolier et gazier, notamment : i) en exploitant la gestion avancée des données (par exemple, l'identification d'un nouveau segment commercial pour intégrer les variables du développement durable dans le secteur pétrolier et gazier) ; ii) en convertissant à d'autres usages l'eau employée dans le processus de production du pétrole ; et iii) en utilisant des infrastructures pétrolières existantes pour d'autres industries stratégiques (Banque mondiale, 2020f). Les pouvoirs publics devraient collaborer avec les compagnies pétrolières et des eaux, ainsi qu'avec les communautés locales, afin

d'identifier des moyens d'utiliser l'eau produite (un sous-produit de la production de pétrole et de gaz) pour l'irrigation afin d'accroître la productivité agricole. L'exploitation des investissements liés au secteur pétrolier par une utilisation partagée contribuerait à réduire le déficit de financement des infrastructures publiques. Le Tchad pourrait en outre exploiter le gaz naturel et les énergies renouvelables pour promouvoir une production d'électricité à faible émission de carbone, dans le cadre de son objectif stratégique d'extension de l'accès à l'électricité et de promotion d'une croissance respectueuse du climat.

4.2.2. Réaliser une gestion des ressources naturelles

L'important dividende pétrolier n'a pas été correctement exploité pour favoriser une croissance structurelle à long terme (Banque mondiale, 18a). Le Tchad semble avoir manqué une grande occasion de dynamiser et maintenir les niveaux de PIB par habitant et de transformer les revenus pétroliers en une croissance du PIB plus rapide et permanente à l'aide d'investissements dans le capital humain et les infrastructures. Le pétrole a rendu l'économie du pays moins compétitive et plus vulnérable aux chocs exogènes. La diversification des exportations, en particulier, était déjà faible avant la découverte du pétrole, mais elle a encore diminué après 2003, exposant l'économie du pays aux cycles et aux chocs des prix internationaux du pétrole. En même temps, conformément à la dynamique du syndrome hollandais, les importantes entrées de capitaux déclenchées par la production et les exportations de pétrole ont réduit la compétitivité extérieure d'autres secteurs et entraîné ainsi un déplacement des parts sectorielles du PIB vers des services non commercialisables et relativement improductifs (peu qualifiés). Les politiques monétaires et de change du Tchad étant gérées par la Banque régionale des États de l'Afrique centrale (BEAC), les autorités monétaires régionales devraient soutenir la transformation économique à l'aide d'une politique monétaire empêchant la surévaluation du taux de change et favorisant le crédit au secteur privé et la compétitivité de celui-ci.

Afin d'améliorer la gestion des revenus du pétrole et des ressources naturelles, les autorités devraient envisager de :

- **Créer un cadre fiscal propice à une gestion efficace des revenus pétroliers.** La gestion des revenus pétroliers est complexe et présente de nombreux défis liés à la nature non renouvelable des ressources extractives et à la volatilité des prix. Pour assurer une gestion efficace des revenus des ressources naturelles, les autorités devraient mettre en place un cadre fiscal comprenant : i) des indicateurs de suivi budgétaire ; ii) des règles fiscales garantissant une gestion saine des revenus volatils basés sur les prix du pétrole à court terme ; iii) des critères de soutenabilité budgétaire ; et iv) des règles pour l'accumulation et la gestion des réserves monétaires.
- **La gestion des recettes pétrolières permet de lisser les cycles économiques et de créer des tampons capables d'absorber les chocs sur les prix des produits de base.** En période de reprise économique, les autorités devraient placer les soldes budgétaires dans un fonds de stabilisation permettant d'assurer la disponibilité de ressources financières suffisantes en cas de choc négatif sur les prix du pétrole. Elles pourraient également concevoir et mettre en œuvre une stratégie d'accumulation de réserves pour constituer un tampon de stabilisation et éviter un ajustement brutal des dépenses publiques. Elles pourraient, enfin, établir des règles claires pour les prélèvements sur le fonds de stabilisation et éliminer strictement les paiements et retraits ad hoc. Pour réduire la volatilité des recettes, les pouvoirs publics ont, avec le soutien de la Banque mondiale, mis en place en novembre 2019, un mécanisme de gestion des recettes pétrolières afin d'atténuer les effets d'une baisse inattendue (Banque mondiale, 2019f). Bien que le compte de stabilisation ait reçu ses premiers quatrièmes dépôts pour un montant de 10 milliards de francs CFA, celui-ci est insuffisant pour servir de tampon efficace dans le contexte actuel. Il est donc essentiel que les autorités constituent une plus large marge de manœuvre budgétaire pour réduire la dépendance du pays aux revenus pétroliers actuels.
- **Créer des institutions budgétaires bien conçues, chargées d'élaborer et maintenir des politiques budgétaires saines tout en garantissant la**

transparence au sein d'organismes de prévision indépendants. Le système de gestion des finances publiques du Tchad doit être suffisamment robuste pour : i) fournir des prévisions raisonnables pour les prix, la production et les recettes fiscales du pétrole et analyser les risques qui y sont liés ; ii) effectuer une planification budgétaire à moyen terme ; iii) faciliter l'évaluation, la sélection et la mise en œuvre des projets d'investissement afin de garantir que les recettes tirées des ressources naturelles servent à soutenir le développement économique à long terme ; iv) intégrer la gestion de la trésorerie et minimiser les coûts de financement pour garantir l'existence d'un compte unique entre le budget et tout fonds de ressources naturelles ; et v) assurer la transparence de la collecte et de l'utilisation des revenus des ressources naturelles et autres ressources disponibles à l'aide d'une comptabilité, de rapports et d'audits fiscaux appropriés. En créant les institutions fiscales, les autorités doivent envisager de mettre l'accent sur la transparence fiscale et la bonne gouvernance. Enfin, le pays doit assurer un bon rendement des investissements dans les infrastructures financés par les revenus pétroliers.

- **Accroître la transparence et l'efficacité de la mobilisation des revenus pétroliers et de l'exploitation du pétrole.** Le Tchad en tirerait grandement parti, car l'État n'a aucun contrôle sur la volatilité des prix, et les recettes pétrolières resteront probablement sa principale source de revenus dans un avenir prévisible. Davantage de transparence et une plus forte participation du public dans la gestion des revenus pétroliers pourraient améliorer la redevabilité et réduire l'emprise des élites. Il reste cependant beaucoup à faire pour améliorer la transparence et la gestion du secteur. Les pouvoirs publics doivent, par exemple, créer une commission spéciale de contrôle des revenus pétroliers qui soit à la fois politiquement et socialement inclusive.
- **Accroître la concurrence sur les marchés de l'exploration et de la production pétrolières et minières.** Les autorités devraient envisager de réformer leur politique d'octroi de licences pétrolières et minières, qui repose jusqu'à présent sur le principe du « premier arrivé, premier servi » sans promouvoir activement les superficies potentielles. Les investisseurs actuels sont soit de

grandes sociétés qui contrôlent toute la production dans le pays, soit de très petites entreprises qui semblent sous-capitalisées et ne poursuivent pas agressivement les activités sur leurs concessions. Des stratégies ciblées d'octroi de licences et de promotion, associées à de meilleures capacités de supervision du secteur, sont nécessaires pour encourager la poursuite du développement du secteur et garantir le renouvellement et l'activité des superficies (Banque mondiale, 2019e).

4.3. Assurer une gestion macro-budgétaire adéquate et créer un environnement favorable aux entreprises

Le manque de marge de manœuvre budgétaire constitue un défi majeur pour la soutenabilité budgétaire dans les années à venir. Le Tchad ne bénéficie plus de l'importante manne pétrolière qu'il a connue entre 2008 et 2014, et sa situation budgétaire s'est dégradée durant la pandémie de COVID-19. Les revenus pétroliers, qui constituent de loin la principale source de recettes publiques, ont diminué en part des recettes totales, passant de 63,8 % en 2005–2014 à 36,9 % en 2015–2019, et cette baisse devrait se poursuivre dans les années à venir. La politique budgétaire du pays a largement été procyclique. Couplée à l'absence d'ancrage budgétaire, cette « procyclicité » a entraîné une insuffisance de l'épargne publique pour les politiques visant à stabiliser l'économie et à réaliser l'équité intergénérationnelle. Le déficit budgétaire du pays (hors dons) était important et s'élevait en moyenne à 2,6 %, même pendant les années 2005 à 2014 où les prix du pétrole s'élevaient, avant de se creuser à 3,4 % entre 2015 et 2019. Une action est nécessaire sur le cadre budgétaire du Tchad pour assurer sa soutenabilité.

4.3.1. Renforcer la mobilisation des recettes non pétrolières et mettre en œuvre des mesures pertinentes de gestion des finances publiques

Pour renforcer la mobilisation des recettes non pétrolières et mettre en œuvre des mesures de gestion des finances publiques pertinentes, les autorités devraient :

- **Améliorer les outils et les politiques de mobilisation des recettes non pétrolières.** Le recouvrement des recettes reste médiocre par rapport aux normes régionales et mondiales. Le piètre recouvrement de l'impôt peut être attribué à de multiples facteurs, les plus importants étant la faiblesse de l'administration fiscale, la grande taille du secteur informel tchadien, la prolifération des exonérations fiscales, l'inexistence d'un mécanisme de remboursement de la TVA et l'étroitesse de l'assiette TVA résultant de l'abondance des biens et services exonérés de taxe ou taxés à un taux réduit. Doter l'administration fiscale d'une infrastructure physique et informatique adéquate (bâtiment, mobilier, système informatique, etc.) et investir dans la gestion des ressources humaines pourraient lui assurer des performances adéquates. La simplification des procédures d'enregistrement des entreprises et de la législation fiscale, ainsi que l'amélioration de la transparence et de la redevabilité dans les relations entre les autorités fiscales et les contribuables, pourraient contribuer aux efforts visant à réduire le secteur informel. Assurer le partage de l'information entre les différentes administrations (impôts, douanes, foncier, etc.) à l'aide de processus informatisés aiderait à élargir l'assiette fiscale en identifiant les entreprises non enregistrées à des fins fiscales. Pour percevoir davantage de recettes, les autorités doivent mettre en place un système affectant une partie de la TVA collectée aux besoins de remboursement, rationaliser les exonérations fiscales accordées aux entreprises, et allonger la liste des biens et services soumis à la TVA. Des efforts sont en outre nécessaires pour améliorer la transparence, la redevabilité et l'efficacité de l'administration douanière afin d'accroître sa contribution aux recettes nationales.
- **Mettre en place une tranche d'imposition zéro pour les revenus les plus faibles afin de simplifier l'administration des recettes et de renforcer la progressivité et l'équité de l'impôt.** Les autorités doivent accroître les recettes d'une manière n'alourdissant pas la charge sur les pauvres et n'entravant pas la capacité du secteur privé à créer des emplois. Une rationalisation des déductions fiscales est également nécessaire, étant donné qu'elles profitent de manière disproportionnée aux riches et entraînent d'importantes pertes de recettes. L'utilisation d'outils numériques aiderait à rendre plus efficaces les administrations fiscales et douanières ainsi que le recouvrement de l'impôt. Des efforts spécifiques doivent être consacrés à la transparence et à l'efficacité de l'administration douanière afin d'accroître sa contribution aux finances publiques.
- **Veiller à ce que toute réforme budgétaire couvre les systèmes de dépenses publiques et de passation des marchés, étant donné que le Tchad a actuellement du mal à assainir ses finances.** Les pouvoirs publics doivent mener des réformes fondamentales du système de dépenses publiques, notamment la planification, la budgétisation et les dépenses. Ils doivent en particulier : i) renforcer le processus de planification budgétaire et établir un lien entre la planification et la budgétisation ; ii) améliorer la présentation du budget pour faciliter l'analyse en distinguant les secteurs directement et indirectement productifs ; iii) renforcer la capacité et les compétences en matière de finances publiques de certains ministères de tutelle ; et iv) réduire le recours à des procédures spéciales dans l'exécution du budget.
- **Réformer le système d'investissement public, notamment la planification, la budgétisation et la mise en œuvre.** Les pouvoirs publics ont pris des mesures considérables pour améliorer l'efficacité et l'efficacité de la gestion des investissements publics. Ils ont, par exemple, créé la Commission nationale de gestion des investissements publics et amélioré le processus de sélection des projets d'investissement. D'autres efforts sont toutefois nécessaires pour assurer la durabilité de la gestion des finances publiques (préparation et exécution du budget, passation des marchés, gestion de la dette), notamment : i) la planification et la coordination des décisions d'investissement avec toutes les institutions concernées ; et ii) le ciblage des allocations de ressources publiques et la couverture géographique du budget par département, municipalité et zone rurale/urbaine.
- **Réduire le risque de surendettement en procédant à une restructuration adéquate de la dette et en rationalisant les dépenses publiques.** Le ratio élevé entre le service de la dette et les recettes place actuellement le Tchad en situation de surendettement. Les autorités devraient mettre en œuvre la restructuration de la dette demandée par les créan-

ciers bilatéraux et privés dans le cadre commun du G20 pour ramener le niveau de risque à modéré. En même temps, une augmentation prudente des dépenses courantes, une meilleure administration des salaires, et des investissements publics plus efficaces permettraient une rationalisation des dépenses. D'importants points faibles subsistent en matière de transparence et de gestion de la dette, malgré les améliorations apportées par les réformes mises en œuvre en 2020. Afin d'améliorer la transparence et la gestion de la dette, les pouvoirs publics devraient :

- i) créer une base de données consolidée et complète des contrats de dette pour améliorer le suivi du service de la dette et disposer de données précises et cohérentes sur l'encours de la dette ;
- ii) actualiser et maintenir régulièrement le système informatisé de gestion et d'analyse de la dette (SYSGADE) pour fournir en temps voulu des rapports pertinents ;
- iii) publier fréquemment des bulletins sur la dette avec une couverture complète ;
- iv) œuvrer à la restructuration de la dette pour ramener le risque lié à la dette à un niveau modéré ;
- v) adopter une politique soutenable pour la dette.

- **Améliorer l'intégrité et la transparence dans la gestion des ressources publiques pour garantir l'exécution efficace des fonctions de passation des marchés publics.** Malgré la récente mise à jour du Code des marchés publics relevant les seuils d'approbation des contrats et assurant la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des difficultés subsistent. Les autorités doivent adopter des réformes pertinentes pour améliorer la performance et l'efficacité du système des marchés publics, notamment :
 - i) mettre en œuvre un système transparent d'attribution des contrats utilisant une plateforme numérique pour limiter la passation de contrats directs ;
 - ii) numériser les processus d'examen et d'approbation des marchés publics afin de réduire le temps et le coût requis pour mener à bien le processus de soumission ;
 - et iii) améliorer la planification et la mise en œuvre du budget pour éviter les retards de paiement et les arriérés susceptibles de provoquer des distorsions et de mettre en péril les entreprises de travaux publics et les banques locales.
- **Renforcer la redevabilité des dépenses publiques en créant des mécanismes de transparence**

systematiques et en s'appuyant sur l'engagement des citoyens pour contrôler la gestion des ressources et l'efficacité des services. Cela impliquerait de soutenir la divulgation proactive d'informations sur les recettes, les dépenses publiques, la gestion de la dette, les marchés publics et les performances des entreprises publiques, ainsi que d'encourager la participation des citoyens à la GFP. Les mécanismes de transparence pourraient être renforcés en améliorant les rapports/audits annuels de performance, les codes de transparence, les déclarations d'actifs, les boucles de rétroaction entre les citoyens et l'État, les mécanismes de réclamation, et les mécanismes de résolution des conflits des communautés locales.

4.3.2. Réaliser l'intégration régionale et parvenir à un environnement favorable aux entreprises

Outre l'insuffisance des infrastructures et le faible développement du capital humain, le secteur privé tchadien est confronté à divers obstacles commerciaux et réglementaires. Les données sur l'environnement des affaires au Tchad révèlent que le pays est moins performant que la plupart des pays d'Afrique subsaharienne pour plusieurs indicateurs, notamment la création d'entreprise ; l'octroi des permis de construire ; le paiement des impôts ; le commerce transfrontalier ; l'accès à l'électricité ; et l'obtention de crédit. L'investissement privé est fortement limité dans le pays par le coût élevé de la main-d'œuvre et du capital⁴². En même temps, le manque d'électricité est un obstacle majeur au développement du secteur privé dans la fabrication et les services.

Pour accélérer l'intégration régionale et créer un environnement favorable aux entreprises, les autorités devraient :

- **Renforcer l'intégration économique avec les pays côtiers et voisins.** Le Tchad devrait collaborer avec d'autres pays de la CEMAC (l'une des régions les moins intégrées d'Afrique) pour améliorer les

⁴² Le forum économique mondial a classé le Tchad au dernier rang du classement des pays en fonction de leur compétitivité (140e sur 140 pays) en 2019.

infrastructures, la logistique et la réglementation le long des principaux corridors commerciaux régionaux, afin de supprimer les principaux goulets d'étranglement au commerce (par exemple, les taxations illégales, les procédures/pratiques inefficaces et les contrôles aux frontières) et d'améliorer la qualité des routes. L'intégration régionale doit également être poursuivie avec les pays voisins bordant le lac Tchad afin de créer un marché intérieur couvrant le nord du Nigéria, le nord du Cameroun, le Niger et le Tchad. Un marché intérieur fonctionnant bien permettrait d'établir des chaînes de valeur qui, par exemple, intégreraient le marché du bétail à l'industrie légère de transformation de la viande et du cuir (chaussures, sacs, etc.).

- **Utiliser les politiques et les ressources publiques pour attirer l'investissement privé et réduire les risques afin de stimuler la transformation économique du pays.** La transformation économique du Tchad requiert une amélioration de la productivité et de la compétitivité, qui peut être réalisée en étendant l'accès à l'électricité, aux transports et à la finance. Par rapport à de nombreux autres pays comparables, et malgré la création d'un conseil présidentiel, le Tchad ne dispose d'aucun mécanisme de coordination dédié à la promotion d'un environnement favorable aux entreprises. Les pouvoirs publics pourraient accroître la confiance du secteur privé en mettant en place un solide cadre de dialogue public-privé et en améliorant l'état de droit pour garantir l'équité.
- **Accélérer l'adoption et la mise en œuvre des réformes favorables aux entreprises déjà validées,**

mais en suspens depuis 2017. Les mesures mettant les investisseurs privés sur un pied d'égalité favoriseront la croissance en réduisant les coûts d'entrée et les obstacles à la création d'investisseurs « privilégiés ». Ces réformes comprennent : i) l'amélioration du code de procédure civile, commerciale et sociale ; ii) la réforme du permis de construire, iii) l'amélioration des performances du guichet unique pour la création d'entreprise afin de réduire les délais et les coûts d'enregistrement ; et iv) la diminution du nombre élevé de paiements d'impôts et de cotisations sociales. Des réformes sectorielles sont en outre nécessaires pour stimuler la productivité et l'investissement privé. L'énergie, les technologies, les médias et les télécommunications et les technologies de l'information et de la communication sont essentiels à l'industrialisation et à la modernisation de l'économie tchadienne. Les réformes politiques dans ces secteurs devraient viser en priorité les tarifs, la réglementation, l'efficacité des entreprises publiques et le libre accès à la concurrence.

- **Améliorer la disponibilité des données économiques et faciliter la coordination interne (entre les services) et externe (avec les partenaires de développement) sur les projets de développement et la prestation de services.** L'accès à des données de qualité est essentiel à la conception et à la mise en œuvre des politiques économiques. En même temps, une plus grande coordination interne et externe garantirait que les efforts de décentralisation atteignent le double objectif de la Banque mondiale et les très ambitieux objectifs de développement socioéconomique du Tchad.

VOIES CLÉS

Pour stimuler la croissance économique inclusive et créer des emplois, les pouvoirs publics devraient se focaliser sur les réformes des politiques et les investissements visant à améliorer la prestation des services publics, à combler les déficits d'infrastructures et à permettre le développement du secteur privé. Le pays devrait investir dans l'accélération de l'accumulation de capital humain, en veillant à combler l'écart entre les sexes, afin que les filles et les femmes puissent contribuer à la réalisation de leur plein potentiel. Ils doivent également investir dans les infrastructures productives, notamment dans l'énergie, les technologies de l'information et de la communication, l'eau, le transport et la logistique, afin d'améliorer la connectivité et de stimuler l'intégration régionale. Le développement de secteurs économiques créateurs d'emplois dans lesquels le pays détient un avantage stratégique, tels que l'agriculture et l'élevage commercial, et de secteurs émergents tels que le numérique, sera essentiel pour soutenir l'inclusion économique.

5.1. Renforcer le capital humain et réduire l'écart genre

Pour inverser le récent recul de la réduction de la pauvreté et jeter les bases d'un changement de la trajectoire à moyen terme de la croissance et de la réduction de la pauvreté, des efforts sont nécessaires pour atténuer les chocs et accroître l'accumulation de capital humain au Tchad. Plus précisément, les autorités doivent s'attaquer au faible accès à l'éducation et aux soins de santé (à l'aide d'un financement public

meilleur, plus ciblé et plus efficace), à la médiocre inclusion des femmes dans l'économie, et au peu d'accès à l'emploi formel — toutes des limitations contraignantes identifiées au chapitre 3. En outre, les autorités doivent réformer le système de protection sociale pour garantir une plus grande équité et accélérer l'accumulation de capital humain.

5.1.1. Améliorer l'accès à l'enseignement et à la formation professionnelle ainsi que leur qualité

Pour améliorer l'accès à l'enseignement et à la formation professionnelle ainsi que leur qualité, les autorités devraient envisager de :

- **Accorder la priorité au renforcement des ressources humaines dans le secteur de l'éducation.** Cela pourrait se faire en établissant une politique de gestion des enseignants communautaires, en améliorant la formation des enseignants, et en définissant des critères clairs pour l'allocation des ressources humaines, notamment aux zones mal desservies et aux groupes de population marginalisés. Il faudrait également mettre en œuvre un système d'incitation offrant un ensemble de mesures d'hébergement et facilitant la progression de carrière des enseignants en poste dans des régions éloignées, touchées par des conflits ou à risque, en tenant compte des considérations de sécurité. Les autorités doivent également formuler une stratégie claire pour soutenir le paiement des subventions des enseignants communautaires de niveau 1 et 2

afin d'assurer la continuité de l'apprentissage. L'enseignement primaire dépend fortement des enseignants communautaires, qui représentent environ 67 % du corps enseignant. Suite à la décision des pouvoirs publics de ne plus subventionner les enseignants communautaires, plus de 2 000 écoles primaires ont fermé, et le nombre d'élèves inscrits a chuté d'au moins 250 000 entre 2014 et 2017. Depuis 2018, les partenaires techniques et financiers du Tchad, dont la Banque mondiale, ont aidé à rouvrir des écoles et à accroître le taux de scolarisation, mais cette dépendance à l'aide extérieure n'est pas soutenable.

- **L'augmentation des dépenses budgétaires non salariales est une autre grande priorité.** Elle est primordiale pour améliorer les résultats de l'apprentissage tout en renforçant la capacité à suivre et contrôler les ressources et les performances externes. Elle est également essentielle pour renforcer la gouvernance à l'aide d'une implication accrue des parents et des communautés dans le suivi des résultats de l'enseignement et en rendant les écoles responsables des résultats. Les conditions d'apprentissage des élèves pourraient être améliorées en construisant, réhabilitant et rénovant les salles de classe, et en équipant les écoles d'outils pertinents.
- **Améliorer de manière significative la gouvernance du secteur de l'éducation.** Cela pourrait se faire en introduisant et utilisant des critères objectifs pour le recrutement, l'affectation et la promotion des enseignants et du personnel enseignant. Cela nécessiterait d'effectuer un suivi rigoureux des investissements dans les infrastructures et les équipements de l'enseignement et de la formation professionnelle. Les efforts pour améliorer la qualité de la gouvernance dans le secteur de l'éducation doivent également porter sur l'égalité régionale dans la répartition des ressources humaines, des infrastructures et des équipements dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ainsi que la formation professionnelle. Pour renforcer la formation professionnelle, un solide partenariat avec le secteur privé est essentiel pour le développement des programmes, la formation des enseignants, les stages étudiants et la gestion institutionnelle. Les établissements de formation professionnelle ont besoin de plus d'autonomie, tout en étant rede-

vables des résultats (par exemple, à travers l'établissement d'un contrat basé sur les performances entre les établissements et le ministère).

- **Adopter une approche intégrée en classe pour réduire le taux actuellement élevé de pauvreté de l'apprentissage.** Pour lutter contre cette pauvreté de l'apprentissage au Tchad, les autorités doivent s'assurer que : i) les enseignants sont effectivement en classe et enseignent, et que les élèves sont en classe et apprennent dans une langue qu'ils comprennent⁴³ ; ii) la pratique pédagogique est améliorée et ajustée au niveau des élèves ; iii) le matériel didactique est disponible et utilisé ; et iv) les enseignants sont suivis, soutenus et coachés en permanence. L'établissement d'un programme de cours cohérent couvrant tous les niveaux d'enseignement, y compris l'enseignement scientifique et technique, est également essentiel pour améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement au Tchad.
- **Mettre en œuvre des politiques visant à améliorer les résultats et l'équité en matière d'éducation.** La structure du système éducatif est inefficace sur le plan interne, ce qui se traduit par des taux d'abandon élevés croissant avec le niveau scolaire. Les autorités pourraient s'attaquer aux problèmes d'équité en i) revoyant le programme actuel de bourses d'études pour cibler les élèves à faible revenu ; ii) sensibilisant aux obstacles sociaux et culturels s'opposant à l'accès des filles à l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ainsi qu'à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels ; et iii) mettant en place des programmes de politiques en faveur des pauvres, axés sur les communautés marginalisées. L'implication des communautés est une condition préalable au maintien des enfants à l'école et à l'amélioration des résultats d'apprentissage.
- **Renforcer le système éducatif pour prendre en compte l'enseignement dans les situations d'urgence, le soutien psychosocial et les enfants ayant des besoins spécifiques.**⁴⁴ Le secteur de l'éduca-

⁴³ Cette réforme n'en est qu'à ses débuts et il faudra du temps pour qu'elle devienne pleinement efficace. Un engagement politique, technique et financier fort sera nécessaire pour maintenir le cap.

⁴⁴ Enfants handicapés, enfants sous-alimentés, jeunes mères, etc.

tion est sous pression en raison de l'augmentation de la population d'âge scolaire et de la multiplication des crises humanitaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays, qui ont entraîné des déplacements de population. Au Tchad, environ 52 % des enfants en âge d'école primaire ne sont pas scolarisés (54 % des filles et 50 % des garçons). Une grande partie d'entre eux, principalement dans les provinces de l'est et de l'ouest, souffrent de malnutrition, et de nombreux districts scolaires accueillent des réfugiés des régions voisines. Ces problèmes nécessitent l'adoption/le renforcement d'une approche intégrée et inclusive de l'enseignement et de l'apprentissage au Tchad.

- **Aligner le système d'enseignement et de formation sur les besoins du marché du travail et du secteur privé.** Il est essentiel d'accorder la priorité aux secteurs de l'économie à haute intensité de main-d'œuvre. Conscients du potentiel de développement économique des investissements dans les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques, les pouvoirs publics ont recruté, en 2019, plus de 1 400 professeurs de sciences dans le secondaire, ce qui constitue un bon point de départ. Les autorités doivent toutefois organiser de larges consultations avec le secteur privé, les organisations de la société civile et les partenaires de l'éducation pour assurer la cohérence du système d'enseignement et de formation et sa réactivité effective au marché du travail. Le développement des compétences est particulièrement pertinent pour les opérateurs informels qui sont sollicités par des entreprises actives dans le secteur formel. Dans les zones urbaines, les programmes professionnels devraient être prioritaires pour promouvoir la croissance future, et ils devraient se concentrer sur les demandes de services urbains et les nouvelles entreprises pour diversifier l'économie et tirer parti de l'introduction de nouvelles technologies. Ceci est important, car la plupart des nouveaux emplois proviennent d'activités urbaines et nécessitent une main-d'œuvre qualifiée importante. En même temps, les autorités devraient responsabiliser et soutenir dans leur intégration professionnelle et sociale les personnes en fin de formation, car cela encouragera les jeunes à suivre une formation professionnelle et stimulera l'esprit d'entreprise.

5.1.2. Améliorer les performances du système de soins de santé

- **L'amélioration des performances du système de soins de santé du pays nécessitera des efforts dans l'ensemble du secteur de la santé.** Les recommandations suivantes portent sur les réformes les plus susceptibles d'accélérer les progrès vers la couverture sanitaire universelle et d'améliorer les résultats en matière de capital humain :
- **Il est critique de renforcer les performances du secteur de la santé pour accroître la couverture et la qualité des services de santé essentiels.** Cela nécessitera de développer le personnel de santé (par exemple, en mobilisant des ressources humaines supplémentaires et en améliorant les compétences du personnel déjà en poste) ; d'équiper les centres de santé et de résoudre les problèmes de la chaîne d'approvisionnement ; d'améliorer la coordination et la supervision des agents de santé communautaires afin d'accroître la couverture de la prestation des services communautaires ; de renforcer la collecte des données de routine et l'établissement des rapports ; et de s'attaquer aux obstacles à l'accès du côté de la demande. Ces améliorations nécessiteront des ressources financières supplémentaires pour le budget d'entretien des infrastructures et équipements de santé actuels, et entraîneront ainsi une augmentation du budget de la santé publique. Il est donc essentiel de renforcer la coordination au sein du ministère de la Santé et entre les directions des finances et de la planification dans le processus de préparation du budget, tout en contrôlant l'efficacité technique et des allocations.
- **Accorder la priorité à la formation d'agents de santé supplémentaires, améliorer la formation en cours d'emploi et déployer davantage de personnel dans les zones mal desservies.**⁴⁵

⁴⁵ La proportion du personnel de santé au niveau national était estimée à 0,58 pour 1 000 habitants en 2016, avec de fortes disparités régionales, affectant particulièrement les régions rurales, difficiles à atteindre et touchées par des conflits, où vivent les personnes les plus vulnérables. En revanche, la norme de l'OMS pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en 2015 était de 2,3 pour 1 000 habitants (Analyse des dépenses publiques du Tchad, Banque mondiale, 2019).

La prestation des services de santé a historiquement souffert d'un manque d'intrants essentiels et d'un personnel insuffisant dans les hôpitaux de district et les centres de santé. La fragilité du système de santé tchadien est aggravée par des facteurs géographiques et sociaux. S'assurer que les centres de santé disposent des ressources nécessaires pour déployer efficacement les agents de santé nouvellement recrutés améliorera la fourniture de services de santé à Ndjamena et surtout, dans les zones rurales ou touchées par des conflits. Le déploiement d'agents de santé dans les régions rurales, difficiles d'accès et touchées par des conflits aidera à remédier aux déséquilibres régionaux et à l'absence de présence positive de l'État dans ces zones. En tant que tel, il contribuera à lutter contre l'exclusion des groupes de population mal desservis, qui constitue un facteur de fragilité susceptible d'accroître le risque de conflit et de violence.

- **Améliorer la prestation de services et tirer parti de la technologie et de l'innovation.** Compte tenu de la faible densité de population et de l'insuffisance des infrastructures de transport au Tchad, il sera important de combiner une promotion de la santé et une prévention efficaces au niveau communautaire avec une prestation de services de santé de qualité au niveau des installations. La prestation de services communautaires doit se faire en collaboration avec les chefs traditionnels et les acteurs influents de la communauté, et elle doit inclure des activités de sensibilisation et de changement des mentalités destinées à accroître la demande de services essentiels de santé et de nutrition. Des solutions numériques pourraient être utilisées pour accroître la couverture des services essentiels et lever certains des obstacles les plus saillants à l'accès (par exemple, les obstacles géographiques et financiers). Des solutions numériques aideraient également à fournir des soins spécialisés dans les zones mal desservies, étant donné le faible nombre de médecins spécialistes exerçant au Tchad. Par exemple, l'utilisation des outils de mHealth et de eHealth permettrait à un spécialiste de Ndjamena de desservir des zones reculées à travers tout le pays.
- **Améliorer l'efficacité et l'efficience du financement de la santé et l'environnement de l'investissement**

privé dans les soins de santé.⁴⁶ Des investissements supplémentaires dans la santé sont nécessaires pour améliorer les performances du secteur de la santé et réaliser la vision du Gouvernement pour celui-ci. Les autorités devraient élargir les réformes du financement de la santé visant à améliorer son efficacité, notamment en adoptant un financement fondé sur les performances. Cela nécessiterait des réformes de la GPF pour adapter le processus de budgétisation et de planification et promouvoir une plus grande transparence et redevabilité dans l'utilisation des fonds publics. Enfin, le Gouvernement du Tchad devrait veiller à la mise en œuvre effective de la politique de gratuité des soins de santé accordant un accès gratuit aux soins aux mères et aux moins de cinq ans. Enfin, le Gouvernement du Tchad doit veiller à la mise en œuvre effective de la politique de gratuité des soins accordant un accès gratuit aux soins aux mères et aux enfants de moins de cinq ans. Il doit, pour finir, adopter une réglementation pertinente et réduire les goulets d'étranglement administratifs afin de créer un environnement plus propice à l'investissement du secteur privé dans les soins de santé pour accroître la gamme des services de santé.

- **Renforcer la préparation aux pandémies et la capacité du système de santé à y répondre, y compris à la COVID-19.** Les flambées récurrentes de maladies évitables et les épidémies en Afrique de l'Ouest soulignent l'importance de solides systèmes de surveillance et de réponse aux maladies. Le Tchad doit intensifier ses efforts pour déployer le logiciel d'information sanitaire de district 2 (DHIS2)⁴⁷ afin de permettre aux autorités de collecter des données épidémiologiques en temps utile et de manière fiable. En outre, un réseau de laboratoires doit être mis en place pour promouvoir les synergies et améliorer la sécurité et la qualité des procédures de laboratoire. Le Tchad doit également renforcer les programmes de

⁴⁶ Le niveau actuel de financement de la santé publique est bas, ce qui entrave la mise en œuvre de réformes favorisant l'amélioration du capital humain tout en faisant peser une charge financière importante sur les ménages.

⁴⁷ DHIS2 est un logiciel libre et open-source, basé sur le web, couramment utilisé comme système de gestion d'information sanitaire (DHIS2 <https://dhis2.org/about/>).

vaccination de routine et la surveillance des maladies au niveau communautaire afin de prévenir l'apparition d'épidémies et d'identifier rapidement les foyers potentiels.

5.1.3. Renforcer les programmes de protection sociale

Le système de protection sociale du Tchad se compose principalement d'interventions visant à remédier à l'insécurité alimentaire cyclique et grave, avec des programmes limités ciblant le développement et la protection à long terme. Au cours des dernières années, les autorités ont toutefois fait des efforts significatifs pour créer un système de protection sociale plus coordonné, à long terme et efficace, incluant des partenaires de développement et humanitaires et concentré sur les zones périphériques. Un tel système cherche à harmoniser les efforts pour éviter les chevauchements et à accroître la couverture et la portée. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la nécessité et les possibilités d'améliorer la résilience du système de protection sociale et de développer des mécanismes capables de fournir rapidement une aide au revenu aux personnes en situation de crise. Les systèmes de prestation pourraient être rendus plus robustes et adaptables, avec la capacité de fournir un soutien plus rapidement et à un plus grand nombre de personnes, en incorporant une identification unique et universelle, des registres sociaux des ménages pauvres et vulnérables, et des mécanismes de paiement électroniques/numériques également adaptés aux PDI.

Pour poursuivre leur travail visant à créer un système de protection sociale plus coordonné, à long terme et efficace, les autorités devraient envisager de :

- **Accroître l'investissement dans les systèmes de protection sociale et de prestation de services pour en étendre la couverture.** Premièrement, les autorités devraient accorder la priorité aux efforts visant à étendre les programmes existants à l'ensemble du pays⁴⁸, à accroître la couverture des pauvres dans les programmes de filets de sécurité, à étendre les systèmes de retraite et d'épargne vieillesse à la plupart des travailleurs du secteur formel, et à permettre aux travailleurs informels

d'accéder au système de protection sociale. Deuxièmement, elles doivent investir dans des systèmes de prestation plus adaptables, notamment des systèmes d'alerte précoce efficaces, un registre social, des systèmes de paiement numériques, et des programmes de filets de sécurité évolutifs pour répondre à des crises comme celle de la COVID-19. Troisièmement, les autorités doivent accroître l'accès aux opportunités économiques des ménages vulnérables, des entreprises informelles et des microentreprises, et augmenter leur productivité, car la pandémie a gravement touché les marchés du travail tant formel qu'informel. Par exemple, la crise a retardé les progrès dans l'adoption d'une législation de réponse aux crises accordant des allocations de chômage sur la base de critères clairement énoncés. Enfin, les autorités doivent intensifier i) les investissements en capital humain dans l'éducation et le développement de la petite enfance pour protéger la génération actuelle et améliorer l'accès aux infrastructures sociales (par exemple, les écoles et les centres de santé) ; et ii) les interventions visant à promouvoir le développement du capital humain, notamment la nutrition et la stimulation de la petite enfance.

- **Améliorer la coordination des programmes de filets sociaux.** La coordination entre l'organisme d'exécution (la Cellule filets sociaux) et le ministère des Affaires sociales doit être améliorée. Il est également nécessaire de renforcer la gouvernance et les institutions afin d'assurer une mise en œuvre correcte des programmes et des politiques en déconcentrant les services pour éviter la centralisation des interventions de filet de sécurité au sein de la Cellule filets sociaux. La capacité des pouvoirs publics à s'approprier le système de filet de sécurité existant et à en assurer le financement à

⁴⁸ La couverture actuelle concerne des bénéficiaires sélectionnés au sein des communautés d'accueil et des réfugiés des neuf zones d'accueil du pays. Elle est limitée aux camps et aux 25 kilomètres environnants, bien qu'une certaine extension dans les zones urbaines ait été prévue, en 2021, à titre de mesure exceptionnelle de réponse à la COVID-19. Elle est soutenue par le Projet d'appui aux réfugiés et aux communautés d'accueil financé par le groupe de la Banque mondiale, avec un financement dédié du Guichet pour les communautés d'accueil et les réfugiés.

l'aide d'un mécanisme budgétaire ou fiscal doit être renforcée pour garantir la mise en œuvre durable des programmes de protection sociale.

5.1.4. **Autonomisation des femmes et accélération de la transition démographique**

- **Les efforts politiques pour promouvoir une plus grande inclusion des femmes dans l'économie du Tchad doivent porter sur tous les domaines où persistent des obstacles à l'égalité des sexes, depuis l'influence des normes jusqu'à la garantie d'un accès égal aux opportunités.** Les défis spécifiques auxquels sont confrontées les femmes et les filles des régions du pays touchées par des conflits doivent également être pris en compte. Pour générer des changements, les autorités doivent adopter des politiques fondées sur le genre s'attaquant avec ambition aux obstacles à la mise en œuvre des réformes. Comblent les écarts entre les sexes requiert des changements juridiques et des programmes visant à influencer les pratiques sociales et culturelles. Pour autonomiser les femmes et accélérer la transition démographique, les autorités devraient envisager de :
 - **Veiller à ce que les politiques fondées sur le genre contribuent à améliorer les résultats d'apprentissage, à maintenir les filles à l'école et à prévenir les grossesses précoces afin de réduire l'écart entre les sexes chez les adolescents.** Pour ce faire, il faut : i) adopter des plans de cours bien structurés et enseigner au bon niveau pour remédier aux faibles résultats d'apprentissage des filles ; ii) autonomiser les adolescentes en mettant en œuvre des programmes conçus pour mettre fin aux mariages d'enfants, prévenir les grossesses précoces et éduquer les filles ; et iii) renforcer le développement des compétences pour offrir une alternative à la formation précoce d'une famille et améliorer la productivité des filles qui ont abandonné l'école. En outre, les politiques fondées sur le genre pourraient inclure des efforts pour maintenir les filles à l'école, les aider à y retourner ou retarder directement le mariage, tout en appliquant les lois existantes interdisant les mutilations génitales féminines et les mariages précoces, et en adoptant des approches communautaires pour faire évoluer les normes de genre.
- **Mettre pleinement en œuvre le cadre juridique actuel pour réduire la violence sexiste, qui a récemment augmenté.** Les opportunités économiques des femmes doivent être améliorées grâce à de meilleurs soins de santé maternelle, au développement des compétences et à un meilleur accès aux marchés et aux avoirs productifs. Pour réduire la mortalité maternelle, l'ensemble du système de soins de santé doit être fonctionnel, et les femmes ont besoin d'acide folique avant la grossesse, d'un accès aux visites prénatales et à des services capables d'identifier les situations potentiellement dangereuses, d'un accouchement institutionnalisé, et d'hôpitaux opérationnels. En outre, les femmes doivent bénéficier d'un meilleur accès et d'une plus grande autonomie en matière de soins de santé reproductive. L'application de la loi N.06-2002 sera cruciale pour garantir l'autonomie des femmes dans l'exercice de leur droit d'accès aux services de santé. Cela pourrait aider le Tchad à récolter les bénéfices du dividende démographique. Les campagnes de changement de comportement qui augmentent l'autonomie des femmes et la demande de planification familiale doivent être adaptées aux caractéristiques socioculturelles spécifiques de la société diversifiée du pays et inclure un engagement actif au niveau communautaire.
- **Améliorer les compétences des femmes et veiller à ce qu'elles aient un meilleur accès aux intrants pour combler l'écart entre les sexes dans l'agriculture, l'entrepreneuriat et les revenus salariaux.** La législation doit être amendée afin de supprimer les obstacles à l'emploi et à l'entrepreneuriat des femmes ainsi qu'à l'accès aux diverses institutions. Les femmes doivent être impliquées dans les décisions relatives à la réponse à la crise de la COVID-19, et les filles et elles doivent être délibérément ciblées dans tous les efforts déployés pour lutter contre la pandémie (Ngatia et coll., 2020).
- **Veiller à ce que les politiques favorisant une plus grande inclusion des femmes couvrent également les groupes vulnérables tels que les personnes handicapées.** Le programme national pour l'autonomisation des femmes, en cours d'élaboration, devrait également répondre aux besoins des jeunes et des groupes vulnérables qui sont eux aussi confrontés à des obstacles à l'accès aux opportunités économiques. Il est, en outre, nécessaire de créer une banque fami-

liale afin d'accroître la productivité des familles nécessiteuses (y compris les ménages dont certains membres souffrent d'un handicap) et des ménages à faibles revenus, et de les intégrer dans la société.

5.2. Améliorer les infrastructures pour une meilleure prestation de services

Pour améliorer l'accès aux services de base, le Tchad doit à la fois construire et entretenir des infrastructures clés pour l'énergie, l'eau, le transport et les télécommunications. Une approche stratégique et holistique du développement des infrastructures est nécessaire pour améliorer l'efficacité de la prestation des services publics, y compris dans les zones marginalisées. Le Tchad doit trouver une manière durable de financer les nouvelles infrastructures et d'entretenir celles qui existent déjà. Les autorités doivent s'attacher à améliorer la gestion et le contrôle des entreprises publiques afin de garantir une prestation de services efficace et efficiente et de faire en sorte qu'elles contribuent efficacement au développement des infrastructures.⁴⁹ Cela nécessitera la contribution du secteur privé et les pouvoirs publics devront peut-être s'appuyer sur des partenariats public-privé pour améliorer la qualité de la prestation des services publics. Quoi qu'il en soit, les autorités doivent se concentrer sur la qualité des infrastructures pour ce qui concerne la métrologie, la normalisation et la conformité, ainsi que sur la manière de rendre les investissements résilients à l'évolution des impacts climatiques. La priorité doit être accordée, à court et moyen terme, aux infrastructures d'énergie et de transport.

5.2.1. Réformer le secteur de l'énergie pour améliorer l'accès

Le secteur de l'énergie du Tchad est confronté à deux grands défis interreliés : un accès insuffisant à l'électricité et une distribution d'électricité inefficace.

Un accroissement significatif de l'accès à l'électricité nécessiterait des efforts considérables pour augmenter la production d'électricité et les capacités d'importation et d'exportation, étendre et renforcer le réseau de transport et de distribution de l'électricité, et déployer des solutions hors réseau à grande échelle. Compte tenu du temps nécessaire pour mettre en œuvre l'électrification

en réseau, du stade embryonnaire du réseau électrique national (actuellement limité à la capitale Ndjamena) et de la faible densité démographique des zones rurales qui abritent près de trois quarts de la population du pays, les mini-réseaux et les systèmes solaires autonomes (SSA) sont appelés à jouer un rôle important dans l'accès à l'électricité d'ici 2030. Des mini-réseaux devront être mis en place dans les villes secondaires et des SSA seront nécessaires dans les zones rurales et périphériques pour fournir un accès à l'électricité aux utilisations productives, aux entités publiques et aux ménages. Les mini-réseaux et les SSA peuvent être déployés relativement rapidement et offrir une préélectrification aux endroits qui seront connectés au réseau électrique national. Une attention particulière doit également être accordée aux services à la clientèle et à l'inclusion des groupes marginalisés. Le réseau national devrait atteindre une certaine envergure dans la deuxième partie de cette décennie, grâce à la construction de la ligne de transmission à haute tension reliant les systèmes électriques du Tchad et du Cameroun dans le cadre du projet d'interconnexion électrique Cameroun-Tchad soutenu par la Banque mondiale.

Garantir l'efficacité de l'approvisionnement en électricité est une condition préalable essentielle pour rendre le secteur de l'électricité durable, assurer un approvisionnement en électricité fiable et accroître l'accès à l'électricité. La distribution d'électricité à Ndjamena et dans une douzaine de villes secondaires, desservies par des mini-réseaux, a été inefficace en raison du coût élevé de la production, des pertes commerciales importantes, du médiocre recouvrement des paiements, des tarifs déficitaires et d'une mauvaise performance opérationnelle. Un programme de réforme visant à résoudre ces problèmes devra inclure les mesures suivantes :

- *Réduction du coût de production de l'électricité en :*
 - i) remplaçant le diesel par du fioul lourd dans les centrales thermiques existantes appartenant à la Société nationale d'électricité (SNE) et à des producteurs d'électricité indépendants ;
 - ii) acquérant de nouvelles capacités de production à l'aide d'appels d'offres concurrentiels transparents ;
 - iii) utili-

⁴⁹ Par exemple, en améliorant la législation et en renforçant les capacités du ministère des Finances et des ministres de tutelle en matière de contrôle, de gestion de la dette et de transparence dans la gestion des établissements publics et des entreprises publiques.

- sant le gaz de pétrole, actuellement brûlé en torche, pour la production d'électricité ; iv) augmenter la part de l'énergie solaire renouvelable rentable et du stockage tout en optimisant la distribution ; et v) important de l'électricité à des prix compétitifs.
- *Réduction des inefficacités dans la distribution et la vente d'électricité* en mettant en œuvre un programme de protection des revenus pour faire face aux pertes commerciales et améliorer le recouvrement des paiements.
 - *Amélioration de la gouvernance de la SNE* en établissant un contrat de performance entre l'État et la SNE. Ce contrat devrait spécifier : i) les services et les indicateurs opérationnels de la SNE ; ii) le niveau des subventions publiques nécessaires si les tarifs ne parviennent pas à couvrir les coûts ; et iii) les obligations de l'État en matière de paiement des factures d'électricité par les entités publiques et parastatales.⁵⁰
 - *Poursuite du développement d'un cadre juridique et réglementaire* afin de : i) jeter les bases d'un

fonctionnement financièrement viable de la SNE et des mini-réseaux exploités par le secteur privé, en établissant des tarifs reflétant les coûts ; et ii) promouvoir la participation du secteur privé, entravée par les activités chroniquement déficitaires de la SNE et son statut juridique déficient (notamment en ce qui concerne la propriété des actifs énergétiques).

L'objectif de l'engagement du Groupe de la Banque mondiale dans le secteur de l'énergie au cours des prochaines années devrait inclure : i) la stimulation de l'accès à l'énergie ; ii) l'amélioration de la viabilité opérationnelle et financière de la Société nationale d'électricité (SNE) ; iii) la diversification du mix énergétique pour réduire les coûts et les émissions ; et iv) l'amélioration de la gouvernance du secteur (figure 37).

⁵⁰ La mise en œuvre du plan national d'émergence énergétique adopté en 2020 pourrait constituer une première étape.

FIGURE 34 : Programme énergétique du Groupe de la Banque mondiale au Tchad

	DPF et AT associée	MPA d'extension de l'accès à l'énergie du Tchad	Projet d'interconnexion Cameroun-Tchad	ROGEP	SFI & MIGA
1. Accroître l'accès à l'électricité	Analyse de l'électrification nationale (MPE)	Électrification de	Électrification de Ndjadema et des localités situées le long de la ligne de transmission HT	Soutien au secteur privé pour l'électrification à l'aide de SSA	<ul style="list-style-type: none"> Financement du secteur privé PRG Assurance contre les risques politiques pour les risques solaires
2. Améliorer la gouvernance du secteur	<ul style="list-style-type: none"> Contrat de performance Audit des états financiers (SNE) 	—	—	—	—
3. Diversifier le mix énergétique pour réduire les coûts et les émissions	<ul style="list-style-type: none"> Plan développement à moindre coût Transition du diesel au fioul lourd (HFO) Passation de marchés concurrentielle pour de nouvelles capacités de production (SNE) 	Hybridation des réseaux à Ndjamena et dans les villes secondaires en tirant parti de capitaux privés pour le photovoltaïque solaire et le stockage	Importations d'électricité en provenance du Cameroun	—	<ul style="list-style-type: none"> PV et stockage solaires en conteneur Programme de miniréseaux à grande échelle Assurés contre les risques politiques pour les projets solaires
4. Améliorer les performances de la SNE	<ul style="list-style-type: none"> Méthodologie de tarification (ARSE) Programme de protection des revenus (PPR) (SNE) 	Mise en œuvre du PPR à Ndjamena et dans les villes secondaires	Mise en œuvre du PPR à Ndjamena	—	—

Source : Banque mondiale.

Note : MPE = ministère du Pétrole et de l'Énergie ; SNE = Société nationale d'électricité ; ARSEE = Autorité de régulation du secteur de l'énergie électrique.

5.2.2. Amélioration des infrastructures de transport et des services logistiques

Pour améliorer les infrastructures de transport et les services logistiques du pays, les autorités devraient envisager de :

- **Remédier au manque d'infrastructures de transport et de prestation de services du pays afin de relier les zones marginalisées et les groupes de population.** Cela peut se faire en : i) développant des réseaux de corridors multimodaux ; ii) améliorant les services commerciaux et le passage des frontières ; et iii) accroissant l'efficacité opérationnelle et institutionnelle. Les deux premières actions peuvent être entreprises à l'aide de programmes d'investissement dans l'intégration régionale financés par l'État avec le soutien des bailleurs de fonds.
- **Mettre l'accent sur la gestion du patrimoine routier afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et institutionnelle.** Le Tchad est confronté à d'importantes difficultés liées aux exigences financières et techniques imposées par l'entretien de son réseau routier. Pour relever ces défis, les autorités doivent d'abord avoir accès à des ressources sécurisées dédiées à l'entretien des routes. La taille du Fonds routier a diminué au cours des cinq dernières années en raison des contraintes budgétaires. Pour veiller à ce que le Fonds routier soit correctement financé et restaurer la confiance des donateurs dans leur capacité à maintenir les investissements dans les transports, les autorités doivent revoir la gouvernance du Fonds routier et adopter des règles garantissant son bon fonctionnement et sa redevabilité.
- **Confier l'entretien des routes au secteur privé afin de remédier aux inefficacités opérationnelles.** Il existe une tendance mondiale au transfert de l'entretien routier des entités publiques internes au secteur privé à l'aide de « contrats basés sur la performance » ou « contrats basés sur les résultats ». Les contrats basés sur la performance se sont avérés efficaces pour réduire les coûts, améliorer l'état des routes et fournir des services de transport.
- **Développer de meilleurs mécanismes de financement dans le secteur des transports pour obtenir des améliorations durables des infrastruc-**

tures de transport. Actuellement, les projets d'infrastructure et l'entretien des infrastructures existantes sont financés par l'État, avec le soutien de bailleurs de fonds. Ces sources de financement se sont toutefois révélées insuffisantes pour répondre aux besoins de transport du pays. En 2000, un fonds a été spécifiquement créé pour l'entretien des routes et était censé générer environ 19 millions de dollars EU par an grâce à une taxe sur les carburants. Les ressources ainsi accumulées devaient être utilisées pour entretenir environ 7 500 kilomètres de routes principales. Le fonds n'a malheureusement pas atteint son objectif en raison du faible niveau des ressources collectées, des problèmes de transfert des fonds et de l'exclusion des communautés rurales.

5.2.3. Améliorer l'efficacité du secteur de l'eau

Les autorités doivent accorder la priorité à la mise en œuvre de réformes dans le secteur de l'eau, en mettant l'accent à la fois sur l'accès et la qualité des services et sur les expériences des clients. Pour relever les défis auxquels le secteur est confronté, elles devraient envisager de :

- **Renforcer les institutions et la gouvernance du secteur de l'eau.** Le ministère chargé de l'eau et l'administration doivent être dotés des instruments nécessaires pour piloter, réguler et gérer le secteur, depuis la gestion des ressources en eau jusqu'aux différents services des eaux (l'eau potable, l'eau pour l'agriculture, l'eau pour la régénération des écosystèmes, etc.) Ces instruments doivent contribuer à un ciblage géographique et sous-sectoriel plus efficace de l'aide extérieure, qui reste mal gérée.
- **Assurer une gestion appropriée des ressources en eau.** La gestion et la réglementation de l'utilisation des eaux souterraines et de surface doivent être renforcées au niveau des autorités tant centrales que locales. Bien qu'il existe certains équipements de contrôle dans le pays, la plupart ne sont pas entretenus, et les ressources en eau (disponibilité, qualité et variabilité) ne sont pas suivies. En raison de la pression croissante,

tant socioéconomique que climatique, il devient primordial de suivre et de gérer correctement les ressources en eau. La caractérisation de tous les types d'usages est importante pour définir et clarifier la taxation à appliquer selon les règles du pollueur-payeur et de l'utilisateur-payeur pour assurer la durabilité de la gestion des ressources en eau (sécurité de l'eau).

- **Assurer le financement durable de la Société tchadienne des eaux (STE).** L'amélioration des performances de l'hydraulique urbaine dépend du redressement financier de la STE. Un projet en cours de préparation, qui bénéficie d'un financement de la Coopération néerlandaise au développement, de l'Agence française de développement et de l'Union européenne, comprend un soutien institutionnel à la STE et des investissements à Ndjamena. D'autres centres de la STE nécessitent toutefois des investissements urgents pour rétablir le service dans certaines des plus grandes villes du pays. Le Gouvernement pourrait envisager de taxer les prélèvements d'eau pour financer la STE.
- **Mettre en œuvre des modèles de gestion pour les systèmes d'eau des centres semi-urbains.** Une discussion est en cours sur les modèles de gestion appropriés pour les petits systèmes d'eau courante dans les centres semi-urbains et sur l'évolution envisagée vers des contrats d'affermage de taille moyenne avec des opérateurs privés. La mise en œuvre de modèles correctement gérés doit être associée à une assistance technique pour aider à définir les réformes et les investissements nécessaires au développement ou à la réhabilitation des petits systèmes d'eau urbains, y compris la protection contre les inondations. Les autorités pourraient mettre à l'essai différentes formes de gestion ou de technologies (par exemple, solaires) visant à réduire les coûts d'exploitation et à promouvoir les connexions sociales.
- **Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de l'eau en milieu rural pour renforcer la planification, le suivi et la réglementation du secteur de l'eau.** Une stratégie de l'eau en milieu rural est également nécessaire pour étendre et réhabiliter les infrastructures d'approvisionnement en eau, en

mettant l'accent sur les zones périphériques, touchées par des conflits ou à risque et en incluant les groupes de population marginalisés. Cette stratégie devrait comprendre des options pour obtenir de l'eau pour l'irrigation, notamment en cherchant des moyens d'utiliser à des fins agricoles l'eau liée à la production de pétrole. Elle doit également se concentrer sur le lac Tchad et l'impact du changement climatique sur les moyens de subsistance.

5.2.4. Étendre le réseau de télécommunications

Plusieurs réglementations ont été adoptées pour les télécommunications au cours des cinq dernières années, avec un impact limité sur l'investissement du secteur privé. Elles étaient censées améliorer la compétitivité du secteur, mais ont surtout favorisé les opérateurs en place. L'accès limité à la connectivité numérique et la mauvaise qualité de celle-ci continuent d'entraver la capacité du Tchad à attirer les investisseurs privés dans le secteur des télécommunications.

Pour étendre le réseau de télécommunications, les autorités devraient envisager de :

- **Ouvrir le portail international à la concurrence, supprimer les obstacles juridiques à la création de portails internationaux supplémentaires, et poser et utiliser des câbles en fibres optiques pour améliorer la qualité et la portée des services de télécommunications.** Cela nécessitera de garantir des règles du jeu équitables entre les opérateurs privés et le fournisseur public, et de créer un cadre réglementaire favorable à la concurrence pour permettre le développement de services d'argent mobile qui pourraient renforcer l'inclusion financière et faciliter les envois de fonds depuis l'étranger. Les autorités pourraient également promouvoir la contestabilité (c'est-à-dire permettre l'entrée d'un troisième opérateur de réseau mobile) en : i) émettant des licences de gros pour la large bande ; ii) émettant des licences pour les opérateurs de tours indépendants ; iii) autorisant les fournisseurs de services Internet à disposer d'installations, notamment en attribuant des fréquences pour l'accès fixe sans fil ; et iv) introduisant des opérateurs de service

universel spécialisés. Elles pourraient également institutionnaliser l'argent mobile comme moyen de paiement (par exemple, pour les taxes, les factures, les amendes ou les marchandises) et de perception des transferts sociaux en espèces ou des salaires. Les autorités doivent revoir la taxation du secteur et renforcer l'organisme de réglementation local à l'aide d'un programme complet d'assistance technique à la réglementation.

- **Octroyer des licences à des opérateurs de service universel désignés, ce qui devrait accroître l'investissement dans les réseaux mobiles des zones rurales et augmenter ainsi la disponibilité des services Internet mobiles aussi bien pour les ménages que pour les entreprises.** Cela devrait étendre la couverture géographique des réseaux mobiles à large bande de 30 % en 2019 à 45 % en 2021. En outre, le fait de permettre aux utilisateurs finaux de changer de fournisseur et aux opérateurs de la large bande de créer une infrastructure d'Internet mobile renforcerait la concurrence et réduirait les coûts de déploiement des réseaux. Cette réduction des coûts rendrait le service plus abordable et favoriserait l'adoption de l'Internet mobile. Le nombre d'abonnés uniques à l'Internet mobile pourrait dès lors passer de 15 % en 2019 à 20 % en 2021.

5.3. Promouvoir la diversification économique et les secteurs à fort potentiel de création d'emploi

La productivité limitée et le faible rendement social des activités économiques dans les zones rurales et le médiocre accès à l'emploi formel sont des limitations contraignantes fondamentales à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Le Tchad pourrait s'attaquer à ces contraintes en promouvant des secteurs dotés d'un avantage stratégique, tels que l'agriculture, l'élevage, l'industrie légère, l'économie numérique, l'économie verte et le secteur de la microfinance, en vue d'accroître les opportunités économiques dans les zones périphériques, touchées par des conflits et à risque. Ces secteurs répondent aux critères suivants : i) avantage comparatif révélé (ACR) ;⁵¹ ii) trajectoire potentielle de la demande mondiale ; iii) élasticité de

l'emploi ; et iv) perspectives de valeur ajoutée nationale et de diversification économique. L'impact actuel et potentiel du changement climatique est également important pour déterminer l'avantage stratégique des produits et secteurs. Le Tchad offre de considérables possibilités d'investissement par le secteur privé dans des secteurs susceptibles de favoriser la transformation structurelle, notamment l'élevage, les graines de sésame et la gomme arabique, ainsi que dans la production de coton, la culture commerciale historique du Tchad.

Selon le DSPP de 2021, le Tchad dispose d'un ARC élevé dans les produits agricoles ainsi que dans le pétrole et le secteur extractif. Au cours des dernières années, seuls 11 des produits agro-industriels du pays semblent afficher un ARC ; il s'agit notamment de la gomme arabique, du sésame, du maïs, du coton brut, des tissus et des fibres de rembourrage. Sur base des critères déterminant un avantage stratégique, l'agriculture et l'agro-industrie semblent présenter un potentiel de croissance élevé pour le Tchad. Le potentiel de l'élevage est également intéressant, même s'il est difficile de calculer l'ARC en raison du manque de données. Le secteur de l'élevage a traditionnellement été un secteur stratégique pour le Tchad, a alimenté les exportations du pays et a été une source de subsistance pour une grande partie de la population.

⁵¹ L'ACR repose sur la théorie du commerce de Ricardo, qui postule que la structure des échanges entre les pays est régie par leurs différences relatives de productivité. Même si de telles différences de productivité sont difficiles à observer, une mesure de l'ACR peut facilement être calculée à l'aide de données commerciales pour « révéler » les différences. Cette mesure peut être utilisée pour fournir une indication générale et une première approximation des forces concurrentielles d'un pays en matière d'exportation, sans préjudice des mesures nationales appliquées affectant la compétitivité, telles que les mesures tarifaires/non tarifaires, les subventions, etc. Lorsqu'un pays dispose d'un ACR pour un produit donné (ACR >1), on en déduit qu'il en est un producteur et exportateur compétitif par rapport à un pays produisant et exportant ce bien à un niveau égal ou inférieur à la moyenne mondiale. Un pays présentant un ACR pour un produit est considéré comme ayant une force d'exportation pour ce produit. Un pays ayant un ACR pour un produit est considéré comme ayant une force d'exportation pour ce produit. Plus la valeur de l'ACR d'un pays est élevée pour un produit, plus sa puissance d'exportation de celui-ci est élevée.

5.3.1. Augmenter la productivité agricole et les exportations de bétail, et soutenir l'agrotransformation légère

Pour améliorer le secteur agricole, les autorités devraient envisager de :

- **Encourager la participation du secteur privé aux principaux marchés d'intrants agricoles et soutenir les pratiques agricoles respectueuses du climat.** Cela stimulerait la productivité agricole, qui a été freinée par une faible utilisation des semences et engrais. Les autorités pourraient également adopter des politiques visant à promouvoir la conservation de l'eau en : i) réglementant le captage d'eau douce à des fins industrielles ; et ii) encourageant l'utilisation de l'eau produite par les opérations pétrolières pour soutenir l'irrigation agricole et d'autres industries.
- **Assurer une croissance soutenue de la productivité agricole grâce à l'innovation technologique.** Cela dépendrait de la disponibilité en temps opportun, d'intrants améliorés tels que les semences, les engrais et les produits chimiques pour les cultures. Pour stimuler le développement d'une industrie des engrais efficace, rentable et compétitive, il faudra adopter une approche à deux volets pour renforcer la demande et l'offre d'engrais. La demande d'engrais est actuellement très faible au Tchad, ce qui signifie que les efforts pour améliorer l'offre seront infructueux s'ils ne sont pas accompagnés d'activités visant à augmenter la demande effective. Les agriculteurs doivent être formés et soutenus dans l'utilisation de la technologie et des intrants améliorés. L'utilisation des technologies numériques pourrait être encouragée par l'adoption d'une approche de vulgarisation électronique, comprenant l'utilisation de centres d'appels, de smartphones et de tablettes pour diffuser l'information agricole.
- **Formuler une politique foncière nationale pour accroître la productivité agricole.** Le Tchad doit élaborer une politique foncière nationale en vue d'une utilisation efficace, durable et équitable des terres pour le développement social et la croissance économique. L'accès à la terre, à l'eau et aux autres ressources naturelles étant au cœur de l'augmentation des conflits intercommunautaires dans le pays,

la politique foncière nationale devra non seulement veiller à ne pas exacerber les risques, mais aussi chercher à renforcer les droits des différents utilisateurs des terres. Une politique foncière efficace permettrait de formuler des réformes et des lois foncières appropriées et de développer et mettre en œuvre des stratégies, des programmes et des projets visant à faciliter un développement stable et durable. Il est toutefois peu probable que le processus actuel de révision du projet de code foncier renouveau de manière adéquate le système foncier général du Tchad.

- **Adopter des politiques sectorielles pour encourager l'investissement privé.** En ce qui concerne les chaînes de valeur du sésame et de la gomme arabique, les autorités devraient : i) investir dans le classement par qualité, un système de traçabilité et la gestion forestière, par l'intermédiaire des associations d'exportateurs et de négociants ; ii) détourner vers le sésame, certaines subventions des exportations de coton pour promouvoir l'utilisation des engrais, des semences certifiées ou des herbicides, en utilisant éventuellement des bons électroniques, afin de développer la résilience des agriculteurs grâce à la diversification de leur portefeuille de cultures ; iii) exonérer les commerçants de taxes dans plusieurs cantons lors du transit de marchandises ; iv) investir dans des installations de triage aux principaux points de commerce, en collaborant avec les associations d'exportateurs et d'agriculteurs ; et v) soutenir la professionnalisation de la chaîne de valeur à l'aide d'une action collective. En ce qui concerne la chaîne de valeur du coton, il est essentiel de déréglementer le marché du coton en autorisant la compétition avec CotonTchad, afin d'accroître la concurrence et de renforcer le pouvoir de négociation des agriculteurs.
- **Veiller à ce que l'agenda de réforme de l'élevage se concentre sur des politiques protégeant la chaîne d'approvisionnement, depuis les sites de production jusqu'aux couloirs commerciaux, en passant par les passages de frontières et les marchés de destination.** Certaines de ces politiques sont liées à la santé et concernent les procédures sanitaires, tandis que d'autres sont axées sur la protection des processus de production et de commerce. Les intervenants devraient être organisés pour réduire le nombre d'intermédiaires entre les producteurs et

les commerçants finaux tout au long de la chaîne de valeur. L'investissement privé devrait également être encouragé pour moderniser les infrastructures de production et améliorer la transformation et la productivité locales des produits. Pour ce faire, les autorités devraient : i) mettre en œuvre les réglementations régionales relatives au bétail, telles que l'application des passeports pour animaux et les services vétérinaires pour la santé animale ; ii) réduire les temps d'attente aux douanes en augmentant le nombre de postes-frontières et en modernisant/numérisant le processus douanier ; et iii) établissant une carte générale du secteur de l'élevage et une carte du traitement des exportations de bétail pour identifier les principaux goulets d'étranglement le long de la chaîne de valeur. Pour améliorer les inspections sanitaires et les services vétérinaires, les autorités doivent développer un réseau d'assistants vétérinaires et les former, ainsi que garantir la qualité des produits pharmaceutiques vétérinaires importés. Plus important, les autorités devraient investir dans les infrastructures de chaîne du froid et les services logistiques à température contrôlée et promouvoir l'utilisation de normes de qualité et de certification afin de passer de l'exportation du bétail sur pied à celle des produits de transformation de l'élevage.

- **Soutenir les industries légères, principalement celles du cuir, du coton et du lait, pour diversifier l'économie.** Bien que de nombreux produits de ces industries soient volumineux, et donc coûteux à transporter pour un pays comme le Tchad dont les infrastructures sont déficientes, il existe un marché pour ces produits dans les pays voisins. La situation géographique du Tchad en Afrique centrale est également un avantage pour faire du pays un centre de fabrication régional.⁵²

5.3.2. *Soutenir l'économie numérique, accroître l'accès au crédit et promouvoir les paiements numériques*

Pour soutenir l'économie numérique, accroître l'accès au crédit et promouvoir les paiements numériques, les autorités devraient envisager de :

- **Réduire la fracture numérique entre les zones et les groupes de population urbains, semi-urbains,**

ruraux et marginalisés, ainsi qu'entre les hommes et les femmes, pour garantir une croissance et un développement économique inclusifs. Le Tchad devrait continuer à étendre l'utilisation des technologies de connectivité numérique à l'ensemble du pays à travers trois grandes étapes, à mener en parallèle (Decoster, 2019) :

- **Étape 1.** Le Tchad met en place un cadre institutionnel propice à la collaboration et au dialogue entre toutes les parties prenantes, met à disposition toutes les données du marché, et renforce la transparence et l'efficacité des organismes institutionnels.
- **Étape 2.** Le Tchad offre un cadre institutionnel favorisant l'investissement privé dans l'économie numérique en : i) abaissant les barrières à l'entrée pour les nouvelles entreprises innovantes grâce à un système souple d'autorisations et de licences ; ii) réduisant les coûts en facilitant les droits de passage ; iii) assurant un fonctionnement efficace du marché de gros pour la capacité internationale avec la mise en service de la fibre vers le Soudan ; iv) établissant un point d'échange Internet ; et v) en veillant à ce que la fiscalité soit propice au développement du secteur privé.
- **Étape 3.** Le Tchad envisage un plan d'investissement majeur visant à soutenir l'extension de la connectivité numérique par l'attribution de subventions publiques pour combler la fracture numérique dans les zones rurales et éloignées souffrant d'une défaillance persistante du marché (c'est-à-dire l'absence d'opérateurs privés due à une très faible rentabilité).
- **Stimuler la connectivité numérique, notamment en restructurant l'entreprise publique en place (Sotel) et en introduisant un modèle d'accès ouvert en gros.** Cela implique de favoriser la concurrence en permettant l'entrée d'un troisième opérateur de réseau mobile (par exemple, en émettant une licence pour les opérateurs de tours indépendants, en autorisant les fournisseurs de services Internet à disposer d'installations, et en introduisant des prestataires de service universel spécialisés), et de réduire le coût de la connectivité

⁵² Voir le DSPP de 2021 pour plus de détails.

numérique en encourageant le partage des infrastructures (par exemple, à l'aide de licences de gros pour la large bande) et en révisant la taxation du secteur des TIC.

- **S'attaquer aux faiblesses structurelles du paysage financier du Tchad, mises en évidence par la crise de la COVID-19.** Cela pourrait aider le pays à mieux se reconstruire, avec un meilleur accès au crédit et une inclusion financière. Un système financier plus numérisé, avec l'argent mobile comme moteur essentiel, pourrait accroître l'inclusion financière des groupes marginalisés et améliorer la productivité en réduisant les coûts de transaction et en stimulant l'innovation. Dans un pays géographiquement vaste et confronté à des problèmes de sécurité, les services financiers numériques peuvent jouer un important rôle économique, social et même dans la sécurité.
- **Concevoir et mettre efficacement en œuvre des politiques clés visant à améliorer l'accès au financement et l'inclusion financière.** Ces politiques doivent : i) soutenir la numérisation des services financiers pour améliorer la concurrence et assurer l'interopérabilité et un accès équitable aux données

non structurées des services complémentaires ; ii) poursuivre la numérisation des paiements publics (entrants et sortants) à l'aide de plateformes numériques intégrant les paiements mobiles, par exemple, des salaires, des transferts et des impôts ; iii) soutenir la création d'un registre des propriétés afin de réduire le temps et le coût d'enregistrement d'un bien immobilier ; iv) soutenir la création d'un mécanisme de partage des risques fournissant des garanties partielles aux institutions financières pour augmenter les prêts (en réduisant le risque associé) aux petites et moyennes entreprises (avec des guichets différents) ; et v) soutenir le développement de la microfinance en répondant aux besoins structurels tels que la supervision et l'accès aux ressources financières. Étant donné que la réglementation et la supervision des institutions multilatérales de microfinance sont assurées par le ministère des Finances, les autorités doivent promouvoir le développement de pratiques de microfinance durables afin de développer le secteur, qui joue un rôle unique en desservant les ménages les plus pauvres et en renforçant la confiance du public dans l'ensemble du système financier.

LACUNES DANS LES CONNAISSANCES

La Banque mondiale poursuit depuis 2016 un important programme de services de conseil et d'analyses visant à identifier les lacunes dans les connaissances et les données. Une Revue des dépenses publique a été réalisée en 2019, une Évaluation de la pauvreté et une ERR en 2021, et une Enquête auprès des ménages visant à fournir des données actualisées sur les indicateurs de pauvreté en 2018/2019. En outre, d'autres initiatives de services de conseil et d'analyses ont été menées dans l'éducation, le genre, la santé, la protection sociale, les industries extractives, l'eau, l'agriculture, l'environnement, le climat, le risque et la résilience, le secteur financier et les marchés publics (tableau 3).

Au cours des cinq prochaines années, la Banque mondiale prévoit de réaliser à la fois un mémorandum économique pour le pays et un rapport-pays sur le climat et le développement (RPCD) pour le G5-Sahel. Elle envisage également de produire une nouvelle évaluation de la pauvreté et un PER pour le Tchad. Le RPCD examinera les développements à travers le prisme du climat afin de s'attaquer plus efficacement au changement climatique, et il comprendra une étude complète de l'économie du changement climatique. Elle réalisera également une analyse de l'environnement du pays, afin d'aider le Gouvernement du Tchad à comprendre les principaux défis affectant le développement et de recommander des voies de résilience au climat pour soutenir le renforcement des capacités, l'élaboration des politiques, et les investissements en faveur d'une économie verte.

En outre, des efforts seront déployés pour accroître l'efficacité des réformes et des interventions dans le secteur de l'énergie. Cela nécessitera un travail d'analyse incluant : i) une cartographie plus détaillée du système d'information géographique afin d'identifier les zones prioritaires pour le réseau électrique principal, les mini-réseaux et les systèmes solaires domestiques sur base d'une analyse de la demande ; ii) une enquête sur la capacité et la volonté des ménages de payer pour les services d'électricité ; iii) des études sur les mini-réseaux ; iv) un plan de production à moindre coût basé sur des principes économiques ; v) une évaluation des éléments qui pourraient être inclus dans la stratégie nationale d'électrification ; et vi) une évaluation des éléments d'un programme de protection des revenus basé sur un solide modèle financier. En outre, les autorités doivent : a) réformer les entreprises d'État ; b) assurer un meilleur déploiement des ressources de l'État dans l'ensemble du pays ; c) remédier aux faibles capacités de l'administration publique ; d) améliorer les performances de la fonction publique ; et e) élaborer une approche pragmatique pour améliorer la mobilisation des recettes non pétrolières.

Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour combler le manque de données. Élaborer des politiques efficaces visant à réduire la pauvreté et à stimuler une prospérité partagée requiert des informations crédibles sur la nature, l'étendue, la cause et l'impact de la pauvreté et des inégalités. Compte tenu de l'insécurité, de la fragilité et des conflits croissants au Tchad, cela impliquera non seulement une meilleure intégration des risques associés, mais également des

TABLEAU 3 : Services de conseil et d'analyses au Tchad, 2016–2021

SCA EX16-EX17		SCA EX18		SCA EX19		SCA prévu pour les EX20 et EX21	
ID de tâche	GP principal/ Thèmes généraux	Intitulé de la tâche	ID de tâche	GP principal/ Thèmes généraux	Intitulé de la tâche	ID de tâche	GP principal/ Thèmes généraux
P132615	Éducation	L'éducation et développement des compétences pour la compétitivité au Tchad	P164477	Pauvreté et équité	Programme de lutte contre la pauvreté au Niger et au Tchad	P153910	Protection sociale et travail
P156857	Énergie et industries extractives	Initiative de transparence des industries extractives après la mise conformité	P166711	Protection sociale et travail	Systèmes de renforcement de la protection sociale au Tchad et leur adaptation à la crise des réfugiés	P165092	Éducation
P164426	Énergie et industries extractives	Note du secteur de l'électricité au Tchad	P167723	Eau	Note sur le secteur l'approvisionnement en eau et l'assainissement au Tchad	P166399	Énergie et industries extractives
P165292	Macroeconomie, commerce et investissement	Étude de croissance au Tchad	P168380	Développement numérique	Développement du secteur des TIC au Tchad	P169177	Gouvernance
			P168773	Macroeconomie, commerce et investissement	Revue des dépenses publiques du Tchad	P171550	Pauvreté
			P168813	Finance	Note sur le secteur financier du Tchad	P171690	Macroeconomie, commerce et investissement
				Compétitivité et innovation			SOCIÉTÉ INCLUANT LE GENRE
						P167721	Agriculture
							Régime foncier rural et système de production agricole au Tchad
						P168359	Pratique mondiale sociale, urbaine, rurale et résilience
							Tchad – Opérationnalisation du mécanisme de réponse immédiate de l'IDA
						FY20	FCV
							Évaluation des risques et de la résilience
						FY20	Macroeconomie, commerce et investissement

Aucun SCA

Source : Auteurs.

possibilités de soutien des efforts des autorités en matière de prévention des conflits et de résilience. La collecte de ces informations nécessite un système fonctionnant bien pour mesurer les niveaux de vie, la pauvreté et les inégalités au niveau individuel et sociétal. Les autorités doivent être capables de comparer la situation relative des groupes socioéconomiques et d'évaluer l'impact des interventions de politiques sur la population cible. Il est également important de déterminer si la pauvreté est essentiellement chronique ou transitoire. Ce type de système de données soutient la gestion axée sur les résultats, une approche de gestion du secteur public qui utilise des informations sur les performances et les résultats pour améliorer la prise de décision.

La collecte de données sectorielles et administratives doit être renforcée. Depuis 1973, le pays n'a effectué aucun recensement agricole, pourtant essentiel pour évaluer le secteur agricole et projeter sa production sur la base d'une enquête agricole permanente. La dernière enquête sur le bétail a été réalisée en 2014, ce qui signifie qu'elle est incapable d'éclairer les décideurs politiques. En outre, la collecte de données sur les secteurs de l'éducation, de la santé, des mines et du pétrole, qui est capitale pour suivre l'accumulation du capital humain, est entravée par le manque de financement et de personnel qualifié.

Il est également nécessaire d'étendre la collecte de données à de nouveaux domaines tels que les entreprises, l'électricité, les technologies numériques, la fragilité et la violence, et les infrastructures. Compte tenu de la nombreuse population jeune du Tchad, la promotion du secteur privé est essentielle pour garantir la disponibilité d'emplois pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Le pays ne dispose toutefois pas d'une enquête permanente sur les entreprises permettant de suivre l'évolution de l'emploi formel et informel. Ce manque d'information doit être comblé pour soutenir la transformation structurelle de l'économie. De même, il n'existe pas d'enquête nationale auprès des ménages ou des entreprises visant à comprendre la demande et l'utilisation de l'électricité et des technologies numériques, alors que le manque d'accès à l'électricité est une contrainte essentielle au développement du Tchad, et que les technologies numériques constituent une opportunité économique importante. Les données sur la fragilité et les conflits doivent également être systématiquement collectées

et intégrées à d'autres travaux analytiques afin de contribuer à éclairer l'élaboration des politiques et à orienter les investissements.

Le Tchad doit investir dans la mise en place de systèmes d'alerte précoce innovants, rentables et fondés sur des données, capables d'éclairer la prise de décision en temps de crise. Chaque année, le pays est confronté à divers chocs saisonniers tels que le paludisme, les inondations et l'insécurité alimentaire qui affectent de nombreux ménages. L'absence de systèmes d'alerte précoce empêche les autorités d'anticiper et de réagir de manière proactive à ces événements. La pandémie de la COVID-19, qui a eu un impact négatif important sur les ménages et l'économie du pays, a mis en évidence l'importance de tels systèmes. Les enquêtes téléphoniques à haute fréquence, par exemple, fournissent à peu de frais des données à haute fréquence pour suivre l'impact de la pandémie et éclairer les réponses des programmes et des politiques.

Il y a également des possibilités d'investir pour tirer parti des innovations récentes dans l'utilisation de données géospatiales de haute qualité et de techniques d'apprentissage à l'aide de machines. La disponibilité d'images satellite de haute fréquence et de grande qualité à un prix abordable, ainsi que de données géospatiales, peut contribuer à combler les déficits de données sur les lieux de vie, les modes d'habitat et d'occupation des sols, les réseaux de transport et les temps de déplacement, ainsi que les risques climatiques et autres. Ces données peuvent également être complétées par des données administratives liées et géoréférencées sur l'emplacement des installations, afin d'évaluer de manière crédible les lacunes dans les services et d'informer avec objectivité les décisions sur les endroits où investir dans de nouvelles installations et sur la façon de rapprocher les services des personnes, en particulier celles vivant dans les zones rurales et éloignées.

Enfin, le Tchad doit investir dans un système de haute qualité de données générées par les citoyens. Il complétera d'autres sources de données en cartographiant les infrastructures locales et les biens communautaires, et fournira un fréquent retour d'information sur la disponibilité et la qualité de la prestation de services. Investir dans des sources de données supplémentaires et complémentaires

contribuera également à éclairer le travail analytique nécessaire et conçu pour identifier collectivement les politiques et interventions de développement efficaces. Cela aidera les autorités à identifier l’empreinte de l’État

(ou son absence) à travers le pays et à inciter à une plus grande redevabilité, en améliorant les techniques d’analyse actuelles qui reposent uniquement sur des enquêtes et des recensements à faible fréquence.

ANNEXE

TABLEAU 4 : Liste des comparateurs du DPS du Tchad

Groupes de pays	Pays voisins ou faisant partie de la plupart des principales organisations régionales	Pairs ambitieux
<ul style="list-style-type: none"> • ASS • G5 Sahel • CEMAC • EFC • PFR 	<ul style="list-style-type: none"> • Cameroun • Burkina Faso • Mali • Soudan • Soudan du Sud • Nigeria • Niger • Libye • RCA • Gabon • Congo • Guinée équatoriale 	<ul style="list-style-type: none"> • Botswana • Côte d'Ivoire • Rwanda • Sénégal

Source : Auteurs

TABLEAU 5 : Consultations des parties prenantes : 13-17 septembre

Noms	Titres	Institutions
Pouvoirs publics		
Aboubakar Adam Ibrahim	Directeur général de l'économie	Ministère de l'Économie, de la Planification du Développement, et de la Coopération internationale (MEPDCI)
Douzounet Mallaye	Directeur des analyses et des études prospectives	MEPDCI
Gadom Djal Gadom	Directeur des stratégies et politiques économiques	MEPDCI
Dobingar Allesebaye	Directeur général des études et prévisions	MEPDCI
Salah Idriss Goukouni	Directeur des études et prévisions	Ministère des Finances et du Budget
Oumar Lamana	Directeur de la planification	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement
Allabaye Jean François	Chef de la Division suivi-évaluation	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement
Ziang Saint Léon	Coordonnateur de la CSCP	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement

(suite à la page suivante)

TABLEAU 5 : Consultations des parties prenantes : 13–17 septembre (suite)

Noms	Titres	Institutions
Martine Dangar	Directrice générale (DGM)	Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'enfant
Konodji Guelngar Roland	Directeur général technique	Ministère des Postes et Télécommunications
Banbo Dihoulne Tchoubobe	Directrice de la promotion du secteur privé	Ministère du Commerce et de l'Industrie
Ms Nadjwa Mahamat Abdel-Bagui	Directrice générale adjointe	INSEED
Ahmat Souleyman	Directeur des statistiques économiques	INSEED
Noubadiguim Ronelyam Baye	Chef de la DER	INSEED
Bou-Ah Ban-Orngue	Directeur du management de l'information et de l'informatique	INSEED
Partenaires techniques et financiers		
Kirsch Felix	Coordonnateur du portefeuille	GIZ
Felbes Hans Reudolf	Directeur adjoint	Coopération suisse
Carton Didier	Chef de délégation par intérim	Union européenne
Guimsi Wilffrid	Représentant résident	BDEAC
Vingut Lorenzo	Chef d'équipe bonne gouvernance	Union européenne
Maracchi Nicolas	Chef d'équipe infrastructure	Union européenne
Secteur privé		
Betoloum Alexis	Directeur exécutif	APEMF-T (Association des professionnels de la microfinance)
Ibrahim Adoum	Responsable risque	Banque agricole du Chari
Annour Djidda	Responsable études et planification	Banque de l'habitat, Tchad
Noubasra Natolban	Directeur général	UBA Tchad
Ouang Rebele	Directeur général	Safar Assurances
Castro Jean-Marie	Directeur général	Brasseries du Tchad
Allahisem Bienvenu	Représentant du président	Conseil national du patronat tchadien
Colette Dinguimbaye	Directrice générale	Clinique Providence
Habib Ibn Arabi	Directeur général adjoint	Eco Bank Tchad
Moustapha Ali Abakar	Direction finance	Société Générale, Tchad
Société civile		
Mbairiss N. Blaise	Secrétaire général	Syndicat des enseignants du Tchad
Brahim Ben Seid	Secrétaire général	Confédération libre des travailleurs du Tchad
Younouss Abdoulaye	Point focal ODD	Université de Ndjamen
Dr Themoi Demsou	Enseignant chercheur	Université de Ndjamen
Dr Awat Hissein Mahamat	Enseignant chercheur	Université de Ndjamen
Assadek Ibrahim	Étudiant	Université de Ndjamen
Gag Arnaud	Coordonnateur national	
Alhoroum Ningayo	Chef de mission	Centre de récupération des enfants déshérités au Tchad (CREDT)

RÉFÉRENCES

- ACLED (Armed Conflict Location and Event Data). N.d. « Project (database) ». ACLED, Madison, WI. Consulté le 17 juin 2020. <https://acleddata.com/dashboard/#/dashboard>.
- Antonínová, M., D. N. Malachie, et D. Banymary. 2014. « National Elephant Conservation and Management Strategy for Chad (NECMSC) 2015–2019 ». Document de travail, Tchad.
- Banque mondiale. 2018a. « Scaping Chad's Growth Labyrinth ». Banque mondiale. <https://elibrary.worldbank.org/doi/pdf/10.1596/30941>.
- Banque mondiale. 2018b. Project Appraisal Document on a Proposed Grant to the Republic of Chad for a Refugees and Host Communities Support Project. Washington, DC : Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/658761536982256019/pdf/PAD2809-PAD-PUBLIC-disclosed-9-12-2018-IDA-R2018-0286-1.pdf>.
- Banque mondiale. 2018c. « On Economic Diversification in Chad ». Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale. 2018d. « Groundswell: Preparing for Internal Climate Migration ». Infographie, Banque mondiale, Washington, DC. <https://www.worldbank.org/en/news/infographic/2018/03/19/groundswell--preparing-for-internal-climate-migration>.
- Banque mondiale. 2019. *Rapport Évaluation des risques et de la résilience dans la région du Sahel*. Polycopié.
- Banque mondiale. 2019a. *Chad-Performance and Learning Review of the Country Partnership Strategy for the FY16–20*. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/122641563760876407/Chad-Performance-and-Learning-Review-of-the-Country-Partnership-Strategy-for-the-FY16-20>.
- Banque mondiale. 2019b. « Évaluation des risques et de la résilience dans la région du Sahel ». Polycopié. Banque mondiale, Washington, DC, novembre 2019.
- Banque mondiale. 2019c. *Chad Public Expenditure Analysis: Fiscal Space for Productive Social Sectors Expenditure*. Washington, DC : Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/34616>.
- Banque mondiale. 2019d. *Plan d'amélioration de la performance de la SNE*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2019e. Chad Petroleum Sector Diagnostics. Février 2019. <http://documents1.worldbank.org/curated/en/789141591073206166/pdf/Chad-Petroleum-Sector-Diagnostic-Report.pdf>.
- Banque mondiale. 2019e. *Chad Petroleum Sector Diagnostics*. Mars 2019. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/33898/Chad-Petroleum-Sector-Diagnostic-Report.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.
- Banque mondiale. 2019f. Chad - Second Programmatic Economic Recovery and Resilience Development Policy Financing Project (anglais). Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2019g. « Jobs and Economic Transformation (JET) – Drivers, Policy

- Implications and World Bank Group Support » préparé par le Groupe de la Banque mondiale pour la réunion du Comité de développement du 19 octobre 2019.
- Banque mondiale. 2020a. « Chad: Human Capital Index 2020 ». https://databank.worldbank.org/data/download/hci/HCI_2pager_TCD.pdf.
- Banque mondiale. 2020b. ASA for Chad Education and Skills Development for Competitiveness.
- Banque mondiale. 2020c. « Chad--The Economic Benefits of a Post-COVID-19 Gender-Equitable Society ». Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2020d. « Chad Economic and Poverty Update under COVID-10 » Printemps 2020. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/34563>.
- Banque mondiale. 2020e. Chad SME Competitiveness and Global Value Chain Upgrading Diagnostics with Focus on Opportunities in the Domestic and Regional Markets. Décembre 2020. <https://operationsportalws.worldbank.org/Pages/DocumentProfile.aspx?projectid=P166399&DocId=47&IsCovGen=true&removePublic=false&stage=AUS>.
- Banque mondiale. 2020f. *Chad Petroleum Sector SME Competitiveness and Global Value Chains Upgrading Diagnostics*. Décembre 2020. <https://operationsportalws.worldbank.org/Pages/DocumentProfile.aspx?projectid=P166399&DocId=47&IsCovGen=true&removePublic=false&stage=AUS>.
- Banque mondiale. 2021. *Supporting A Resilient Recovery : The World Bank's Western and Central Africa Region Priorities 2021–2025 (anglais)*. Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/978911621917765713/Supporting-A-Resilient-Recovery-The-World-Bank-s-Western-and-Central-Africa-Region-Priorities-2021–2025>.
- Bantin, A.B. et X. Jun. 2018. Environmental impact of household garbage on population and groundwater: case of the city of Ndjamena, Chad.
- Blanc, J. J., R. F. W. Barnes, G. C. Craig, H. T. Dublin, C. R. Thouless, I. Douglas-Hamilton, et J. A. Hart. 2007. *African Elephant Status Report 2007: An Update from the African Elephant Database*. Occasional Paper Series No. 33 of the IUCN Species Survival Commission (IUCN/SSC), African Elephant Specialist Group.
- Campagne, Benoît ; Markus Kitzmuller ; et Silvana Tordo. 2020. *Designing Oil Revenue Management Mechanisms: An Application to Chad*. N° 9402, Série de documents de travail pour la recherche sur les politiques de la Banque mondiale.
- Choi Jieun, Mark Dutz, Zainab Usman, 2020. « L'avenir du travail en Afrique : Exploiter le potentiel des technologies numériques pour un monde du travail plus inclusif », Publications de la Banque mondiale, Banque mondiale, numéro 32124, juin.
- Christiaensen, L., P. Lanjouw, J. Luoto, et D. Stifel. 2012. « Small Area Estimation-Based Prediction Methods to Track Poverty: Validation and Applications ». *Journal of Economic Inequality* 10 (2) : 267–97.
- Cowell, F. A., et S. P. Jenkins. 1995. « How Much Inequality Can We Explain? A Methodology and an Application to the USA ». *Economic Journal* 105 (429): 421–30.
- Decoster, X. 2019. « Note de politique sectorielle TIC au Tchad (P168380) ». Banque mondiale, Washington, DC.
- Elbers, C., P. Lanjouw, J. A. Mistiaen, et B. Özler. 2005. « Re-Interpreting Sub-Group Inequality Decompositions ». Document de travail pour la recherche sur les politiques 3687, Banque mondiale, Washington, DC.
- Firpo, S., N. M. Fortin, et T. Lemieux. 2009. « Unconditional Quantile Regressions ». *Econometrica* 77 (3) : 953–73.
- FMI. (2019). « Central African Economic and Monetary Community – Common policies in support of member countries reform programs », rapport-pays du FMI n° 19/383.
- HCR. 2020. « UNHCR Sahel Crisis Response, 16–30 April 2020 ». External Operational Update. <http://reporting.unhcr.org/sites/default/files/UNHCR%20Sahel%20Crisis%20Response%20-%20Operational%20Update%20-%202016–30%20April%202020.pdf>.
- ICG (International Crisis Group). 2008. *Tchad : Un nouveau cadre de résolution du conflit*. Rapport Afrique 144. Bruxelles : ICG. <https://www>.

- crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/chad/chad-new-conflict-resolution-framework.
- ICG. 2011. « Le nord-ouest du Tchad : la prochaine zone à haut risque ? » Africa Briefing 78, ICG, Bruxelles. <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/chad/chad-s-north-west-next-high-risk-area>.
- Magrin, G. 2016. « The disappearance of Lake Chad: history of a myth », *Journal of Political Ecology* 23(1), p.204–222.
- Njinkeu, Dominique, Fulbert Tchana Tchana, Julie Lohi Saty, et Mosuru Olukayodé Alli. 2020. « Securing Chadian Cross-Border Livestock Value-Chain Under COVID19 ». Polycopié. Banque mondiale, Washington, DC.
- OCI. 2019. « Chad. (Organized Crime Index) » https://ocindex.net/assets/downloads/ocindex_profile_chad.pdf.
- PNUD. 2019. *Rapport sur le développement humain 2019*. New York : PNUD (Programme des Nations unies pour le développement).
- Scarlat N, Motola V, Dallemand J, Monforti-Ferrario F, Mofor L. Evaluation of energy potential of Municipal Solid Waste from African urban areas. *Renewable and Sustainable Energy Reviews* 50; 2014. p. 1269–1286. JRC89460.
- SFI. 2021. « A country private sector diagnostic for Chad ». Washington, D.C. Groupe de la Banque mondiale.
- Transparency International. 2020. « Indice de perception de la corruption 2019 ». <https://www.transparency.org/fr/cpi/2019>.
- Vivekananda, J., M. Wall, F. Sylvestre, C. Nagarajan, et O. Brown. 2019. *Shoring up Stability: Addressing Climate and Fragility Risks in the Lake Chad Region*. Berlin : Adelphi Research. <https://shoring-up-stability.org/wp-content/uploads/2019/06/Shoring-up-Stability.pdf>.
- Warri, S. 2012. Problématique de la gestion des déchets ménagers urbains de la ville de N'Djamena : cas du 8^e arrondissement. Thèse de master. Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement.
- World Bank. 2021. Chad Poverty Assessment : Investing in Rural Income Growth, Human Capital, and Resilience to Support Sustainable Poverty Reduction (English). Washington, D.C. : World Bank Group. <http://documents.worldbank.org/curated/en/642041633397593711/Chad-Poverty-Assessment-Investing-in-Rural-Income-Growth-Human-Capital-and-Resilience-to-Support-Sustainable-Poverty-Reduction>



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

1818 H Street, NW
Washington, DC 20433